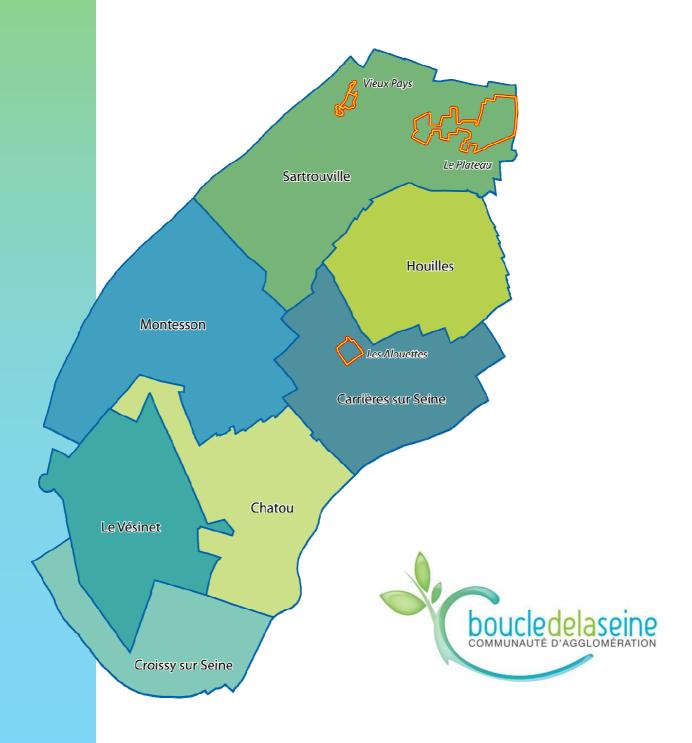






# Contrat de Ville Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine



#### PREAMBULE DE MONSIEUR LE PRESIDENT

Les contrats de ville nouvelle génération sont des documents de planification essentiels pour accompagner les projets en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans une période de restrictions budgétaires pour les collectivités territoriales, la mobilisation de tous les acteurs publics autour de projets structurants et porteurs d'avenir est d'autant plus nécessaire.

La loi 2014-173 du 21 févier 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini les principes guidant la nouvelle génération de contrat de ville 2015/2020. Organisés autour des trois piliers Économie, Cohésion sociale et Cadre de vie, ces contrats sont conclus sur la base d'un projet de territoire et engagent tous les signataires dans le cadre de leurs compétences respectives.

Sur notre territoire, le travail avec les partenaires durant l'élaboration du contrat de ville nous a permis d'identifier des objectifs renouvelés ou réaffirmés sur chacun des trois piliers. Ces objectifs ambitieux ont vocation à se décliner sur les territoires de Sartrouville et Carrières-sur-Seine, sur les trois quartiers prioritaires que sont : le Plateau, le Vieux Pays (Sartrouville) et les Alouettes (Carrières-sur-Seine).

Notre objectif pour le pilier « Economie » est clair : améliorer l'accès à l'emploi des Sartrouvillois et des Carrillons et favoriser l'insertion des publics les plus fragiles. Cela passe notamment par le soutien à des dispositifs concrets et efficaces d'accompagnement à la création et au maintien d'entreprises sur et autour des quartiers prioritaires tel que l'hôtel d'activités implanté au cœur de la cité des Indes à Sartrouville.

Pour ce qui est de la « Cohésion sociale », nous souhaitons mettre l'accent sur la citoyenneté et lutter contre l'exclusion à tous les âges. Nous encouragerons pour cela l'affirmation partagée de l'importance du soutien à la famille et à la parentalité, à la prévention du décrochage scolaire ainsi que le rappel des valeurs républicaines au travers du lien social.

Enfin, le pilier « Cadre de vie » s'appuiera sur le développement de la qualité de vie dans nos quartiers mais aussi à l'échelle de notre territoire, notamment autour du nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU). En effet, le Plateau de Sartrouville figure au nombre des 200 quartiers éligibles au NPNRU. La ville élabore donc pour le quartier des Indes un programme ambitieux axé sur le renouvellement de l'habitat et le développement économique. La ville de Carrières-sur-Seine soutiendra quant à elle l'opération de réhabilitation de la cité des Alouettes.

Grâce au contrat de ville, les services des Sartrouville et de Carrières-sur-Seine, de l'intercommunalité ainsi que des partenaires signataires seront pleinement mobilisés pour faire de ces objectifs des réalités concrètes.

Parce que l'ambition du contrat de ville est de mettre en commun l'ensemble des ressources du territoire afin de réduire les inégalités entre les quartiers, la mise en œuvre de ce contrat ne saura se faire sans le recours aux habitants via les conseils de citoyens, et la participation active du tissu associatif.

C'est l'engagement et la volonté de l'ensemble de ces acteurs qui fera du contrat de ville un outil efficace au service du développement de notre territoire et des habitants des quartiers prioritaires.

Pierre FOND, Vice-président du Conseil départemental, Président de la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine

#### Partie I – Cadre général

1-	LES	S AMBITIONS DE LA REFORME	5
	1.1	Cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville	5
	1.2	Engagement pluri-partenarial et mobilisation du droit commun	5
	1.3	Participation des habitants	5
	1.4	Géographie prioritaire renouvelée	5
2-	LA	NOUVELLE GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CABS	6
	2.1	Les quartiers prioritaires sur le territoire de Sartrouville	6
	2.2	Le quartier prioritaire du territoire de Carrières-sur-Seine : les Alouettes	10
	2.3	Les territoires de veille	11
3-	LA	GOUVERNANCE	12
	3.1	Les partenaires signataires	12
	3.2	Le pilotage	13
	A-	Organisation générale	13
	B-	Le pilotage stratégique	14
	C-	L'équipe projet	14
	D-	Le pilotage opérationnel	15
	E-	La participation citoyenne	15
	3.3	La mise en œuvre du contrat de ville	19
	A-	Mobilisation du droit commun	19
	B-	Attribution des crédits spécifiques de la politique de la ville	19
<u>Par</u>	tie II:	Orientations stratégiques et objectifs opérationnels	
1-	REPE	RES ET ORGANISATION DU DOCUMENT	21
	1.1 T	rois piliers et trois thématiques transversales	22
	1.2 L	organisation des fiches	22
	1.3 S	chéma d'organisation des orientations stratégiques du contrat de ville	23
	1.4 L	e contrat de ville : une fonction d'ensemblier	24
2- OPE	LES ERATIO	FICHES PAR THEMATIQUES: DIAGNOSTICS, ORIENTATIONS STRATEGIQUES,	
2.1	Emplo	oi et développement économique	25
		nploi et Insertion	
	- Dé	veloppement économique	29

2.2 Cohésion sociale	33
- Famille	33
- Réussite scolaire et éducative	36
	43
	48
- Prévention de la délinquance	52
2.3 Cadre de vie	55
- Projets urbains Sartrouville	55
	61
- Equilibres sociaux	66
	71
Partie III – Précisions apportées par certains partena	aires et signatures
1. Pour la Region	77
2. Pour le Departement des Yvelines	78
3. Pour la Caisse des Depots	79
4. Pour la CAF des Yvelines	80
5. SIGNATURES	85
Lexique	90

Annexes et précisions sur documents qui seront annexés au contrat par avenant dans les mois à venir

#### **ERRATUM:**

La phrase « Forte érosion du montant du ticket loisir de la CAF en 2015 (-75%) » est supprimée page 36.

#### 1- LES AMBITIONS DE LA REFORME

La loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit pour les contrats de ville 2015-2020 les principes suivants :

#### 1.1 Cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville

Les contrats de ville de nouvelle génération constituent le cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville. Ils prennent la suite des Contrats Urbains de Cohésion Sociale mais, contrairement à ces derniers, s'inscrivent dans une **démarche intégrée organisée autour de 3 piliers** intrinsèquement liés (économie, cohésion sociale, cadre de vie).

#### 1.2 Engagement pluri-partenarial et mobilisation du droit commun

L'État et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine, les villes de Sartrouville et Carrières-sur-Seine, le Département et la Région, ainsi que les autres acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement social, acteurs économiques) doivent être parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

En tant que signataires du contrat de ville de la CABS, ils s'engagent dans le cadre de leurs compétences respectives à **mobiliser et prioriser leurs crédits de droit commun** en direction des quartiers prioritaires et territoires de veille.

#### 1.3 Participation des habitants

La loi pose le principe de la **co-construction de la politique de la ville avec les habitants** qui doivent être directement associés à la démarche contractuelle. Des **conseils de citoyens** doivent être créés dans les territoires prioritaires et ont pour mission d'être des lieux d'échanges entre habitants, de développer l'expertise d'usage, d'assurer la représentation des habitants dans les instances du contrat de ville et de constituer un espace permettant les initiatives à partir des besoins des habitants.

#### 1.4 Géographie prioritaire renouvelée

La géographie prioritaire est renouvelée pour la période 2015-2020 : seul le critère de concentration de populations à bas revenus est retenu pour **définir les nouveaux quartiers prioritaires selon une nouvelle méthode** de découpage du territoire, « carroyage ». Les quartiers prioritaires (dits « quartiers politique de la ville ») sont ramenés au nombre de 1300 au niveau national (contre 2500 auparavant).

La nouvelle géographie de notre territoire concerne aujourd'hui 11 510 habitants répartis sur 3 quartiers, soit 10 000 de moins que l'ancienne géographie prioritaire.

#### 2- LA NOUVELLE GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA CABS

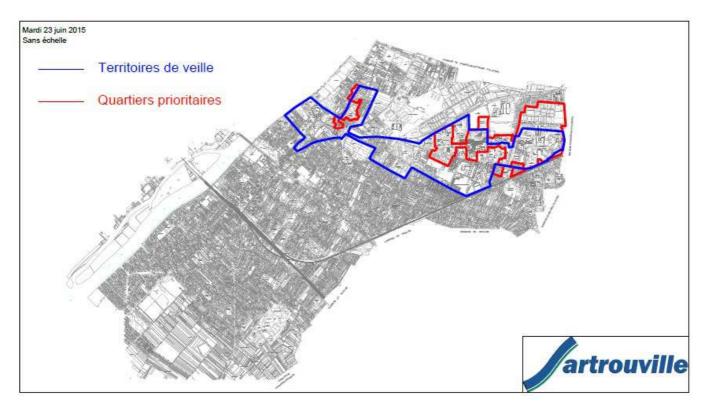
La nouvelle méthode de découpage du territoire et l'utilisation du critère unique de concentration de populations à bas revenus ont profondément redessiné la géographie prioritaire sur le territoire de la CABS.

Si trois quartiers sont toujours considérés comme prioritaires (dits « quartiers politique de la ville »), leurs contours sont réduits, en particulier pour le quartier du Vieux Pays à Sartrouville.

Les périmètres sortis de la géographie prioritaire sont désormais appelés **territoires de veille**. Ils font l'objet d'une attention soutenue.

Quartier	Habitants des QPV	Habitants des TV		
	(Quartiers prioritaires politique de la ville)	(Territoires de Veille)		
Le Plateau/ Indes	8 430	3 200		
Les Alouettes	2 020	569		
Le Vieux Pays	1 060	6 867		
Total CABS	11 510	10 636		

#### 2.1 Les quartiers prioritaires sur le territoire de Sartrouville



- Les bailleurs présents sur les QPV et Territoires de veille

Bailleurs	Nbre logements QPV le Vieux Pays Sartrouville	Nbre logements TV le Vieux Pays Sartrouville	Nbre logements QPV le Plateau Sartrouville	Nbre logements TV le Plateau Sartrouville
Adoma	140			286
Antin		174		190
Batigère		156		669
Domaxis				81
France habitation				82
13F		275		
Logement francilien		112	1 324	
Logirep	40	92	707	
Osica			104	270
Pierres et lumières			123	
Toit et Joie			169	75
TOTAUX	180	809	2 427	1 653

Source : enquête auprès des bailleurs en février 2015.

- Les principales associations de quartier

Association	Sport	Culture	Famille	Soutien et accompagnement scolaire	ASL	Jeunesse	Accès aux droits	Autres
ASTI					х		Х	
CSF-UL			Х	Х				Х
ECD				Х				
Art Attitude		х	Х			Х		
ACEL			Х			Х		
MJC	х	Х	Х			Х		
OMEF			Х			Х		
Chabab			Х	Х			Х	
AGS CSF			Х		х		Х	
CIDFF							Х	
APME			Х				Х	
COS JUDO	Х					Х		
CYM							Х	
CERFADES		Х	Х					
RERS								Х
AMVE			х			Х		Х
Ami Services 78								Х
Théâtre		Х	Х			х		

- Une profonde transformation du quartier à ce jour grâce au Programme de Rénovation Urbaine 1 (2006-2014) :

La transformation urbaine du Plateau de Sartrouville a été lancée en 2006 dans le cadre de la convention signée avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

Au cours des 6 dernières années, **les quartiers du Plateau ont été très largement transformés.** Plus sûrs, mieux aménagés, avec de nouveaux équipements, ces quartiers offrent aujourd'hui de bien meilleures conditions de vie à leurs habitants.

Ainsi, de nombreux projets ont vu le jour tels que la promenade Maxime-Gorki entièrement réaménagée entre 2008 et 2011. D'importants travaux ont été réalisés aux Quatre-Chemins, dans le quartier du Théâtre et aux Indes : nouvelles voies, aires de jeux, parcs urbains, vidéo protection, destruction de trois tours, dans le quartier des Indes en 2010, réhabilitation et résidentialisation de plusieurs milliers de logements, aménagement de la place Alexandre-Dumas.

#### La renaissance du « 84 »

Le quartier des Quatre-Chemins a fait l'objet d'une transformation d'envergure. L'enchevêtrement des barres d'immeubles, la terre battue et le stationnement anarchique, ont laissé place à des résidences rénovées (à l'intérieur comme à l'extérieur) et à des constructions neuves, au cœur d'îlots résidentialisés. Au total, plus de 800 logements auront été rénovés ou reconstruits dans ce quartier. Autre signe d'un changement profond : les habitants disposent désormais d'une adresse sur rue.

Un nouveau cadre de vie s'offre aux yeux des résidents et des passants, avec notamment : cinq nouvelles voies traversantes, des pistes cyclables, la sécurisation du carrefour Schuman/Général-de-Gaulle, l'aménagement d'un square, d'une placette, d'une aire de jeux.

#### > La métamorphose des Indes

Cet espace de 23 hectares, symbole de l'urbanisme des années 70 a pris une nouvelle forme. Il fallait mettre fin à l'enclavement dont souffrait ce quartier et retrouver un environnement à taille humaine. La démolition des tours 14, 15 et 16, effectuée en 2010, est sans doute la transformation la plus emblématique et la plus spectaculaire de cette rénovation.

En lieu et place des anciennes tours, l'espace a été métamorphosé. Un parc constitué de jardins et d'aires de jeux, ainsi qu'un cheminement piétons, ont été ouverts. À l'automne 2012, le cadre vert a peu à peu pris forme le long du parc, avec des plantations d'arbres, de vivaces et de graminées.

Des voies traversantes ont été créées, permettant une circulation plus ouverte dans le quartier et l'accessibilité des bus. Le réseau d'assainissement et l'éclairage public ont été revus et la vidéo-protection renforcée.

Les opérations sur les logements, lancées par le bailleur, se poursuivent. Grâce au programme de rénovation urbaine, les groupes scolaires Paul-Bert et Georges-Brassens et Joliot-Curie aux Quatre-Chemins ont également pu bénéficier d'importants travaux, tout comme le gymnase Romain-Rolland.

#### > Promenade Maxime-Gorki : 2,6 hectares d'espaces verts et de détente

Ce cheminement a été totalement repensé pour être rendu aux piétons. Après une 1ère partie de travaux sur la partie ouest en 2008, la 2ème tranche a été réalisée, côté est, en 2010. Les Sartrouvillois disposent désormais d'un vaste poumon vert dédié aux promenades et aux jeux d'enfants, dans un cadre sécurisé (portillons d'accès, vidéo-protection). Enfin, le long de cette promenade, les espaces publics et privés sont désormais clairement délimités.

#### > La place Alexandre-Dumas, point de rayonnement du Plateau

Autre pilier de cette rénovation urbaine, le réaménagement de la place Alexandre-Dumas, sa position centrale a encouragé la Ville à imaginer un nouvel aménagement piétonnier de qualité reliant les avenues Schuman à de Gaulle, en liaison avec les aménagements de la promenade Maxime-Gorki et préservant la sécurité des accès au groupe scolaire Pablo-Neruda.

#### Les points de vigilance

- Forte concentration de logements sociaux
- Revenu fiscal médian de 11 900 € €/habitants pour le QPV (20 311 € pour le territoire de Sartrouville et 24 648€ pour les Yvelines).
- Cumul d'indicateurs de précarité : chômage, bas revenus, fortes difficultés scolaires.
- Augmentation des demandes de dérogations dans les affectations au collège de secteur.
- Tissu associatif fragile et manque de projets structurants et partagés.
- Stigmatisation du sous-quartier des Indes qui cumule les plus grandes difficultés.

#### Les potentialités du quartier

- Population plus jeune que dans le reste de la ville.
- Projet de renouvellement urbain (ANRU), qui a induit l'arrivée de nouveaux habitants et l'amélioration des espaces publics notamment sur le secteur de la marinière et des 4 chemins.
- Présence de moyennes et grandes surfaces alimentaires, bricolage, vêtements, de plusieurs services publics: sécurité sociale, caisse d'allocations familiales, mairie annexe et point d'accès aux droits, bibliothèque, théâtre, équipements sportifs, maison de la famille, 2 PMI à temps partiel, la boutique sociale du Conseil départemental, hôtel d'activités, crèche, city stade... et espaces verts/parcs de qualité.
- Locaux municipaux et bailleurs mis à disposition des associations.
- Présence d'une ZFU territoire entrepreneurs et d'un hôtel d'activités.

#### **B- LE VIEUX PAYS**

La superficie réduite du territoire concerné par la nouvelle géographie prioritaire rend l'élaboration d'un profil statistique du périmètre difficile (le périmètre ne concerne qu'une petite partie de 2 îlots INSEE beaucoup plus larges).

Néanmoins, les informations à disposition justifient fortement le maintien du quartier en géographie prioritaire.

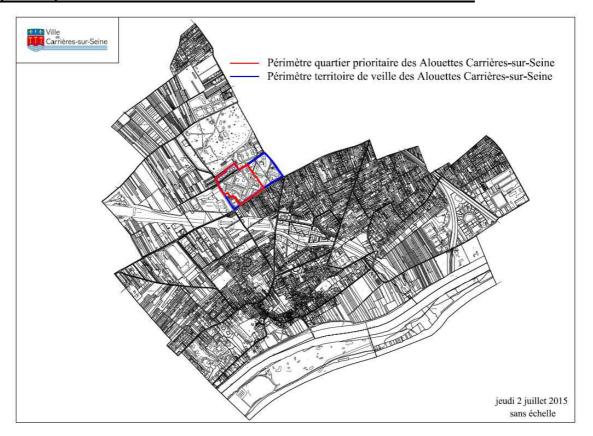
#### Les points de vigilance

- Revenu fiscal médian de 11 000€/habitants (contre 20 311 € pour le territoire de Sartrouville et 24 648€ pour les Yvelines).
- Fragilité des structures familiales (surreprésentation des familles monoparentales et des familles nombreuses, importance du nombre de familles suivies par la PRE: Programme de Réussite Educative).
- Tissu associatif de quartier très réduit.
- Problématiques de gestion urbaine de proximité, de relation de voisinage et d'économie parallèle.
- Malgré une amélioration sensible de la situation, persistance de zones évitées par la population (ex parkings à certaines heures de la journée).

#### Les potentialités du quartier

- Quartier en développement avec la réalisation de trois opérations en accession libre, ce qui renforce la mixité sociale.
- Image moins dégradée/ stigmatisée, que sur les autres QPV de la CABS.
- Quais de Seine aménagés et travail en cours sur le réaménagement du Vieux Pays (constructions neuves, positionnement commercial, circulations modifiées).
- Une architecture à taille humaine et une gamme de logement qui, à l'échelle du territoire de veille, va de la résidence sociale à la zone pavillonnaire.
- La résidentialisation récente du patrimoine I3f qui demande toutefois à être accompagnée en termes de gestion urbaine de proximité.

#### 2.2 Le quartier prioritaire du territoire de Carrières-sur-Seine : les Alouettes



- Les bailleurs présents sur les QPV et Territoires de veille

Bailleur	Nombre de logements QPV les Alouettes Carrières sur Seine	Nombre de logements TV les Alouettes Carrières sur Seine
France habitation	640	163
TOTAUX	640	163

Source : données du CCAS en juin 2015.

- Les principales associations de quartier

Association	Sport	Culture	Famille	Soutien et accompagnement scolaire	ASL	Jeunesse	Accès aux droits	Autres
Association des femmes subsahariennes		х						
Le Sémaphore			х					
ASTI				Х	Х			
Amicale des locataires							Х	
CIDFF							Х	
SOS Victimes							Х	
Ami Services 78								Х
Nature en partage (jardins partagés)								х

#### Les points de vigilance

- Revenu fiscal médian de 12 500€/habitant (contre 24 648€ pour les Yvelines);
- Cumul d'indicateurs de précarité : chômage, bas revenus, vulnérabilité des mineurs sur le plan socio-éducatif...
- Décrochage (déjà ancien) du quartier par rapport au reste de la ville et un sentiment de relégation.
- Un quartier enclavé.
- Absence de mixité sociale, concentration de précarité, attisant un sentiment de discrimination.
   Isolement de certains habitants et maîtrise de la langue insuffisante. Repli sur soi de la population.
- Phénomène de non recours aux droits lié à une méconnaissance ou une négligence des formalités à remplir, une informatisation croissante.
- Fermeture de l'antenne CAF aux Alouettes.
- Manque d'une PMI sur le quartier ou la ville.
- Manque d'une maison de quartier ou centre social à destination de tous.
- Manque d'espaces verts, de lieux conviviaux de rencontre, d'aires de jeux aménagés pour les enfants.
- Bâti en rupture totale avec le tissu traditionnel.
- Absence de liaison directe avec le reste de la Ville.

#### Les potentialités du quartier

- Réhabilitation en cours et ambitieuse du quartier mise en œuvre par le bailleur France-Habitation et la ville.
- Projet de relocalisation des commerces jusqu'à présent enclavés.
- Présence de plusieurs services publics de proximité (ludothèque, centre de loisirs 6/17 ans, réussite éducative, écrivain public), de permanences sociales institutionnelles (Conseil départemental, Assurance maladie) et associatives (Ami services 78, CIDFF...), d'équipements publics (gymnase, groupe scolaire), d'une crèche.
- Vitalité du tissu associatif implanté de longue date.

#### 2.3 Les territoires de veille

La CABS et les villes concernées ont demandé le classement en territoires de veille des zones anciennement prioritaires et non retenues dans la nouvelle géographie.

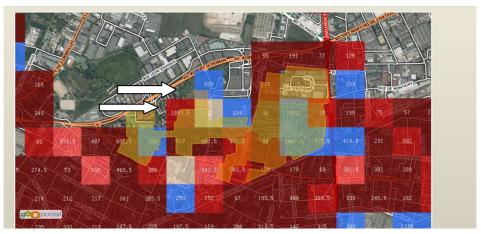
Cette demande repose sur :

- Le constat de fragilité,
- La proximité immédiate avec les QPV,
- Un taux de pauvreté<sup>1</sup>qui reste élevé (ex : 30 % sur le quartier Champ Thiboux, à Sartrouville),
- Un nombre important de familles relevant du dispositif de réussite éducative,
- La présence de patrimoine identifié par les bailleurs comme étant en difficulté (difficulté de voisinage, trafic, insécurité, incivilité).

Le classement en territoire de veille a été acté par l'Etat. Ces territoires bénéficieront : de la pérennisation du programme de réussite éducative, du financement des conventions adultes-relais signées avant le 31 décembre 2014, d'une TVA réduite à 5,5% pour les logements figurant sur le périmètre et 300 m alentour, (convention RU signée dans le cadre du NPNRU) et du droit commun renforcé.

A noter : les cartographies ayant servi de base à la géographie prioritaire laissent apparaître une absence de données sur le patrimoine OSICA (résidence les Tilleuls) et le foyer ADOMA de 300 chambres; ce qui a entrainé la non prise en compte de ces patrimoines dans la nouvelle géographie prioritaire. Or, ces deux patrimoines présentent des besoins importants.

Carte carroyée fournie par les services de l'Etat et ayant servie à la définition de la géographie prioritaire.



\_\_\_\_\_>: Absence de carroyage

#### 3- LA GOUVERNANCE

#### 3.1 Les partenaires signataires

Constituant le cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville, le contrat de ville doit mobiliser tous les partenaires concernés afin de formaliser leurs engagements au bénéfice du territoire et de ses quartiers défavorisés. Chaque signataire s'engage ainsi à mettre des moyens humains et financiers à disposition des territoires et des habitants des quartiers prioritaires.

Dans le cas du contrat de ville de la CABS, les partenaires signataires sont les suivants :

#### Les signataires

- La CABS
- La Ville de Carrières-sur-Seine
- La Ville de Sartrouville
- Le Préfet des Yvelines
- La Région Ile-de-France
- Le Département des Yvelines
- Le Procureur de la République
- Le Recteur de l'Académie
- L'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Le Pôle Emploi
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Le Groupement des Entreprises de la Boucle de la Seine (GEBS)
- La Mission locale
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Sartrouville
- Le Centre Communal d'Action Sociale de Carrières sur Seine
- Les bailleurs sociaux gestionnaires de patrimoines situés en quartiers prioritaires et /ou territoires de veille : Adoma, Antin, Batigère, France Habitation, Immobilière 3F, Logement Francilien, Logirep, Osica, Pierres et Lumières, Toit et Joie.

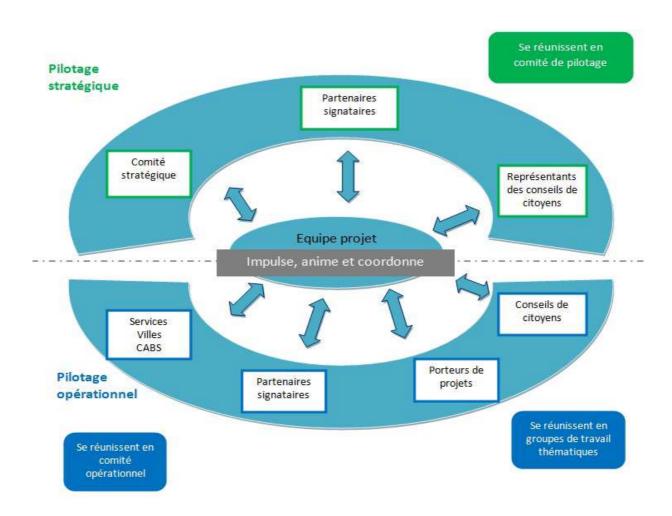
#### 3.2 Le pilotage

#### A- Organisation générale

La dynamique partenariale doit reposer sur des instances renouvelées,

- au niveau politique pour la validation des objectifs stratégiques,
- au niveau technique pour la mise en œuvre et le suivi opérationnel de ces objectifs.

#### Schéma d'organisation



#### B- Le pilotage stratégique

Le pilotage stratégique du contrat de ville est assuré par le comité stratégique, le comité de pilotage et les conseils de citoyens :

#### LE COMITE STRATEGIQUE

- Composition Villes : Elus et directeurs des villes de Sartrouville, Carrières-sur-Seine et CABS en charge des thématiques déclinées dans le contrat de ville.
  - Présidé par le Président de la CABS, le maire de Sartrouville et le maire de Carrières-sur-Seine ou leurs représentants.
  - Préparé par le service politique de la ville de la CABS.

#### **Missions**

- Valider la position de l'intercommunalité et des villes en politique de la ville.
- Préparer le comité de pilotage.
- Définir les orientations ainsi que l'attribution des financements au titre de la politique de la ville pour l'appel à projets.

#### Périodicité

Autant que de besoin.

#### LE COMITE DE PILOTAGE

#### Composition

- CABS / Villes de Sartrouville et de Carrières-sur-Seine / Etat / Partenaires signataires / Représentants du conseil de citoyens
  - Présidé par le président de la CABS et le préfet.
  - Préparé par le service politique de la ville de la CABS.

#### **Missions**

- Il valide les orientations du comité stratégique, pilote et évalue le contrat de ville. Il exerce principalement trois missions:
- Vérifier la plus-value des orientations du contrat de ville pour les quartiers prioritaires et leurs habitants, et valider l'ajustement des plans d'actions aux besoins
- S'assurer de la mobilisation effective des moyens de droit commun de l'ensemble des signataires.
- Elaborer le cadre de l'appel à projets annuel.

Les conseils de citoyens participent au comité de pilotage afin d'y apporter une expertise d'usage.

#### Périodicité

- Annuelle
- En 2015, le comité de pilotage s'est réuni deux fois :
- En février pour le lancement de la démarche et la présentation des diagnostics et thématiques prioritaires.
- En mai pour un point d'étape sur l'écriture du contrat de ville.

#### C- L'équipe projet

L'équipe-projet est le pivot de cette nouvelle organisation : elle impulse, anime et coordonne le dispositif. Elle se situe à l'articulation entre pilotage stratégique et opérationnel.

#### L'EQUIPE PROJET

#### Composition

Service politique de la ville de la CABS composé de 2,5 ETP (renforcement de l'équipe prévu sur 2016). Elle est renforcée selon les besoins et thématiques par des agents des villes de Sartrouville et Carrières-sur-Seine.

#### **Missions**

- Animer le pilotage politique et aider à la décision.
- Piloter la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville.
- Assurer la cohérence et l'adéquation des actions mises en place avec les objectifs

- opérationnels poursuivis.
- Etre le référent « contrat de ville » dans tous les dispositifs qui disposent de leur propre pilotage au sein des services des villes et de l'intercommunalité (NPNRU, Programme de Réussite Educative, Contrat Local de Santé, Conférence du Logement, Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance...).
- Animer le réseau d'acteurs.
- Organiser l'appel à projets annuel et accompagner les associations et services des villes concernés.
- Accompagner les porteurs de projets pour de nouvelles initiatives et dans la consolidation des projets existants.
- Mettre à jour le diagnostic territorial sur la base des indicateurs quantitatifs et des données qualitatives communiqués par les partenaires signataires.
- Etre l'interlocuteur privilégié des partenaires concernant l'évolution de leur droit commun (notamment leurs appels à projets thématiques).
- Informer et associer les services des villes et de la CABS.

#### Périodicité

• Autant que de besoin.

#### D- Le pilotage opérationnel

Le pilotage opérationnel du contrat de ville est assuré par le comité opérationnel qui pourra être complété par des cellules projets thématiques et partenariales sur certains sujets en fonction des besoins. Les conseils de citoyens sont informés et associés au pilotage opérationnel. Ils apportent leur expertise d'habitants et interrogent les différentes instances de pilotage sur les sujets qui leur semblent pertinents.

#### LE COMITE OPERATIONNEL

#### Composition

- Services des Villes / Intercommunalité / Etat / Partenaires signataires / (conseils de citoyens pour les thématiques et les projets dont ils se sont saisis)
- Préparé par le service politique de la ville

#### **Missions**

Il se charge du suivi global et de la complémentarité de l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du contrat de ville, afin de garantir la cohérence générale des interventions.

Le comité opérationnel exerce les missions suivantes :

- · Consolider les indicateurs de suivi.
- Préparer les synthèses d'évaluation mesurant les niveaux d'avancement de chacune des fiches action.
- Proposer des adaptations ou des nouvelles actions en lien avec les évolutions du diagnostic local, lesquelles seront soumises au comité stratégique.
- Préparer les décisions du comité stratégique.

#### Périodicité

• Bi-annuelle

#### E- La participation citoyenne

La loi du 21 février 2014 pose le principe de la **co-construction de la politique de la ville avec les habitants** : contrats de ville et projets de renouvellement urbain doivent être conçus et pilotés en associant les citoyens concernés. Des conseils de citoyens seront créés dans les territoires prioritaires afin de garantir le suivi des orientations du contrat de ville par les habitants des quartiers prioritaires.

Les conseils de citoyens seront mis en place avant la fin 2015. Ils respecteront les principes du cadre de référence fixé par la loi:

- L'autonomie de réunion et de formulation d'avis vis-à-vis des autres acteurs, notamment institutionnels ;
- La parité entre des représentants d'acteurs locaux et des habitants; le principe du tirage au sort sur une liste de volontaires;
- La représentation de ces conseils dans l'instance de pilotage du contrat de ville, afin qu'ils soient parties prenantes du processus contractuel et de son évaluation.

Les membres des conseils de citoyens sont validés par arrêté préfectoral.

#### Composition

• Habitants des quartiers prioritaires / associations.

#### **Missions**

Ils ont la possibilité de traiter de problématiques, de proposer et développer des projets en conformité avec les objectifs opérationnels du contrat de ville. A ce titre, ils se chargent (pour les thématiques dont ils se sont saisis) de :

- Mesurer l'avancement des actions.
- Actualiser/ compléter le diagnostic local.
- Mettre en œuvre certaines actions.

#### Périodicité

Autant que de besoin

#### **Moyens**

- Local de réunion mis à disposition autant que de besoin
- Aide au démarrage : possibilité d'emploi d'un(e) Service civique dédié au démarrage du projet.
- Aide au fonctionnement : à définir en concertation avec le conseil de citoyens une fois constitué.
- Support juridique : à définir par le conseil de citoyens une fois « constitué ».
- Accompagnement à la gestion de projet
- Financements sur projet dans la limite d'une enveloppe qui sera déterminée à la création du conseil de citoyens.

#### 1- Le calendrier de mise en place

Les associations et les habitants des quartiers prioritaires et territoires de veille, ont été associés à toutes les réunions des groupes de travail d'écriture du contrat de ville qui se sont déroulées entre février et mai 2015. Ainsi, 22 habitants et 35 représentants d'associations ont participé à l'élaboration des diagnostics et propositions dans le cadre de la concertation (plusieurs réunions par thématique).





Cohésion Sociale

- · 3 Groupes de travail avec associations, institutionnels et habitants:
  - Citoyenneté
  - Famille
- Jeunesse
- Plusieurs réunions Santé dans le cadre de l'élaboration du CLS

Développement économique emploi

- 2 groupes de travail avec associations, institutionnels et habitants:
- 1 groupe de travail professionnels du développement économique
- 1 rencontre entre jeunes du QPV plateau à Sartrouville, Elus, Pôle emploi, Mission locale, BGE, Ami Services 78.

Habitat cadre de vie

- 1 groupe de travail avec associations, institutionnels et habitants
- 1 groupe de travail bailleurs
- 2 diagnostics en marchant avec réseau des mamans, habitantes des QPV

Groupes de travail/ Nombre de participants	Cadre de vie, Habitat	Jeunesse	Développement économique, Emploi	Famille	Citoyenneté
Habitants	3	11	1	4	3
Associations	13	15	13	10	12
Institutions	9	11	13	9	11

Deux conseils de citoyens seront mis en place : un pour les deux quartiers de Sartrouville ; un pour le quartier des Alouettes à Carrières-sur-Seine. Ils seront chacun composés de deux collèges de représentants d'associations de proximité et de 50% d'habitants des quartiers prioritaires ou territoires de veille.

#### 2- Le conseil de citoyens de Sartrouville :

#### **Composition:**

- 10 membres volontaires ayant participé à l'élaboration du contrat de ville (groupes de travail): 3 habitants et 7 associations,
- 4 membres qui se porteraient volontaires parmi 30 locataires tirés au sort sur les listes bailleurs.
- les membres des comités de quartiers existants (hors élus), seront sollicités pour se porter candidat aux conseils de citoyens.



#### Une mobilisation depuis janvier 2015 des habitants et associations des quartiers prioritaires :

- ➤ Début 2015 : Présentation aux associations de proximité de la réforme de la politique de la ville et du volet participation des habitants,
- Mars à mai 2015 : Participation des associations de proximité et de représentant d'habitants informés par ces dernières, aux groupes de travail sur l'écriture du contrat de ville,
- ➢ 3 Avril 2015 : réunion avec 10 jeunes habitant les quartiers prioritaires en présence du service public de l'emploi et d'associations d'insertion et d'Elus pour compléter le diagnostic du volet emploi,
- > 3 juillet 2015 : réunion publique « point d'étapes sur l'écriture du contrat de ville » et lancement de l'appel à volontaires pour la constitution des conseils de citoyens,
- Fin juillet 2015 : 10 volontaires se sont d'ores et déjà fait connaître.
- > La mise en place des conseils de citoyens se poursuivra à partir de septembre 2015.

#### La maison du projet sur le QPV Plateau :

Le quartier du Plateau a été retenu pour bénéficier du NPNRU. A ce titre, conformément au règlement de l'ANRU, une maison du projet devra être installée afin que les habitants du quartier puissent prendre part aux réflexions qui aboutiront à la transformation de leur quartier.

Une Assistance Maîtrise d'Ouvrage (AMO) prévue dans le cadre du protocole de préfiguration précisera les modalités d'installation et d'organisation de cette maison du projet ainsi que les outils de concertation qu'il conviendra de mettre en place. L'articulation avec les conseils de citoyens sera également étudiée dans ce cadre.

#### 3- Le conseil de citoyens de Carrières-sur-Seine :

#### **Composition**:

- > 8 membres volontaires : 4 habitants et 4 associations.
- Les 8 membres seraient ainsi tirés au sort sur une liste de volontaires (ayant assisté à des réunions publiques ou personnes-ressources).
- > Les membres du comité de quartiers existant (hors élus), seront sollicités pour se porter candidats au conseil de citoyens.

#### Un travail de mobilisation amorcé:

- ➤ 19 mai 2015 : Première réunion publique aux Alouettes autour du futur conseil de citoyen. Présentation du contrat de ville et du cadre de la future instance participative.
  - Participation de 8 personnes: 6 acteurs locaux (associations) et 2 habitants : Interrogations des participants sur la future organisation, la prise en compte de la parole émise, la formation et les moyens dédiés.
- > 13 juin 2015 : Présentation du contrat de ville et du cadre du futur conseil de citoyen lors de l'Assemblée Générale de l'ASTI-Carrières-sur-Seine.
  - Participation de 16 personnes, administrateurs et usagers de l'association. Enjeu souligné par les participants : faire vivre ce conseil de citoyens dans la durée.
- ➤ 19 juin 2015 : Communication par écrit sur le futur conseil de citoyen auprès des associations de parents d'élèves du groupe scolaire implanté aux Alouettes ;

- ➤ 23 juin 2015 : Présentation du projet de conseil de citoyens aux différents secteurs du CCAS, afin que chacun communique auprès de ses publics ;
- Mi septembre 2015 : Deuxième réunion publique. Présentation du contrat de ville définitif et mobilisation des habitants « usagers » des associations. Puis constitution d'une liste de volontaires pour tirage au sort et création du conseil de citoyens.

#### 3.3 La mise en œuvre du contrat de ville

#### A- Mobilisation du droit commun

Fondement de la réforme du 21 février 2014, la mobilisation du droit commun de l'ensemble des partenaires signataires est l'outil financier principal de mise en œuvre des orientations du contrat de ville.

Au-delà d'une répartition équitable des ressources humaines et financières sur tout le territoire communal, la réforme désigne des démarches volontaristes de priorisation du droit commun en direction des quartiers politique de la ville et des territoires de veille lorsque un besoin est identifié.

Celles-ci peuvent être de natures diverses et nombre d'entre elles sont encore à élaborer avec l'ensemble des partenaires :

- Priorisation de projets développés dans les quartiers prioritaires et de veille lors des appels à projet de droit commun (Etat, Région, Conseil départemental...)
- Fléchage partiel ou des dispositifs vers les quartiers prioritaires et de veille (notamment service public de l'emploi...)
- Mobilisation des ressources humaines des institutions en lien avec les structures de proximité
- Adaptation des réponses aux spécificités des problématiques des quartiers prioritaires et territoires de veille.

- ...

Pour porter ses fruits, ce travail suppose une mobilisation partenariale **soutenue**, **régulière et transversale**. Il nécessite également un travail de communication et ce, auprès des partenaires institutionnels comme des porteurs de projets et des habitants.

Ainsi, à travers la signature du contrat de ville 2015-2020, les partenaires s'engagent :

- A mobiliser leur droit commun en faveur des quartiers prioritaires et de veille,
- A prendre en compte les problématiques spécifiques au sein des quartiers prioritaires et de veille dans l'élaboration de nouveaux dispositifs de droit commun ou la modification des outils existants,
- A aider à la rédaction des fiches action et des modalités d'évaluation,
- A renseigner les indicateurs de suivi définis dans les fiches actions,
- A tenir l'équipe projet régulièrement informée des évolutions de leur droit commun,
- A développer des procédures et des supports d'information accessibles aux structures de proximité et/ou aux publics.

Une maquette financière, précisant les financements qui seront mobilisés pour chaque action de droit commun, sera annexée au contrat de ville.

#### B- Attribution des crédits spécifiques de la politique de la ville

En complément des crédits de droit commun, quand ceux-ci ne peuvent être mobilisés compte tenu de la nature du projet, des crédits spécifiques peuvent permettre de financer des projets ciblés en direction des habitants de quartiers prioritaires.

Trois partenaires signataires s'engagent financièrement en dédiant des financements spécifiques à des projets s'inscrivant dans les objectifs du contrat de ville à destination des habitants des quartiers prioritaires :

#### La Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine :

- o Crédits politique de la ville attribués dans le cadre de son appel à projets annuel. Le **comité stratégique** est en charge de l'arbitrage de ces crédits sur proposition des maires.
- o Crédits mobilisés dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU) et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPRU).

#### L'Etat:

- Crédits politique de la ville attribués dans le cadre de son appel à projets annuel (financements BOP 147)
- o Crédits prévention de la délinquance (financements FIPD) en cohérence avec les orientations établies dans les Contrats locaux de Sécurité.
- o Crédits accueil et intégration des étrangers en France (financements BOP 104)
- o Crédits mobilisés dans le cadre du PRU et du NPRU.

#### La Région Ile-de-France :

- o Crédits spécifiques « actions politique de la ville » en faveur des thématiques prioritaires suivantes et en cohérence avec le contrat de ville :
  - Développement économique, emploi, formation et insertion professionnelle
  - Réussite éducative, soutien à la parentalité
  - Valeurs de la République, jeunesse, citoyenneté et promotion de la laïcité (éducation à la citoyenneté, participation des citoyens, ateliers sociolinguistiques et santé).
- o Crédits mobilisés dans le cadre du PRU et du NPRU.

N B: Le Département s'engage à soutenir les actions politique de la ville sur son droit commun.

L'ensemble des projets financés via les crédits spécifiques politique de la ville des partenaires, hors ceux dédiés au renouvellement urbain, constitue la **programmation annuelle de la politique de la ville**. Elle est arrêtée après concertation avec les partenaires du contrat de ville à l'issue de l'appel à projets annuel.

#### Le rôle de l'appel à projets

C'est l'un des principaux outils de mise en œuvre du contrat de ville. Son cahier des charges reposera sur les orientations stratégiques du contrat de ville. Il s'adresse aux porteurs de projets (services municipaux, bailleurs et associations) et permet de mobiliser les crédits spécifiques de l'intercommunalité, de l'Etat, et de la Région.

Le cahier des charges de l'appel à projet annuel est en cohérence avec les orientations stratégiques et les objectifs déclinés dans le contrat de ville.

# Partie II Orientations stratégiques et objectifs opérationnels

#### 1.1 Trois piliers et trois thématiques transversales

Le présent contrat de ville s'organise autour de 29 « orientations stratégiques » regroupées en 10 thématiques, déclinant les trois piliers :

- Pilier Emploi et développement économique (2 thèmes –6 orientations stratégiques)
- Pilier Cohésion sociale (5 thèmes 12 orientations stratégiques)
- Pilier Cadre de vie (3 thèmes 11 orientations stratégiques)

Chaque thématique est introduite par une partie diagnostic ; chaque orientation stratégique est déclinée en objectifs opérationnels, pour lesquels sont identifiés les pilotes et les partenaires associés.

Les trois thématiques transversales « Egalité femmes/hommes », « Jeunesse », « lutte contre les discrimination » et le repérage de la « Mobilisation du droit commun » (existant au moment de la rédaction) sont déclinées par des objectifs opérationnels identifiés au moyen des icônes suivantes :

• Egalité femmes/hommes



Jeunesse



Lutte contre les discriminations



 Mobilisation du droit commun dans une logique d'équité de traitement et d'adaptation des politiques publiques aux spécificités et aux besoins des quartiers prioritaires et territoires de veille

#### 1.2 L'organisation des fiches

Les fiches-diagnostic introduisent la thématique abordée par le rappel de quelques chiffres-clés et des constats partagés par les partenaires concernant le territoire et la situation spécifique des quartiers prioritaires. Elles permettent aussi de valoriser certains projets ou démarches déjà engagés et à pérenniser.

Les **fiches-objectifs** présentent les démarches à engager par les partenaires. Les objectifs stratégiques y sont déclinés en objectifs opérationnels, eux-mêmes détaillés dans des pistes d'actions identifiées lors des groupes de travail du contrat de ville.

Pour chaque objectif opérationnel un pilote est désigné. **Les pilotes** sont les institutions en charge de la mise en œuvre de l'objectif opérationnel. En fonction des objectifs opérationnels, ils peuvent être en charge de la coordination (exemple : ville coordinateur du Contrat local de santé) ou porteur d'une action (exemple : association de quartier organisatrice d'une journée d'information sur les risques cardiovasculaires).

Des **fiches-actions** viendront compléter et préciser ces pistes sur toute la durée du contrat de ville. Elaborées avec les partenaires par des groupes de travail, elles aborderont les points suivants pour chaque action :

- Echéances/rythme de travail,
- Etapes de mise en œuvre,
- Indicateurs de suivi et résultats attendus,
- Budget et engagements financiers de tous les partenaires.

#### 1.3 Schéma d'organisation des orientations stratégiques du contrat de ville

Cosignataires: CABS, Villes de Sartrouville et Carrières-sur-Seine, Préfet des Yvelines, Région Ile-de-France, Conseil départemental des Yvelines, Procureur de la République, Recteur de l'académie de Versailles, ARS, CAF, Pôle emploi, CDC, Mission locale, CCAS de Sartrouville, CCAS de Carrières sur Seine, Bailleurs (Adoma, Antin, Batigère, France Habitation, Immobilière 3F, Logement Francilien, Logirep, Osica, Pierres et lumières, Toit et joie).

#### Emploi et développement économique

#### Emploi et Insertion p.25-28

- Lever les freins à l'insertion des publics prioritaires
- Redonner confiance dans le Service Public de l'Emploi
- Développer les clauses d'insertion l'offre IAE et améliorer les parcours

#### Développement économique p.29-32

- Favoriser le maintien et le développement d'entreprises, de services et de commerces de proximité
- Accompagner et soutenir la création d'entreprises par les habitants des guartiers
- Soutenir les associations et explorer le potentiel que constitue l'économie sociale et solidaire sur les quartiers

#### Cohésion sociale

#### Famille p.33-35

Développer le soutien à la parentalité en partant du besoin des familles

#### Réussite scolaire et éducative p.36-42

- Soutenir les enfants dans les apprentissages
- Prévenir le décrochage scolaire
- Favoriser le développement personnel des enfants et des adolescents

#### Citovenneté et intégration p.43-47

- Améliorer la communication vers les quartiers et développer la capacité d'agir des habitants
- Compléter l'offre permettant l'apprentissage de la langue française
- Développer des outils d'éducation à la citoyenneté

#### Santé p.48-51

- Faciliter l'accès aux soins de premier recours pour tous les publics
- Améliorer le parcours de santé des populations vulnérables
- Améliorer le parcours de soins en santé mentale et la prévention des conduites à risque

#### Prévention de la délinguance p.52-54

- Lutter contre les violences faites aux femmes et les violences intra-familiales
- Lutter contre les risques de rupture avec la société

#### Cadre de vie

#### Projets urbains Sartrouville p.55-60

- Faire du quartier des Indes sur le plateau un quartier attractif, mixte et durable
- Garantir une qualité de vie aux habitants d'un quartier en mutation progressive
- Maintenir voire développer le tissu économique

#### **Projets urbains Carrières S/Seine p.61-65**

- Désenclaver le quartier des Alouettes, le rendre attractif et mixte. Ouvrir le quartier sur la ville
- Dans le cadre de la réhabilitation du quartier, garantir une qualité de vie aux habitants, maintenir un service public et une action associative de proximité

#### Equilibres sociaux p.66-70

- Rééquilibrer la répartition des logements sociaux à l'échelle des villes et de la CABS
- Développer la mixité sociale dans les quartiers prioritaires. Favoriser les parcours résidentiels dans et hors QPV.
- Agir sur les copropriétés dégradées

#### Vie auotidienne/ GUP p.71-75

- Améliorer les espaces publics et semi publics, le cadre de vie à partir des constats et priorités des habitants
- Améliorer la qualité de service bailleurs et villes
- Soutenir les associations de proximité

Egalité Hommes-Femmes

Lutte contre les discriminations



#### 1.4 Le contrat de ville : une fonction d'ensemblier

Le contrat de ville s'inscrit dans les orientations déclinées dans les documents cadre des politiques publiques et alimente les stratégies développées dans ces derniers.

Ainsi en fonction de l'avancée de la formalisation des politiques territoriales thématiques, le contrat de ville sera une déclinaison des stratégies thématiques ou impulsera ces dernières.

Sur le territoire de la CABS, l'objectif est de travailler à l'articulation du projet de développement social urbain du contrat de ville avec les politiques thématiques dont les cadres sont à des degrés divers de formalisation.

- La politique de développement économique dans laquelle la place des quartiers prioritaires de la politique de la ville reste à préciser; c'est l'objet de l'étude inscrite dans le protocole de préfiguration du NPNRU.
- Le PLH, dont le projet a été adopté en Conseil communautaire en juillet 2015 et la convention de mixité sociale à venir.
- Le plan de déplacement urbain et les grands projets régionaux : tangentielle nord, nouvelle gare Val-Notre-Dame à Sartrouville, EOLE, prolongement du T2 en site propre, joueront un rôle central dans le désenclavement des quartiers prioritaires. Le réseau de circulation douce du territoire se déclinera sur les quartiers prioritaires et participera au changement d'image des quartiers.
- Le déploiement de la fibre optique a d'ores et déjà priorisé le quartier du Plateau. L'accès à la fibre sera totalement opérationnel fin 2015.
- L'amélioration de la Gestion Urbaine de Proximité dont la précédente convention est arrivée à expiration en 2015, sera l'occasion de réexaminer nos pratiques pour mieux pérenniser les réalisations du PNRU1, maintenir la qualité de vie dans le quartier dans l'attente des réalisations du NPNRU et pendant les périodes de chantier sur les sites des Indes et des Alouettes.
- La convention TFPB à venir devra être un des outils privilégié de la concertation villes/Etat/Bailleurs sur les priorités que nous nous fixons et les moyens que nous mettons en œuvre pour les réaliser dans une logique de complémentarité et d'efficacité.
- Les contrats locaux de sécurité de la ville de Sartrouville et Carrières-sur-Seine demandent à être réécrits. La politique de prévention primaire en direction des jeunes exposés à la délinquance devra s'articuler avec les ambitions de réussite éducative, et d'insertion par l'activité économique déclinés dans le contrat de ville.
- Le Projet Educatif Territorial de Sartrouville a été adopté au conseil municipal le 25 juin 2015. En articulation avec le contrat de ville, le PEDT décrit les actions spécifiques que la ville et les partenaires développent et développeront en faveur des enfants et adolescents des quartiers politique de la ville : école numérique, dispositif de réussite éducative, projets partenariaux avec les écoles en réseaux d'éducation prioritaire, les acteurs culturels (théâtre, bibliothèque ...) et associations sportives.
- Le Contrat Local de Santé de Sartrouville a été adopté au conseil municipal du 9 avril 2015. Au regard du diagnostic local de santé réalisé, trois axes de travail ont été retenus : Faciliter l'accès aux soins de premier recours pour tous les publics ; améliorer le parcours de santé des populations vulnérables ; améliorer le parcours de soins en santé mentale et la prévention des conduites à risque. Le CLS se décline à l'échelle de la ville. Il s'adresse prioritairement en direction des publics les plus fragiles, à ce titre il constitue le volet santé du contrat de ville.
- Enfin les projets d'aménagement urbains NPNRU de Sartrouville et programme de réhabilitation des Alouettes seront les piliers du changement à venir pour les quartiers prioritaires.



## Emploi - insertion

## Diagnostic

#### Les chiffres-clés :

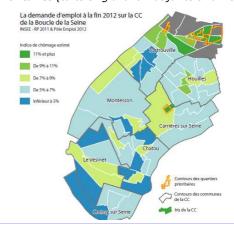
Une évolution entre juin 2014 et juin 2015 de la demande d'emploi fin de mois (DEFM) plus faible à Sartrouville (+0,5%) et à Carrières sur Seine (-0,5%) que sur le reste du département (+4,2%).

Toutefois, la part de la **DEFM sur les quartiers prioritaires** augmente de manière significative : la part de la DEFM dans les QPV était en juin 2014 de **27%** contre **33%** en juin 2015, soit une augmentation de **6%**. *Source : Pôle Emploi juin 2015* 

Un indice de chômage estimé peu élevé aux Indes à 7,2% et 6,3% pour les jeunes, ce qui traduit plus une forme de découragement (non inscriptions à Pôle emploi).

Les femmes et les + de 50 ans plus touchés par le chômage aux Alouettes 19% pour les femmes et 20% pour les + de 50 ans. Source : étude COMPAS janvier 2015

Une forte spatialisation du taux de chômage sur les quartiers prioritaires (carte en grand format jointe en annexe 2)



#### Des enjeux aux orientations stratégiques

- Pré-requis insuffisants pour entrer en formation ou en emploi (langage, utilisation de l'outil informatique, comportement, savoir-être, présentation, méthode).
- Offre de formation remise à niveau et « ASL » existante sur le territoire mais un nombre de places offertes insuffisant.
- Horaires décalés, certains postes nécessitent un véhicule.
- Manque de solutions souples et rapides de garde d'enfants. Places des assistantes maternelles des QPV sous utilisées.
- Difficulté des jeunes diplômés des quartiers prioritaires à trouver un premier emploi à la hauteur de leur qualification.
- Un travail partenarial existant (Mission locale/Pôle emploi/ Villes /Structures d'insertion / Département) mais des dispositifs, des projets insuffisamment connus des publics cibles.
- Méconnaissance ou défiance de certains demandeurs d'emplois envers le service public de l'emploi (SPE).
- Démarche active de Pôle emploi pour recenser les offres d'emploi, mais manque d'information sur les projets d'implantation d'entreprises.
- Transition PNRU NPNRU, baisse de l'activité en insertion constatée, mais la demande du public en insertion reste forte.
- Les missions d'insertion trop courtes, peu de travail dans la durée sur le projet professionnel, les sorties vers l'emploi durable insuffisantes.
- · Offres en insertion très faibles pour les femmes.
- L'accueil et l'accompagnement dans les entreprises parfois inadaptés au public en insertion.
- Besoin des entreprises de tendre vers plus de fiabilité des salariés en insertion.



Orientation stratégique 1 : Lever les freins à l'insertion des publics prioritaires



Orientation stratégique 2 : Redonner confiance dans le service public de l'emploi



Orientation stratégique 3 : Développer les clauses d'insertion, l'offre IAE et améliorer les parcours

#### Exemples de projets déjà développés sur le territoire

- Clauses d'insertion intégrées dans les marchés du PRU : Au cours des différents chantiers mis en œuvre dans le cadre du PRU du quartier du plateau de Sartrouville, entre 2006-2014, plus de 100 000 heures d'insertion ont été effectuées.
- Atelier sociolinguistique "Chemin vers l'emploi" de AMI Services (Association Intermédiaire) et AGS-CSF:
   Ces ateliers linguistiques de 20 séances de 2h30 ont un double objectif: apprentissage du français et un travail sur les démarches de recherche d'emploi et la connaissance des institutions.
- Parrainage vers l'emploi des jeunes diplômés des quartiers prioritaires :
  Les parrains (cadres de grandes entreprises en activité) de l'association NQT accompagnent les jeunes Bac +4 et au delà, dans leur recherche d'un emploi à la hauteur de leurs compétences.
- Marché à procédure adaptée :

  Depuis septembre 2012, Sartrouville a souscrit un marché d'insertion professionnelle par la mise à disposition de surveillants de cantine, d'agents d'entretien et de personnels techniques de crèche. Marché attribué à l'association Intermédiaire Ami Services.



## **Emploi-insertion**

#### Orientation Stratégique n° 1

Lever les freins à l'emploi des publics prioritaires

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

Financiers:
CABS, Villes, Activit'Y,
Région, État (Bop 104 et
ministère de l'intérieur),
Éducation Nationale
Fondations
Opérationnels:
Villes, Pôle emploi,
Mission locale,
Associations, Activit'Y,
Éducation Nationale

#### Objectif Opérationnel n°2

LCD

办

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: CABS, Villes, Activit'Y, Région, État, Fondations, L 'espace territorial du Conseil départemental, la CAF.

#### Opérationnels:

CABS, Villes, Pôle emploi, Mission locale, CCAS, CAF Associations, Espace territorial du Conseil départemental

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

<u>Financiers :</u> État, Pôle emploi, DIRECCTE, Activit'Y, FSE

#### Opérationnels:

Pôle emploi, Mission locale, Département, Associations, Activit'Y

# Renforcer les savoirs de bases et le savoir-être des demandeurs d'emploi

- L'apprentissage du français à visée professionnelle: améliorer, évaluer et adapter l'offre aux besoins.
- > Poursuivre le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants» déployé au collège Romain Rolland.
- > Développer une offre d'ateliers en direction des demandeurs d'emploi, **expression, prise de parole, confiance en soi.**
- > Proposer des chantiers éducatifs aux jeunes les plus éloignés de l'emploi.
- > Accompagner les publics dans leur évolution professionnelle et l'identification de leurs compétences, faciliter l'accès à la formation de remise à niveau et favoriser les périodes d'immersion professionnelle en entreprise.

AssociationsÉducation

Nationale

Associations, Pôle emploi, Théâtre, Mission locale

Bailleurs

Pôle emploi

#### Soutenir les dispositifs facilitant l'accès à l'emploi

#### > Parrainage et accompagnement des jeunes :

- Faire un état des lieux des actions de parrainage existantes sur le territoire,
- Organiser une articulation des actions,
- Promouvoir ces dispositifs auprès des habitants des quartiers politique de la ville,
- Évaluer le nombre de bénéficiaires de ces dispositifs issus des quartiers politique de la ville,
- Avoir une action spécifique en faveur des jeunes diplômés : repérage, information, accompagnement pour combler l'absence de réseaux.

#### > Lever les freins à la mobilité :

- Faire connaître la solution du covoiturage,
- Faciliter l'utilisation du vélo comme mode de déplacement.

#### > Lever les freins à la garde d'enfant :

- Faire connaître et promouvoir les assistantes maternelles exerçant en QPV.
- Mettre en place entre le service petite enfance et le Pôle emploi un partenariat afin de proposer un accueil occasionnel des enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle (temps de formation, rendez-vous professionnels, bilans de compétences..).
- Poursuivre la politique actuelle de la ville de Sartrouville qui permet l'accès à la restauration scolaire à tous les enfants sans restriction. Faire respecter cette politique dans la limite des places disponibles. Évaluer les difficultés sur les écoles en RSS.

#### Villes, Pôle emploi, Mission locale, Associations



Villes, CABS
Associations

Sartrouville, Pôle emploi

Sartrouville, Pôle emploi

Sartrouville

# Mobiliser les dispositifs de droit commun en faveur des habitants des quartiers politique de la ville

- > Intensifier les actions type « préparation opérationnelle à l'emploi » (POE) avec embauche à la clé en mobilisant les entreprises locales et leurs groupements.
- > **Développer le recours aux « contrats starter »** (contrat aidé dans le secteur marchand pour les jeunes de moins de 30 ans en difficulté d'insertion des quartiers prioritaires de la politique de la ville).
- > Augmenter le nombre de prescriptions sur les dispositifs EPIDE et « École de la deuxième chance » (communication ciblée en s'appuyant sur les associations de proximité, visites, ...).
- > Mettre en place pour les jeunes des QPV des contrats « garantie jeune » dès l'ouverture du dispositif sur le territoire, avec un objectif de 21% des jeunes en « garantie jeunes » résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- > Promouvoir auprès des entreprises de moins de 11 salariés, le dispositif « zéro coût apprentissage » pour les jeunes de moins de 16 ans.
- > Mobiliser l'offre de service accompagnement globale mise en place par Pôle emploi et le département en faveur des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.



Pôle emploi

Mission locale

Mississ Issals

Mission locale

**GEBS** 

Pôle emploi, Activit'Y



## **Emploi-insertion**

Orientation Stratégique n° 2

Redonner confiance dans le service public de l'emploi

#### Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

Financiers:

CABS, Villes, Région

Opérationnels:

CABS, Pôle emploi, Mission locale, Associations

#### Objectif Opérationnel n°5

#### **Partenaires**

Financiers:

#### Opérationnels:

CABS, Villes, Pôle emploi, Mission locale, Associations, Département.

# Organiser certaines des manifestations pour l'emploi dans les quartiers prioritaires

**Pilote** 

- Délocaliser sur les quartiers prioritaires des manifestations déjà existantes actuellement à l'échelle de la ville.
- > Organiser des « jobdating » spécifiques sur les quartiers prioritaires.

Associations,
Pôle emploi,
Mission locale

#### Faire évoluer les représentations

> Améliorer la communication :

Organiser des rencontres entre SPE, associations de proximité (relais d'informations) et jeunes des quartiers en difficulté d'insertion économique (au moins une fois par an).

> Favoriser le partage d'information entre acteurs :

Se doter d'outils permettant de partager, entre acteurs de l'emploi et professionnels de proximité, des informations sur les champs de compétences, les modes de fonctionnement, les personnes ressources, les projets en cours (forum annuel, annuaire en ligne, brochure).

Villes,
Service public
de l'emploi,
Activit'Y

#### Objectif Opérationnel n°6

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>:
Pôle emploi
Activit'Y
Agglomération

Opérationnels:

Services économique et urbanismes des villes, Intercommunalité, Activit'Y, GEBS

# Repérer le plus tôt possible les besoins en recrutement des entreprises, pour améliorer la formation et l'orientation des demandeurs d'emplois

- > Mettre en place une procédure simple permettant aux services économiques, services urbanisme des collectivités et à Pôle emploi de partager les informations concernant les implantations ou agrandissements d'entreprises afin de permettre au service public de l'emploi de travailler le plus en amont possible avec les entreprises sur les besoins en recrutement et d'anticiper sur le repérage, la mobilisation et la formation des demandeurs d'emploi du territoire, notamment en lien avec les projets EOLE et Grand Paris.
- > Mettre en place un diagnostic territorial partagé au niveau de l'intercommunalité.

Pôle Emploi, Département



## **Emploi-insertion**

Orientation Stratégique n° 3

Développer les clauses d'insertion, l'offre IAE et améliorer les parcours

#### **Objectif** Opérationnel n°7

#### **Partenaires**

#### Financiers:

CABS, Villes, Région, DIRECCTE, Activit'Y,

#### Opérationnels:

CABS, Pôle emploi, Activit'Y, Mission locale, SIAE, Bailleurs, État, Associations, DIRECCTE

#### Structurer la démarche partenariale d'insertion par l'activité économique

**Pilote** 

SIAE

> Regrouper les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) en **GES (Groupement Économique Solidaire)** 

Objectif : atteindre sur le territoire de la future intercommunalité une assise suffisante pour répondre à plus d'appels d'offres et pour prétendre à de nouveaux financements

Sartrouville

- Développer une offre d'insertion ciblée vers les femmes des quartiers politique de la ville
- > Poursuivre dans le cadre du NPNRU le dispositif partenarial de mise en œuvre et de suivi des clauses d'insertion mise en place pour le PNRU
  - Commission Locale d'Insertion par l'économie (CLIPE)
  - Commission de suivi IAE.

Objectif: Améliorer la qualité et l'évaluation des parcours d'insertions.

#### Service politique de la ville

#### **Objectif** Opérationnel n°8

#### **Partenaires**

Financiers: ANRU, Activit'Y, FSE

#### Opérationnels:

CABS, Villes, Pôle emploi, Mission locale, SIAE, Bailleurs, ANRU, État, Activit'Y, Associations

#### Mettre en œuvre des parcours d'insertion

#### > Réaliser dès 2016 un diagnostic insertion du territoire de la CABS :

- Caractéristiques des bénéficiaires du RSA (niveau, secteur d'activité, freins, ...).
- État des ressources du territoire (besoins, offres d'insertion existantes, ...).

#### Activit'Y

#### > Favoriser l'introduction de clauses d'insertion dans les marchés :

Dans une logique de partage d'expérience, utiliser l'expérience acquise par Sartrouville pour développer l'introduction de clauses d'insertion dans les marchés des villes de la CABS et de la future intercommunalité.

Service politique de la ville

#### > Mettre en place des outils et démarches partagés :

- Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation permettant de suivre le parcours des publics en insertion.
- Rédiger et évaluer avec les partenaires des clauses d'insertion une charte d'accueil et d'accompagnement du bénéficiaire (sélection sur motivation, accompagnement du demandeur d'emploi par SPE ou association, engagement de qualité d'accueil de l'entreprise ...).





## Diagnostic

#### chiffres-clés de l'activité Les économique :

Le Groupement des Entreprises de la Boucle de la Seine (GEBS) fédère des entreprises et représente aujourd'hui 341 adhérents, plus de 13 000 salariés et plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ses missions sont le soutien et le développement des entreprises, l'innovation technologique mais aussi la promotion de l'entreprise citoyenne.

#### Répartition des établissements par quartier :

La proportion des établissements pour 1 000 hab est plus faible sur les QPV que sur le reste de la CABS, accentuant le rôle résidentiel des territoires prioritaires. A relativiser pourtant pour les QPV de Sartrouville par la présence de zones d'activité à proximité.

Le QPV les Alouettes présente la couverture la plus faible.

	Nombre d'établissements 2011	Nb/1 000 hab
Le Vaudoire - Centre ville	366	88
Les Dix Arpents	453	67
La Plaine	123	30
la Croix Blanche - Les Richebourgs	124	45
Le Fresnay - Vieux Pays	243	36
Les Trembleaux	<i>78</i>	43
La Marinière	192	29
Les Indes	130	24
Les Champs Thibaux	56	24
Le Val	106	37
L'Union	181	42
Les Quatre Chemins	87	27
Ville de Sartrouville	2 343	46
Les Alouettes	32	12
Champignon Vignes Blanches	130	55
Victor Hugo Bezons	128	50
Village Doumer	356	76
Berteaux Fermettes	93	28
Ville de Carrières-sur-Seine	744	48
CC de la Boucle de la Seine	9 342	55
Yvelines	80 302	57
	Sour	ce : SIRENE 2011

#### Des enjeux aux orientations stratégiques

De nombreux atouts présents et à venir sur les territoires qu'il convient de préserver, valoriser et accompagner par une stratégie ambitieuse pour le développement de la mixité fonctionnelle des guartiers :

- La présence d'entreprises dans et à proximité des QPV, mais inadéquation entre les postes proposés et les profils sur certains métiers (métallurgie).
- L'arrivée de la tangentielle nord (gare sur le Plateau) et le prolongement du T2 (connexion vers d'autres zones de développement économique et d'emploi).
- La Zone Franche Urbaine a permis le maintien de services et de commerces de proximité sur le Plateau, mais l'absence de foncier disponible et le contexte économique ont freiné son efficacité.
- ZFU territoire entrepreneurs maintenue en 2015.
- Sur les Alouettes, les commerces sont enclavés et ferment par manque de clientèle.

Orientation stratégique 1 : Favoriser le maintien le développement d'entreprises, services et de commerces proximité

#### L'accompagnement à la création d'entreprises :

- Présence sur le territoire d'un réseau d'accompagnement à la création d'entreprises performant, pouvant accueillir tout public (BGE, ADIE, PIVOD, Yvelines actives).
- Mais difficulté à toucher les habitants des quartiers. Lors des informations collectives organisées au cœur des quartiers : 400 personnes reçues, seulement 19 habitants des QPV.



Orientation stratégique 2 : Accompagner et soutenir la création d'entreprises les habitants des quartiers

#### Faiblesse du développement de l'économie sociale et solidaire

- La présence d'un tissu associatif de proximité est un atout pour le développement économique des quartiers.
- Mais ces associations sont fragilisées par la charge administrative grandissante et les financements publics en diminution. L'adaptation au contexte économique et institutionnel reste un enjeu important.
- Manque de structure d'insertion par l'activité économique.
- Offre d'insertion pour les femmes insuffisantes.



Orientation stratégique 3 : Soutenir les associations et explorer le potentiel que constitue l'économie sociale et solidaire sur les quartiers

#### Exemples de projets déjà développés sur le territoire

Un hôtel d'activités en ZFU - territoire entrepreneurs : il accueille les créateurs d'entreprise et les entreprises en développement de tous types d'activités. Il facilite le développement des jeunes entreprises en proposant des locaux adaptés avec des conventions d'occupations souples et évolutives, des services tertiaires et un accompagnement du dirigeant, le tout dans un espace convivial.

Un groupement d'entreprises : créé en 2006, le GEBS est aujourd'hui le premier groupement d'employeurs des Yvelines. Professions et tailles d'entreprises variées s'y côtoient, des TPE aux grandes entreprises, en passant par les PME, les PMI et les ETI. Alliée à son volontarisme, cette diversité constitue l'originalité, la puissance et le dynamisme du GEBS.



Orientation Stratégique n°1 Favoriser le maintien et le développement d'entreprises, de services et de commerces de proximité

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

#### <u>Financiers</u>:

CABS, ANRU, CDC

<u>Opérationnels</u>: Logement Francilien, la Pépinière, Structures d'aide à la création, Chambres consulaires

#### Objectif Opérationnel n°2

#### **Partenaires**

#### Financiers:

CABS , État, DIRECCTE, ANRU, Région (notamment Programme Qualifiant Territorialisé), CDC.

#### Opérationnels:

Chambres consulaires , Bailleurs, Éducation nationale, la pépinière, le GEBS, Pole emploi, ANRU, Cellule Insertion du Territoire d'Action Départementale

# Compléter le projet de développement économique dans le cadre du NPNRU et affiner les stratégies à long terme

> Définir la stratégie et le plan d'action pour le devenir des zones d'activités à proximité du QPV du Plateau à Sartrouville, notamment le devenir de la zone d'activités des Sureaux (40 entreprises et 500 salariés). Études inscrites au protocole de préfiguration du NPNRU.

> Évaluer le dispositif « ZFU» et le potentiel de dynamisation économique du nouveau dispositif ZFU-Territoire entrepreneurs pour le Plateau à Sartrouville et plus largement, le territoire intercommunal. Études inscrites au protocole de préfiguration du NPNRU.

#### Pilote

CABS, Sartrouville

Service PV CABS

#### Répondre aux besoins des entreprises

- > Valoriser l'outil que constitue l'hôtel d'entreprises du Plateau à Sartrouville et favoriser les entreprises pouvant potentiellement se développer sur le quartier/secteur.
- > Compléter l'offre de locaux de l'hôtel d'entreprises en proposant des locaux à vocation artisanale (atelier+bureau) et à l'économie sociale et solidaire permettant à de petites entreprises à la recherche de surfaces modestes de s'installer. Ces locaux pourraient être situés dans le quartier politique de la ville ou bien dans les franges de celui-ci. Une attention particulière devra être portée à la sélection des activités, à la qualité de conception des ateliers et aux modalités de gestion des espaces.
- > Anticiper les besoins en locaux professionnels afin de maintenir les entreprises sur le territoire
- > Mener une étude relative à la création d'un centre d'affaires sur le QPV du plateau
- > Accompagner la stratégie de l'implantation de commerces en menant une action ciblée par QPV. Renforcer les petits pôles d'attractivité commerciale et leur complémentarité.
- > Identifier les métiers en tension sur le bassin d'emploi, développer une offre de formation et d'apprentissage, faire découvrir ces métiers et faire naître des vocations (ex : chaudronnier, soudeur, métallier) pour faire face aux difficultés de recrutement des entreprises.







Logement Francilien

CABS

Pôle emploi, Mission locale, villes



Orientation Stratégique n°2 Accompagner et soutenir la création d'entreprises par les habitants des quartiers

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

Financiers:

CABS , État, DIRECCTE, DRDF Région, CDC, Activit'Y.

#### Opérationnels:

Structures d'accompagnement des porteurs, Villes, CABS, Pôle emploi, GEBS, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Activit'Y, Cellule Insertion du Territoire d'Action Départementale, Éducation Nationale.





Orientation Stratégique n°3 Soutenir les associations et explorer le potentiel que constitue l'économie sociale et solidaire sur les guartiers

# Objectif Opérationnel n° 4

#### **Partenaires**

Financiers :

CABS, Conseil Départemental.

Opérationnels : Villes, BGE Associations

(DLA),

## Soutenir les acteurs associatifs intervenant auprès des habitants des QPV

#### > Structurer le tissu associatif :

- Organiser un plan de formation pour les associations des QPV.
- Encourager les mutualisations de moyens, la formation des membres des conseils d'administration et des salariés.
- Encourager le recours au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).
- Accompagner les associations dans la mise en place d'outil d'évaluation notamment.

#### > Préserver le tissu associatif :

- Améliorer la sécurisation des financements par la mise en place des conventions triennales avec l'État pour les crédits spécifiques de la politique de la ville.
- Définir des objectifs clairs et atteignables et des critères d'évaluation partagés.
   Notamment sexe et lieux d'habitation ( QPV et TV) des bénéficiaires des actions.

#### **Pilote**

Service
politique de
la ville de la
CABS et
services vie
associative
des villes



Associations et service politique de la ville CABS

Opérationnel n° 5

#### **Partenaires**

**Objectif** 

#### Financiers:

Activit'Y, Région, CABS, CDC

Opérationnels :

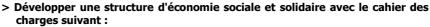
Activit'Y, Villes de l'intercommunalité, DIRECCTE, CDC, Entreprises et institutions potentiellement clientes de la structure

#### Développer une structure d'économie sociale et solidaire

Mener en 2016 les études préalables à la création d'une structure d'économie sociale et solidaire :



- Repérer et d'étudier des modèles économiques innovants développés sur d'autres territoires.
- Identifier les domaines d'intervention non ou insuffisamment couverts sur le territoire de la CABS et à l'échelle de la future intercommunalité.
- Réaliser une étude de marché afin d'évaluer la potentialité d'autonomie financière à moyen terme.



- Permettre l'insertion par l'économique à destination des habitants des QPV et prioritairement en direction des femmes.
- Permettre la qualification des demandeurs d'emplois dans des secteurs porteurs d'emploi.
- Répondre aux besoins de services non ou insuffisamment couverts sur le territoire de la CABS (collectivités locales, institutions, entreprises, voire particuliers).
- Rechercher un modèle économique permettant une certaine autonomie financière à moyen terme.



LCD







# Cohésion sociale Famille

## Diagnostic

#### Les chiffres-clés:

Les quartiers politique de la ville se caractérisent par une surreprésentation forte des ménages avec enfant(s) et des familles monoparentales.

- Ménages en couple avec enfants: 47% des ménages sont en couple avec enfants sur les Indes contre 36% sur Sartrouville ou la CABS.
- Ménages en couple avec enfants : 47% sur le quartier des Alouettes contre 40% pour Carrières-sur-Seine et 36% pour la CABS.
- Familles monoparentales : 32,6% sur la Marinière, 28% sur les Indes, 30% sur le quartier des 4 chemins et 25,8% sur les Alouettes contre 21,1% sur la CABS

Source : Diagnostic et enjeux du territoire — Compas janvier 2015-sur données INSEE 2010 Maison de la Famille 120 avenue du Général-de-Gaulle, Sartrouville Ouverte en juillet 2014 ( PNRU1)



#### Des constats aux orientations stratégiques

- Existence de dynamiques de solidarité entre parents. Café des mamans à Carrièressur-Seine et réseau des mamans et maison de la famille à Sartrouville. Ces groupes présentent une réelle mixité sociale. Mais vigilance pour maintenir la participation des familles les plus fragiles socialement et répondre à des besoins et attentes qui peuvent être différentes.
- Des activités qui s'appuient sur des temps de convivialité et de partage (temps parents - enfants, mais aussi entre adultes) : atelier cuisine, couture et la ludothèque sur le quartier des Alouettes.
- Sorties culturelles en famille via le dispositif « culture du cœur » relayé par plusieurs associations et via les actions portées par le Centre Dramatique National de Sartrouville.
- Mais des adultes en difficulté concernant l'exercice de leur rôle parental : la relation parent - école, l'usage d'internet, les problèmes d'addiction, de santé, d'échec scolaire et de difficultés d'apprentissage.
- Dans l'ensemble, les activités proposées sont insuffisamment adaptées aux parents qui travaillent à temps complet et aux familles monoparentales.
- Les pères sont peu présents dans les actions de soutien à la parentalité.
- Difficulté à rejoindre le monde du travail après un congé parental et à concilier vie active et vie familiale.
- La maison de la famille, ouverte sur le Plateau à Sartrouville en juillet 2014, n'est pas encore suffisamment identifiée et utilisée par les habitants des Indes.
- Ouverte en septembre 2014, l'antenne relais d'assistantes maternelles dispose de 2 éducatrices de jeunes enfants. Elle est bien identifiée et utilisée par les assistantes maternelles du plateau (4 à 5 animations par semaines avec en moyennes 15 enfants et 5 assistantes). La halte garderie « Au Clair de la Lune » dispose de 20 places.



Orientation stratégique : Développer le soutien à la parentalité en partant des besoins des familles

#### Des projets innovants déjà développés sur le territoire

**Réseau des mamans de Sartrouville :** Dispositif municipal co-construit et animé par les mamans, ce réseau a pour objectif de prévenir l'isolement et de valoriser le rôle des mamans à travers des groupes de parole et des cafés-rencontres. Un partenariat a été construit avec le Conseil départemental pour toucher les futures ou jeunes mamans. Plus de 220 mamans en font partie actuellement.

**Café des mamans à Carrières-sur-Seine :** Collectif d'une vingtaine de femmes de 30 à plus de 60 ans, accompagné par le secteur du CCAS « Animations de quartier ». L'objectif est de lutter contre l'isolement et aussi de contribuer au lien social et à l'accès aux droits en général. Il s'agit de co-construction d'actions avec le CCAS sur le quartier des Alouettes : ateliers informatiques, de danse, repas de quartier, réunions d'informations.

La maison de la famille de Sartrouville : Lieu d'accueil, d'information et d'échanges sur toutes les questions liées à l'enfance, l'adolescence et la famille, pour soutenir les parents dans leurs rôles d'éducateurs. Cette structure municipale propose des groupes de parole, des activités parents-enfants (éveil corporel ...), des conférences, ainsi que des entretiens individuels avec des professionnels. En 2015, des formations gratuites aux premiers secours ont été proposées aux parents.

Le « forum de la famille » : Événement annuel qui se déroule sur deux jours. Articulé autour de tables-rondes, d'ateliers interactifs et d'une soirée ciné-débat, ce forum permet de réfléchir aux problématiques familiales actuelles rencontrées par les familles mais aussi par les professionnels de la petite enfance, de l'éducation ou encore des secteurs associatifs et institutionnels.



# Cohésion sociale Famille

Orientation Stratégique Développer le soutien à la parentalité en partant des besoins des familles

## Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, CAF

#### Opérationnels:

Villes, CCAS, CAF, Département (PMI-ASE)

# Objectif Opérationnel n°2

#### Partenaires

#### Financiers:

Villes, CAF

#### Opérationnels:

Villes, Pôle emploi, CAF, Département (PMI)

# Améliorer la complémentarité et la lisibilité des actions développées par les partenaires du territoire.

Pilote

Villes

Villes

- > Mieux communiquer sur les actions d'accompagnement à la parentalité proposées par les communes, les associations et les institutions :
- · Aller au-devant des publics prioritaires, adapter l'offre
- Faire des activités en dehors des équipements pour les rendre visibles
- Travailler sur la signalétique
- S'appuyer sur des « mamans relais », sur les associations de proximité, les PMI, les écoles, la CAF, les personnes ressources ...
- Fédérer le réseau de professionnels autour de la parentalité pour répondre au mieux au besoin de la population des quartiers prioritaires.
- > En s'appuyant sur les instances et la dynamique du projet éducatif territorial :
- Mieux communiquer et échanger auprès des parents sur les dispositifs existants concernant l'accompagnement à la scolarité et les projets d'éducation artistique, culturels et sportifs sur le temps scolaire et extra-scolaire
- Mieux articuler l'offre sur le temps scolaire et extra-scolaire
- > Actualiser et faire connaître l'annuaire des lieux ressources de parentalité sur le territoire
- > Engager une réflexion sur la préfiguration d'un centre social aux Alouettes, avec volet «Animation Collective famille»

#### Villes, Associations

CCAS
Carrières S/
Seine

#### Améliorer l'accessibilité des structures petite enfance



- Lors des commissions sociales, faciliter l'accès en halte-garderie des parents en parcours d'insertion
- > Promouvoir et faire connaître les assistantes maternelles des QPV. Ces dernières disposent de places rapidement mobilisables.
- Animer le site internet dédié aux assistantes maternelles du territoire
- Poursuivre les accompagnements et animations de qualité offerts dans les Relais d'assistantes maternelles (RAM)
- > Réunir les deux PMI pour une ouverture sur des horaires plus larges à Sartrouville
- > Ouvrir une PMI sur Carrières-sur-Seine

Sartrouville

Sartrouville

Département

Département



# Cohésion sociale Famille

Orientation Stratégique

Développer le soutien à la parentalité en partant des besoins des familles (suite)

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, CABS politique de la ville, Conseil départemental pôle territorial, État politique de la ville et droit commun CAF

#### Opérationnels :

Villes, Pôle emploi, CAF, Département (Activit'Y)

# Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, CABS politique de la ville, Conseil départemental pôle territorial, État politique de la ville,

#### Opérationnels:

Villes, CAF, Département, associations

# Développer des actions permettant les rencontres et le développement des échanges et solidarités entre parents

- > Préserver les espaces formels et informels de rencontre et solidarité entre parents :
- Soutenir et développer le réseau des mamans et les animations de quartiers comme lieu d'expression des besoins, de construction de projet et de solidarité.
- Organiser des sorties/activités en famille à prix abordables et accessibles aux familles dont les parents travaillent y compris en direction des familles avec adolescents et des familles monoparentales.
- Mobiliser les parents des quartiers prioritaires pour le forum de la famille.
- > Mettre en œuvre des actions permettant de maintenir une mixité sociale représentative des villes et la mobilisation des parents des QPV, par exemple :
- la reprise d'emploi après un congé parental: ateliers pour travailler son CV, son image, la confiance en soi, remise à niveau (Réseau des mamans).
- > Favoriser le développement d'actions plébiscitées par les familles des quartiers prioritaires au sein de la maison de la famille et avec les partenaires du Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Par exemple :
- Les outils de **communication non violente** avec les adolescents, les institutions, ...
- Les outils d'amélioration de l'estime de soi pour les parents et les enfants.

# omme Ville Sartrouville milles Associations et des Associations, Sartrouville

- Associations, Villes
- Ville Sartrouville
- Ville Sartrouville

#### Améliorer l'accès aux droits des familles

- > Créer un lieu sur le plateau regroupant une permanence du secteur d'action sociale, une PMI et des salles d'activités pour répondre au mieux aux besoins et demandes.
- > Maintenir une présence de la CAF accessible par les habitants quartiers prioritaires :
- Mettre en place un accueil CAF à Sartrouville dans des locaux partagés, avec la création d'un espace multimédia en libre service.
- Organiser des informations en direction des ayants droit de la CAF pour leur permettre d'acquérir de l'autonomie dans les prises de rendez-vous et la gestion en ligne des prestations CAF.
- Étudier la mise en place d'un Point relais CAF à Carrières sur Seine, en collaboration avec les acteurs locaux.
- Développer des rendez-vous concernant l'accès aux droits des familles, en ayant pour objectif de réaliser 200 rendez-vous des droits par an sur le territoire de Sartrouville.

Département

CAF

CAF

CAF

CAF



# Cohésion sociale

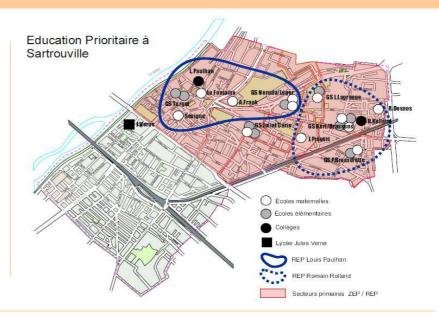
### Réussite éducative et scolaire

### Diagnostic

#### Les données-clés :

- Les quartiers politique de la ville de la CABS concentrent une part importante d'enfants mineurs potentiellement vulnérables sur le plan socio-éducatif.
   Plus de 1 780 enfants sont ainsi repérés sur ces territoires par le territoire d'action social.
- Les risques de déscolarisation sans diplôme sont plus marqués sur les QPV que sur les territoires noninscrits à la géographie prioritaire.
- Enfin, les QPV se distinguent aussi fortement des autres quartiers de par la faible présence d'adultes disposant d'un haut niveau de formation.

Diagnostic local partagé du Conseil départemental juin 2012 Conclusions Étude diagnostic COMPAS 2014



#### Des constats aux orientations stratégiques

- Au collège Romain Rolland du Plateau, le taux de CSP défavorisées est passé de 39 % en 2012 à 58,30% en 2014.
- Sentiment de discrimination exprimé par les élèves et les parents. Personnel de l'éducation nationale et élèves en souffrance.



Orientation stratégique 1 : Soutenir les enfants dans les apprentissages

- Importance du décrochage scolaire.
- Un dialogue et une coordination insuffisants entre acteurs concernés pour lutter contre le décrochage et articuler les réponses.
- Difficulté pour les jeunes et les parents à anticiper sur le projet d'orientation scolaire. Difficulté également à comprendre ses enjeux et son fonctionnement.
- Méconnaissance des métiers.



- Offre de loisirs et activités extrascolaires insuffisantes pour les enfants sur le quartier et/ou pas toujours accessibles aux familles à netites ressources.
- 32 % des enfants domiciliés dans les quartiers de la » politique de la ville » fréquentent des activités extra-scolaires contre 85% a l'échelle des villes.
- Méconnaissance des outils et dispositifs mobilisables pour les départs autonomes de jeunes.



*Orientation stratégique 2 : Prévenir le décrochage scolaire* 



Orientation stratégique 3 : Favoriser le développement personnel des enfants et des jeunes



### Réussite éducative et scolaire

### Le Programme de Réussite Éducative à Sartrouville

#### Les objectifs du dispositif

Ce dispositif s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité scolaire, familiale, sanitaire ou sociale les empêchant, à court, moyen ou long terme, d'avoir un développement harmonieux. Le public habite un des quartiers prioritaires (REP/Zone prioritaire et territoires de veille) et répond aux critères de suivi du DRE. Après proposition et définition d'un projet pour l'enfant, les familles doivent être volontaires pour intégrer ce dispositif.

Deux objectifs principaux:

- permettre un épanouissement personnel de l'enfant par un échange constant entre les partenaires et la famille avec l'aide d'une équipe pluridisciplinaire ;
- mettre en place un parcours propre à chaque enfant et orienter les familles vers les structures dites de droit commun (CAF, travailleurs sociaux, sécurité sociale...).

Le lien avec les parents est un élément essentiel du DRE. Par la mise en place d'accompagnement parental et d'actions de soutien individuelles et/ou collectives, l'objectif est de permettre aux parents d'être des acteurs à part entière de la réussite de leur enfant. Pour cela, outre des entretiens individuels, les familles construisent des objectifs qui sont inscrits dans un contrat d'engagement validant le parcours.

#### Le fonctionnement du dispositif

Le DRE repose sur une équipe au sein du CCAS, composée d'un coordinateur et d'un référent des familles, et sur deux équipes pluridisciplinaires de soutien (EPS), en fonction des réseaux d'éducation prioritaire (REP Louis Paulhan et REP Romain Rolland).

L'équipe pluridisciplinaire de soutien est chargée de proposer et discuter les parcours, en respectant les attentes des parents et enfants, ainsi que des actions à mettre en place tout en assurant le suivi et la réalisation concrète des préconisations formulées. L'apport de chacun des professionnels participant est alors déterminant, afin de proposer la meilleure solution pour l'enfant et sa famille. L'équipe pluridisciplinaire est composée de professionnels représentant chacun une institution et une discipline différente composée de : l'équipe de réussite éducative du CCAS, des assistantes sociales de l'espace territorial, des assistantes sociales scolaires, des directeurs d'école élémentaire, des psychologues scolaires, une éducatrice de jeunes enfants du Conseil départemental, la conseillère sociale au commissariat, l'infirmière scolaire de collège.

Les suivis sont assurés par le référent des familles, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires associatifs, éducatifs, médicaux et sociaux autour de l'enfant et de sa famille.

#### Les évolutions du dispositif

- Redéfinir, par un travail de diagnostic mené par les équipes pluridisciplinaires et le comité technique du DRE, les actions qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre de la réussite éducative, dans une visée prospective.
- Développer les actions en direction des collégiens autour de l'orientation et du décrochage scolaire, en partenariat avec d'autres services municipaux et les institutions éducatives et sociales du territoire.
- Développer les partenariats dans le secteur de la santé, dans le cadre d'actions collectives et/ ou individuelles de prévention, et de suivis.
- Développer les actions en direction des parents, en partenariat avec le service famille.

	Nb bénéficiaires action	Nb familles bénéficiaires	Nb enfants suivis individualisés	Temps forts
2006				Mise en place du DRE. Diagnostic et candidature
2007	957	957	21	Recrutement coordinateur. Création des EPS, charte de confidentialité, fiche de liaison
2008	1007	562	70	Nouvelle coordinatrice. Recrutement référente des famille
2009	204	120	204	Développement des actions collectives
2010	401	276	228	Nouvelle coordinatrice. Action «Dispositif nouvelle chance »
2011	408	318	295	Nouvelle équipe
2012	492	316	365	Action « lunettes gratuites »
2013	345	288	144	Actions « médiation familiale ». Développement des actions individualisées .Mise en place du logiciel de gestion des suivis. Évolution à la baisse du nombre d'enfants en suivi individualisé due à la demande de l'État de plafonner le nombre de suivis par référent de parcours.
2014	374	309	346	Action « Cultures du cœur ». Évolution à la hausse du nombre d'enfants en suivi individualisé due à la demande de l'État d'intégrer les enfants de l'action coup de pouce dans le suivi individualisé.



### Réussite éducative et scolaire

### Le Programme de Réussite Éducative à Carrières-sur-Seine

#### Les objectifs du dispositif

Depuis 2008, le Programme de Réussite Éducative est ouvert aux enfants carrillons de 2 à 16 ans et leurs familles, habitant sur le quartier prioritaire des Alouettes et présentant des signes de fragilité sociale, économique, familiale, éducative ou sanitaire.

A travers une approche globale et généraliste des difficultés rencontrées par l'enfant et sa famille, le PRE propose un parcours individualisé propre à chaque situation. Il agit sur les différents leviers nécessaires au bien-être et à l'épanouissement personnel de l'enfant ou du jeune et donc à sa réussite éducative.

L'approche se veut globale et facilitatrice d'accès aux droits : le dispositif prend en effet en compte les différentes problématiques rencontrées par la famille et travaille, avec la famille elle-même, à lever les divers freins identifiés.

Bien souvent, le PRE des Alouettes s'avère un premier sas d'accès aux droits, avec orientation vers le Secteur d'Action Sociale de Chatou, la CPAM, la CAF ou vers des acteurs associatifs types le Sémaphore, l'ASTI, etc.

#### Le fonctionnement du dispositif

Un Coordinateur, une Référente des familles ainsi qu'une équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) œuvrent au quotidien à la réussite des enfants et jeunes. L'équipe de professionnels accompagne la famille dans l'élaboration d'un parcours personnalisé adapté aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent.

La Référente des familles reçoit et écoute régulièrement les familles, les accompagne dans ce parcours personnalisé, toujours en lien avec les différents partenaires (équipes éducatives et enseignantes, mais aussi acteurs socio-médicaux, associatifs, etc.).

#### Des actions concrètes :

- Des activités sportives d'orientation dans l'espace destinées aux plus petits, pour les aider à prendre confiance en eux;
- Des Clubs coup de pouce, pour aider les élèves de CP à se familiariser avec la lecture et l'écriture ;
- Des activités parents /enfants qui permettent de partager un moment privilégié en famille tout en renforçant le lien parents/enfants ;
- Un accompagnement scolaire à domicile avec l'association E.S.A (Entraide Scolaire Amicale).
- Un soutien financier facilitant l'accès aux soins, aux loisirs et à l'éducation.

#### Les évolutions du dispositif

	Nb enfants concernés par au moins une action	Nb familles bénéficiaires	Nb enfants suivis individualisés	Evénements marquants de l'année
2008				Mise en œuvre du PRE ; Groupes de travail pour développer le partenariat ; Adoption de la charte de l'EPS et des outils sur lesquels reposent les fondements des échanges entre les membres ; Mise en œuvre des premières actions.
2009	119		86	
2010	73	44	61	Renouvellement de l'équipe
2011	67	42	59	Nouvelle Coordinatrice Accent sur actions individualisées
2012	66	45	57	
2013	92	48	73	Mise en place d'un dispositif d'accueil des élèves temporairement exclus
2014	84	49	63	Nouveau Coordinateur et nouvelle Référente-famille



### Réussite éducative et scolaire

Orientation Stratégique n°1

Soutenir les enfants dans les apprentissages

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

<u>Financiers :</u>
Villes, Éducation
nationale, CABS et État
dans le cadre de AAP
annuel

Opérationnels : Villes, Éducation nationale, Écoles Collèges, Théâtre de Sartrouville, Bibliothèque/ Médiathèques/ Associations...

#### Objectif Opérationnel n°2

#### **Partenaires**

Financiers:
CAF, DDJS, CCAS
Sartrouville, Villes,
CGET, Éducation
nationale, Département

Opérationnels :

Associations, CCAS Sartrouville, Maison de la famille Sartrouville et SIJ, Éducation nationale Département



# Favoriser la mixité sociale au sein des <sub>Pilote</sub> établissements scolaires



- > Proposer des **filières spécialisées et attractives** dans les collèges en REP (ex : classes à horaires aménagés art/sport, anglais renforcé, options ...).
- > Valoriser les écoles et collèges en communiquant sur les initiatives, les projets et les réussites.
- > Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT) sur Sartrouville, développer les partenariats associations/ institutions/ collèges et écoles pour développer des projets dans le respect des missions de chacun (intervention sur temps de pause méridienne, école ouverte, accompagnement éducatif).







Sartrouville,
Institutions et
Associations



# Permettre un accompagnement personnalisé aux enfants et adolescents scolarisés en réseau d'éducation prioritaire

- > Diversifier l'offre afin de répondre aux besoins des enfants et aux choix des
- Offre Sartrouville, rentrée 2016 : dispositif d'accompagnement éducatif (135 enfants).
- Offre Carrières-sur-Seine, rentrée 2016 : CLAS (80 collégiens et lycéens)
- Offre associative : objectifs 2016

 $\ \ \, \text{A Sartrouville}:$ 

- ECD: 60 adolescents de la 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>,
- CSF UL/MJC : 30 collégiens ,
- Chabab: 50 à 70 enfants de primaire,

A Carrières-sur-Seine :

- Asti: 20 enfants de primaire.

Associations

CCAS

Sartrouville

- > Poursuivre l'accompagnement individualisé par les équipes pluridisciplinaires de soutien des PRE de Carrières-sur-Seine et Sartrouville.
- Accompagner 370 enfants adolescents et leur famille sur Sartrouville et 80 sur Carrières-sur-Seine.
- Recruter un second référent famille puis un troisième dès que les cofinancements du PRE le permettront.
- Développer des actions innovantes et adaptées aux problèmes identifiés en complémentarité avec le droit commun existant sur le territoire.
- > Mettre en place l'école du numérique : Le collège Louis Paulhan a été retenu comme préfigurateur pour la rentrée 2015 lors d'un appel à projet lancé par l'Etat pour le plan numérique pour l'éducation. Il s'agit de doter chaque élève de 5ème pendant trois ans d'une tablette tactile. Le collège va expérimenter en partenariat avec le département des Yvelines un Environnement numérique de travail prenant appui sur une connexion THD par fibre optique et un déploiement de réseau Wifi interne à l'établissement. Dans le cadre du travail interdegré, 5 écoles élémentaires appartenant au réseau d'éducation prioritaire ( Turgot, Georges Brassens, Paul BERT, et Pablo Neruda) vont bénéficier également de ce projet en 2015.



Sartrouville



ATA

### Réussite éducative et scolaire

Orientation Stratégique n°1 Soutenir les enfants dans les apprentissages

#### Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Opérationnels :
Éducation nationale,
CCAS, Action territoriale
du Conseil
départemental,
Associations, Services
des Villes ( SIJ ) CCAS...

#### Mettre en place les outils méthodologiques nécessaires à l'atteinte et à l'évaluation des objectifs

- > Organiser 1 fois par an une rencontre des partenaires de proximité des 3 quartiers: associations, principaux de collèges et directeurs d'écoles, services du Conseil départemental, CCAS des villes /PRE. Objectif: présenter les actions prévues sur l'année, partager les expériences; adapter, articuler et mutualiser les actions; évaluer les résultats et envisager des évolutions.
- > Partager et analyser les statistiques : Compléter annuellement avec les principaux de collège les tableaux statistiques ci-dessous pour chaque collège des territoires de Carrières-sur-Seine et Sartrouville.

Tx CSP Défavorisées à l'entrée en 6ème
Retards entrants 6ème
Tx de réussite au DNB série générale
Taux de passage 3ème vers seconde GT
Ancienneté moyenne des enseignants dans le poste en années
Signalement pour absentéisme de niveau 1, 2 et 3
Exclusions définitives
Exclusions temporaires dont exclusions inclusives
Nombre de commissions éducatives

Pilote

Équipe

**CABS** 

politique

de la ville

Éducation nationale

# Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

<u>Financiers :</u>
ARS, DDJS, CCAS,
Villes, CGET, Éducation
nationale

<u>Opérationnels :</u> Éducation nationale, Associations, CMP CCAS

# Prévenir les difficultés scolaires liées à l'absence de suivi santé (orthophonie et psychomotricité)

Données disponibles concernant les évaluations des acquis scolaires des enfants et leurs évolutions

- > Si les co-financements PRE le permettent, mettre en place les ateliers de développement psychomoteur au sein des équipements de proximité. Cette action n'a pas pu être lancée en 2015 faute de financement suffisant. Elle permettrait pourtant une réponse dans l'attente de la prise en charge CMP (18 mois) pour des familles qui n'ont pas les moyens de se tourner vers le libéral.
- > Effectuer un travail de diagnostic avec les équipes éducatives de l'Éducation nationale et l'équipe du PRE afin de déterminer le type d'actions collectives à mettre en place au sein de l'école et les financements possibles.







**Pilote** 

Sartrouville

(SIJ, DRE)

**PSAD** 

**CCAS** 

CCAS

SIJ

Carrières

Sartrouville

# Cohésion sociale

### Réussite éducative et scolaire

#### Orientation Stratégique n°2

#### Prévenir le décrochage scolaire

# Objectif Opérationnel n°5

#### **Partenaires**

#### Financiers:

État CABS dans le cadre AAP, GIP rectorat (FSE).

#### Opérationnels:

CIO, Collèges Associations, Villes, CCAS Sartrouville SIJ, Carrières-sur-Seine. PSAD, Entreprises, GEBS

#### Objectif Opérationnel n°6

#### **Partenaires**

#### <u>Financiers</u>:

État. CABS dans le cadre AAP, GIP rectorat (FSE). FIPD

#### Opérationnels:

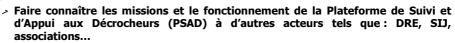
Sartrouville SIJ, Carrières sur-Seine, PRE, Collèges, Associations, Parents.

#### Renforcer le travail partenarial autour de l'orientation

Renforcer le travail des acteurs de quartier et services des villes avec le CIO dans le but de relayer une première information et d'orienter les adolescents et parents les plus éloignés de la compréhension des enjeux et mécanismes de l'orientation.

#### > En collaboration et avec l'aide du CIO :

- Développer des actions proposant aux jeunes et à leurs parents d'être acteurs de leur orientation par une meilleure compréhension des filières, des dispositifs, des échéances, des conditions d'admission, etc.
- Proposer un forum des métiers du territoire de l'agglomération.
- Innover dans les outils d'information des parents sur les enjeux, les mécanismes et les grandes échéances de l'orientation de leurs enfants.
- Sensibiliser les professionnels qui gravitent autour des adolescents (professeurs, conseillers, éducateurs) et les parents aux métiers et filières qui embauchent avec une attention particulière donnée aux jeunes filles.



 Mener avec les partenaires une réflexion sur l'opportunité d'élargissement du PSAD à d'autres acteurs, principalement ceux à même de repérer et orienter sur le PSAD les jeunes qui ont décroché et ne sont plus «connus » ou suivis par les institutions.

> Partenariat Entreprises / écoles stage de 3ème : travailler avec les entreprises de la Boucle de la Seine, l'union des commerçants, le SIJ et autres partenaires (y compris institutionnels et associations) pour proposer des offres, un calendrier de stages et des événements, en priorité aux adolescents des quartiers prioritaires qui ne disposent pas de réseau et aux élèves qui doivent choisir une orientation professionnelle à l'issue de la troisième.

> Dans un lycée ou collège de chaque ville de la CABS, accompagner les élèves dans la **création d'une mini d'entreprise**. Pour les établissements en REP, articuler ce projet avec les actions développées par les associations d'aide à la création d'entreprises sur les OPV

#### s la ojet les GEBS

# Développer des prises en charge multi-partenariales des élèves décrocheurs

- > Proposer aux jeunes exclus temporairement des collèges une démarche positive pendant le temps de l'exclusion : actions de bénévolat au sein d'associations, définition d'un projet de formation :
  - Formaliser des modalités de travail entre structures partenaires et l'Éducation nationale.
  - Définir les conditions d'accueil ainsi que les objectifs et attentes à l'égard de l'élève accueilli.
  - Formaliser des conventions avec les structures partenaires accueillantes.
  - Associer les parents à la construction du projet pour l'adolescent.
  - Personnaliser/ adapter les réponses en fonction de la situation du jeune.
  - > Prévenir le décrochage scolaire en sensibilisant les parents sur des thématiques relatives à la scolarité grâce à la mise en place de groupes de parole.
  - > Améliorer la capacité des institutions à dialoguer avec les familles en difficulté : temps, formations interinstitutionnelles, partages d'informations et d'expériences.

Villes Education Nationale

Sartrouville,
Maison de la

Éducation Nationale Sartrouville



### Réussite éducative et scolaire

Orientation Stratégique n°3 Favoriser le développement personnel des adolescents et des jeunes

# Objectif Opérationnel n°7

#### **Partenaires**

Financiers:

DDCS, Villes

<u>Opérationnels :</u>
Associations, DDCS,
Maison de l'Europe de
Saint Germain en Laye,
Sartrouville : SIJ, OMEF

# Soutenir les activités sportives et culturelles des jeunes en priorisant les actions qui favorisent la participation aux projets et l'autonomie des 16/25 ans

- > Poursuivre et développer le travail engagé grâce aux **parcours éducatifs du CNDS** en partenariat avec les clubs sportif du territoire et l'Éducation nationale.
- > Valoriser les compétences acquises par les jeunes lors de missions de bénévolat. Faire connaître le passeport bénévole de l'association France bénévolat.
- > Mobiliser et décliner sur le territoire des outils « CGET ANCV et sac à dos » pour permettre le départ autonome des jeunes de 18 à 25 ans.
- > Proposer des « **ateliers pratiques de mobilité européenne** » permettant d'informer les jeunes sur les différentes possibilités qu'ils ont de voyager en Europe et notamment par le biais du Service Volontaire Européen (SVE), d'un échange, d'un stage ou un job. S'appuyer sur les associations pour solliciter les jeunes des QPV et relayer l'information.
- > Mettre en place **un livret de compétences** qui permettrait aux jeunes de faire valoriser par des associations des compétences acquises en dehors de l'école (ponctualité, esprit d'équipe, autonomie, force de proposition...). Ce livret pourrait être valorisé au sein de l'Éducation nationale ou servir à mettre en avant un savoir-être dans le cadre d'une recherche de stage ou d'un travail.
- > Poursuivre l'action 11/17 ans de l'OMEF sur le Vieux Pays.

#### Pilote

- Associations sportives
- Villes et
  Associations
  - Sartrouville (SIJ)
  - Sartrouville

(SIJ)

- Associations
- OMFF

# Objectif Opérationnel n°8

#### **Partenaires**

Financiers:

CAF, DDCS, CCAS, Villes

#### Opérationnels:

Association, Villes, MJC, DDCS, CAF, Citée de la musique,

# Soutenir compléter l'offre d'activités extra-scolaire, éducatives, artistiques culturelles sportives, en direction des 12/16 », privilégier les activités à valeur éducative et susceptibles d'aider les adolescents à prendre confiance en eux

- > **Proposer des activités** sur l'année et stages sportifs pendant les vacances scolaires (football, sports de combat...)
- > Accompagner la MJC dans l'ouverture de son antenne sur le quartier du Plateau
- > Encourager l'apprentissage de la musique et des arts en général, soutien aux projets des structures de proximité, étudier la possibilité d'une déclinaison de l'action « Orchestre DEMOS » sur Sartrouville,
- > Aider les enfants des QPV à accéder à l'École Municipale des Arts notamment par l'obtention d'une aide financière de la CAF et /ou des CCAS.
- > Aider les collégiens à trouver le stage de 3ème correspondant à leur projet ou susceptible d'aider a l'émergence d'un projet d'orientation.



Sartrouville

Associations

Sartrouville

Sartrouville

SIJ



### Diagnostic

#### Les chiffres-clés :

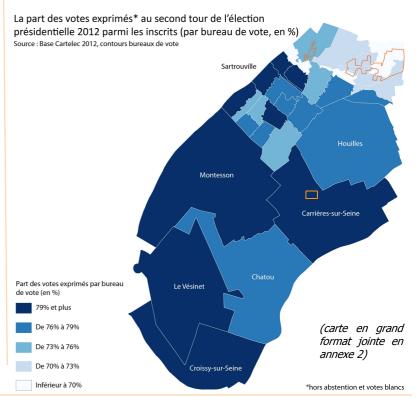
Une abstention importante sur les quartiers prioritaires :

- Sartrouville supérieure à 60% contre 48% sur l'ensemble de la ville
- Carrières-sur-Seine à 51% contre 40% sur l'ensemble de la ville.

Source : 1er tour élection municipale 2014

#### Une définition partagée au sein des groupes de travail :

« La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques et l'exercice de ces derniers. Elle se définit aussi comme une participation à la vie de la cité. Un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer dans la société et dans la cité. La citoyenneté se définit aussi par les valeurs de civilité, de civisme, de solidarité, de tolérance et de refus de toute forme de discrimination. »



#### Selon les membres du groupe de travail, il existe des conditions qui sont favorables à l'exercice de la citoyenneté :

- La capacité à comprendre la langue française et le fonctionnement des institutions françaises.
- La confiance des habitants dans les institutions et un service public de qualité : accessibilité, fiabilité, accueil, équité de traitement, lisibilité et cohérence des politiques publiques.
- L'information, l'écoute et la concertation avec les habitants.
- Des lieux, des projets, qui permettent une bonne information des habitants, qui développent la capacité à agir, l'exercice des solidarités, le sentiment d'appartenance.
- Selon le groupe de travail, l'absence de mixité sociale dans les quartiers et au sein des écoles est un frein à l'exercice de la citoyenneté car cela engendre le développement d'un sentiment de non appartenance à la société française voire un sentiment de discrimination, de fatalisme, d'inutilité à agir. La problématique des équilibres sociaux est également déclinée dans la partie cadre de vie/habitat du contrat de ville.

#### Des exemples de participation citoyenne

Le conseil jeune à la MJC: Il est composé de 15 membres de 15 à 25 ans, représentants des ateliers jeunes de la MJC. Il permet aux jeunes de se rencontrer, débattre, proposer, délibérer, décider pour co-constuire des projets transversaux à caractère culturel, artistique et citoyen. Initié depuis février 2015, le conseil jeunes se réunit une fois par mois. Il a en charge, la mise en œuvre et le suivi des actions définies collectivement, de la dimension pédagogique à la dimension budgétaire. Des actions sont déjà en cours et en perspectives autour de projets solidaires, de ciné-débat autour des valeurs citoyennes, de découverte et compréhension des institutions du local à l'international (séjours culturels, visite des parlements, rencontre avec des acteurs publics....).

Participation des citoyens pour l'élaboration du contrat de ville: La CABS a choisi d'associer les associations et les habitants à tous les groupes de travail d'écriture du contrat de ville. Ces réunions se sont déroulées entre février et mai 2015. Ainsi, 10 habitants de Sartrouville et Carrières-sur seine et 20 représentants d'associations ont participé à l'élaboration des diagnostics et propositions. Également dans le cadre de cette concertation, une réunion a été organisée avec une dizaine de jeunes du quartier des Indes, des élus, des techniciens de la CABS, Pôle emploi, la Mission locale et des associations. L'objectif était de prendre en compte les attentes spécifiques des jeunes et de leur présenter les solutions déjà existantes. Des diagnostics en marchant ont également été organisés avec des mamans sur les quartiers de la Marinière, des Indes et du Vieux Pays.

Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial (PEDT), les représentants de parents d'élèves participent au diagnostic, à la définition des orientations et proposent des projets.



(suite) Diagnostic

#### Des constats aux orientations stratégiques

- L'existence de lieux de mixité et de services publics au sein et à proximité des quartiers prioritaires, mais une communication inadaptée conduit à un manque d'information des populations habitant les quartiers politique de la ville.
- Existence de 5 comités de quartier implantés sur les quartiers politique de la ville de Sartrouville et d'un comité de quartier implanté sur le quartier politique de la ville des Alouettes à Carrières-sur-Seine.
- Fracture numérique qui freine l'accès à l'information et aux services publics.
- La disparition de certaines associations du Plateau et du Vieux-Pays a pour effet la perte de leur capacité à relayer l'information institutionnelle.
- Absence de mixité sociale, concentration de précarité, sentiments de discrimination et d'abandon exacerbés.
- Des représentants d'habitants et d'associations de proximité ont participé à l'écriture du contrat de ville mais des conseils de citoyens qui restent à formaliser.



Orientation stratégique 1 : Améliorer la communication vers les quartiers et développer la capacité d'agir des habitants

- Une maîtrise de la langue insuffisante entraîne l'isolement social et culturel, difficulté d'accès à l'information.
- Une offre de formations linguistiques existante, mais un nombre de places offertes insuffisant pour répondre à la demande et ne permet pas la construction de parcours (manque une diversité de réponse, de niveaux, de pédagogie).



Orientation stratégique 2 : Compléter l'offre permettant l'apprentissage de la langue française

- Difficulté à concrétiser les partenariats entre l'Éducation nationale, la ville et les associations de quartier.
- Difficulté des professionnels de terrain à aborder les questions liées à la laïcité (peur de mal faire passer le message, d'être mal compris).
- Un besoin d'actions d'accès aux droits en direction des habitants des deux foyers migrants et de la résidence sociale du territoire.



Objectif stratégique 3 : Développer des outils d'éducation à la citoyenneté



Orientation Stratégique n°1

Améliorer la communication et développer la capacité d'agir des habitants

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

#### Financiers:

CABS, Villes, Département, État

#### Opérationnels:

CABS (Service Politique de la ville), Villes, CCAS Département, Bailleurs Associations, RATP, CAF

# Objectif Opérationnel n°2

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, CABS, État (Service Politique de la ville) et DDCS, Bailleurs

#### Opérationnels :

Villes, Associations, Bailleurs

#### Améliorer l'image et l'accès aux services publics

- > **Organiser des événements dans les quartiers** et / ou mettre en place ponctuellement des transports spécifiques pour certains événements marquants organisés par la ville en centre-ville comme le Coup de pouce pour un emploi ou le forum de la famille.
- > Accompagner l'accès aux services publics en ligne :

Recenser les besoins repérés par les habitants, les associations les institutions et les services villes. Construire des réponses dans une logique de mutualisation et de complémentarité des réponses (bornes en accès libre, formations/ateliers, permanences avec animateurs multi média, ...).

- > Poursuivre l'offre d'accès aux droits proposée à la mairie annexe au sein du point d'accès aux droits (quartier des Indes).
- > Installer un tableau d'information lumineux extérieur au point d'accès aux droits (quartier des Indes) et place Alexandre Dumas, sur le modèle de celui de la gare en centre-ville. Y diffuser les mêmes informations, valoriser le quartier, diffuser les informations sur l'Opération de Renouvellement Urbain et la gestion urbaine de proximité.
- > Améliorer la signalétique et la cartographie des équipements et des associations, des lieux ressources et d'échanges (code couleurs, icônes). Envisager de concevoir une carte pour chaque quartier et avec les habitants.
- > Mettre en avant des événements, des parcours de réussite d'habitants des quartiers dans les journaux des villes, sur les sites des mairies et de la CABS.

#### Pilote

- Sartrouville
- CABS, service politique de la ville
- Sartrouville, associations
- Sartrouville
- Villes
- Villes, associations

#### Soutenir la participation des habitants et la vie associative

- > Organiser un conseil de citoyens sur Sartrouville et un sur Carrières-sur-Seine avant fin 2015 (le détail de la création des conseils de citoyens fait l'objet d'une note séparée p. 17 à 21)
- Demander aux conseils de citoyens de formuler un avis motivé sur les actions des programmations annuelles financées par les crédits de la politique de la ville.
- Allouer un budget aux conseils de citoyens en fonction de leurs projets.
- Soutenir l'expérimentation d'un fond de participation des habitants (FPH) à Carrière-sur-Seine
- > Mettre en place et animer des instances de concertation des acteurs de quartier associations / services villes/ institutions :
- Partage d'information
- Mutualisation de moyen et recherche de partenariat
- Complémentarité des actions et logique de parcours.

Service
Politique
de la ville

État, villes

Service Politique de la ville



Orientation Stratégique n°2 Compléter l'offre permettant l'apprentissage de la langue française

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

#### Financiers:

CABS, Villes, État (Bop 104)

#### Opérationnels:

CABS, Villes, Associations, Éducation nationale

# Évaluer et adapter aux besoins l'offre pour l'apprentissage du français

- > Faire des ateliers sociolinguistiques (ASL) des lieux d'expression et d'exercice de la citoyenneté.
- > Accompagner la mise en réseau des associations portant des ASL. Mutualiser l'offre dans une logique de parcours de progression évalués.
- > Améliorer la formation des enseignants bénévoles et professionnels.
- > Informer les mamans suivant des ateliers sociaux linguistiques sur la possibilité de scolariser les enfants de moins de 3 ans en classes de très petites sections de maternelle. Rester attentif au rythme de vie du petit enfant en privilégiant avec les parents un accueil en demi-journée. Parallèlement, développer avec les associations porteuses des ASL et la maison de la famille des activités parents enfants.

#### Pilote

Associations



Éducation
nationale,
associations



Orientation Stratégique n°3

Développer des outils d'éducation à la citoyenneté

# Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

Financiers:

CABS, Villes, État

#### Opérationnels:

CABS, Villes, SIJ, Éducation nationale, Associations, clubs sportifs, Théâtre de Sartrouville, DDCS

# Développer des outils d'expression citoyenne pour les habitants des quartiers prioritaires

- > Proposer aux enfants et adolescents (si possible en partenariat avec l'Éducation nationale) des actions ludiques et culturelles permettant une amélioration de la maîtrise de la langue et l'appropriation des valeurs citoyennes (expression écrite et orale, blog, web radio, analyse de la presse, journal, investissement bénévole, exercice de la solidarité, Club lecture....).
- > Favoriser les temps d'échange et d'expression sur les valeurs républicaines et la laïcité.
- Organiser les interventions des élus et des institutionnels dans les écoles et les centres de loisirs pour présenter les actions du service public et le fonctionnement des institutions.
- Organiser des sorties et des portes ouvertes « découverte des lieux de la République » : mairie, sénat, police...avec support ludique « qui fait quoi ?».
- > Développer un partenariat avec les associations sportives et d'éducation populaire de Sartrouville par l'intermédiaire du bureau information jeunesse
- Mettre en place des « contrats » de service civique en visant particulièrement les jeunes des quartiers prioritaires, pour accompagner lesdites associations. Une première réunion de présentation du dispositif par la DDCS a eu lieu courant mars 2015.

# Éducation

Associations,

Bibliothèques

Éducation

nationale

Nationale Associations, villes

DDCS

# Objectif Opérationnel n°5

**LCD** 

#### Partenaires

Financiers:

État

Opérationnels :

Préfet DASEN

# Développer des outils pour les professionnels accueillant du public des quartiers prioritaires

> En cohérence avec les mesures du Comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté, du 6 mars 2015, organiser un échange et une formation sur la « laïcité et l'égalité : pour une posture professionnelle non discriminatoire » en direction des acteurs de premier niveau en contacte avec les habitants, dans une logique de formation interinstitutionnelle.





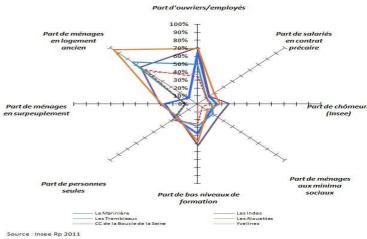
### Santé

### Diagnostic

#### Les chiffres-clés :

- Des indicateurs de santé globalement favorables à l'échelle de la CABS mais il existe des zones de fragilité 14,6% des habitants du quartier des Indes bénéficient de la Couverture Maladie Universelle (contre 6,1% pour Sartrouville et 5,8% pour les Yvelines).
   Source: INSEE, RGP, CAF 2012
- Un nombre de praticiens inférieur à la moyenne départementale. Source SNIR 2009 – Monographie ARS
- Pour 100 000 habitants à Sartrouville :
  - 68 omnipraticiens (Département : 85,1).
  - 85 spécialistes (Département 132).
- Pour 100 000 habitants à Carrières-sur-Seine :
  - 190 praticiens (généralistes et spécialistes) mais 0 aux Alouettes.
- Au 1er janvier 2012, 18 des 35 médecins généralistes sont âgés de 55 ans et plus.

#### Des déterminants de santé plus négatifs sur les quartiers prioritaires



Diagnostic et enjeux du territoire - Compas janvier 2015

### Des constats aux orientations stratégiques

- Des inquiétudes quant au départ à la retraite et au remplacement des professionnels de santé.
- Aucun professionnel de santé aux Alouettes à Carrières-sur-Seine.
- Un éclatement de l'offre hospitalière autour de Sartrouville qui complexifie l'accès aux soins, en particulier pour certains publics.
- Un recours aux soins non programmés très fréquent.
- Des difficultés à entrer dans le soin, des reports de soins du fait de barrières culturelles, sociales, linguistiques.
- Une méconnaissance de l'offre de services de santé chez les jeunes (centre de planification et d'éducation familiale, centre municipal de santé, ...) et un enjeu de non-recours aux soins.
- Des personnes âgées vieillissantes à domicile et vivant souvent seules (plus de 300 bénéficiaires de l'APA à domicile ; 65% des personnes âgées prises en charge par le SAAD sont isolées).
- Une part de femmes de plus de 65 ans en affection de longue durée (ALD) supérieure à Sartrouville comparativement au département et à la région (40,5% contre respectivement 35,8% et 38%).
- Une surmortalité des femmes toutes causes confondues à Sartrouville par rapport à la moyenne régionale.
- De nombreuses interpellations de la part des bailleurs pour des hospitalisations sans consentement.
- Des jeunes en difficultés psychiques, souffrant d'addictions, en phase de déscolarisation... repérés par les acteurs.
- Des difficultés avec les personnes âgées souffrant de troubles psychiques et psychiatriques (démences, pathologies neurodégénératives) demandant une prise en charge adaptée.
- Des ressources limitées sur le territoire en termes d'hospitalisation, de prise en charge en urgence et à domicile.
- Un manque de professionnels de la psychiatrie exerçant en libéral (seulement 2), pas de pédopsychiatre; des freins financiers d'accès à ces professionnels libéraux; des recours extérieurs à la commune (Dispositif de Réussite Éducative – DRE).



Orientation stratégique 1 : Faciliter l'accès aux soins de premier recours pour tous les publics



Orientation stratégique 2 : Améliorer le parcours de santé des populations vulnérables



Orientation stratégique 3 : Améliorer le parcours de soins en santé mentale et la prévention des conduites à risque

#### Des projets déjà développés sur le territoire

**Projet LEO (Lieu Écoute Ouvert):** Depuis 1999, la mission locale intercommunale de Sartrouville propose de rencontrer gratuitement une psychologue diplômée et expérimentée au sein de ses locaux. Les jeunes, leur entourage et les professionnels de la mission locale sont reçus en entretien individuel.



### Santé

**Pilote** 

Villes

Orientation Stratégique n°1

412

Faciliter l'accès aux soins de premier recours pour tous les publics

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, ARS, CPAM, Département

#### Opérationnels:

Villes, CMS, Département, Professionnels de santé

# Objectif Opérationnel n°2

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Sartrouville, ARS, CPAM

#### Opérationnels :

Sartrouville, CMS, centre hospitalier d'Argenteuil

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, Département, ARS, CPAM, la DDCS, la CNAV, le FAMI

#### Opérationnels:

Villes, Département, ARS, CPAM, associations, Adoma

# Développer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé

- > Soutenir les projets de regroupement des professionnels de santé.
- > Favoriser l'installation de professionnels de santé libéraux.
- > Travailler à l'implantation d'une PMI à Carrières-sur-Seine.
- > Favoriser l'installation d'une maison médicale à Carrières-sur-Seine.

#### Consolider et renforcer le rôle du centre de santé municipal

- > Développer le rôle du CMS dans les actions de prévention et de promotion de la santé.
- > Développer les liens entre le CMS et le centre hospitalier d'Argenteuil.

# Contribuer à l'accès aux droits et aux soins par l'information et

- > Recruter un coordinateur pour le contrat local de santé avant fin 2015.
- > Faciliter la mise en réseau et les coordinations entre acteurs sociaux et de santé.
- > Mettre en place des actions d'information sur la prévention santé en partenariat avec le CMS et les autres acteurs de la santé du territoire.
- > Poursuivre et renforcer le partenariat entre le CMS et la mission locale.
- > Mettre en place des « points info santé ».

la coordination des acteurs

Poursuivre l'action de médiation santé & social, au sein du foyer et de la résidence sociale afin de favoriser l'accès à la santé et aux services de droit commun des résidents Adoma et développer la prévention et la promotion de la santé auprès des populations précaires vivant en foyers de travailleurs migrants ou en résidences sociales. Sartrouville

Sartrouville

Villes

Sartrouville, associations

Mission locale

Sartrouville

Adoma



### Santé

Orientation Stratégique n°2

Améliorer le parcours de santé des populations vulnérables

# Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

Financiers:

Villes, Département, ARS, CPAM

#### Opérationnels:

Villes, CCAS, Adoma, Département, ARS, CPAM, Associations, Bailleurs

#### Renforcer la coordination des acteurs autour des personnes âgées

- > Améliorer le parcours de santé des personnes âgées.
- > Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.
- > Renforcer le réseau partenarial avec les médiateurs santé-social des foyers de travailleurs migrants.

#### Pilote

Sartrouville, CCAS Carrières /S Seine

Sartrouville,

#### Objectif Opérationnel n°5

#### **Partenaires**

#### Financiers :

Villes, Département, ARS, CPAM

#### Opérationnels:

Villes, Département, ARS, CPAM, Associations

#### Améliorer la santé des femmes

- > Réaliser un diagnostic sur la santé des femmes.
- > **Développer des actions en faveur de la santé des femmes :**Actions de prévention à déployer au regard des résultats du diagnostic (par exemple : information, prévention, dépistage, encouragement à utiliser les bilans de santé gratuits et à la pratique sportive).

CPAM

Villes, associations



### Santé

Orientation Stratégique n°3

Améliorer le parcours de soins en santé mentale et la prévention des conduites à risque

# Objectif Opérationnel n°6

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, Département, ARS, CPAM

#### Opérationnels:

Villes, CCAS, CMS, Département, ARS, CPAM, Associations

### 4

#### Améliorer la prise en charge de la santé mentale

> Créer un conseil local en santé mentale.



Ville (CMS)

# Objectif Opérationnel n°7

#### **Partenaires**

#### Financiers :

Villes, Département, ARS, CPAM

#### Opérationnels:

Villes, Département, ARS, CPAM, Associations



#### Prévenir les conduites à risque des jeunes

- > Développer des actions de prévention à destination des jeunes et adolescents, notamment la prévention des conduites à risques.
- > Renforcer les partenariats dans le cadre de l'orientation et de la prise en charge des jeunes.





# Prévention de la délinquance

### Diagnostic

#### Les chiffres-clés :

### Les violences conjugales et violences faites aux femmes en France

1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint

216 000 femmes sont victimes chaque année de violences de la part de leur conjoint ou ex-conjoint.

Seules 16 % des femmes qui se déclarent victimes de violences au sein du couple ont déposé plainte.

Source Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des Femmes, 2014

# Problématiques traitées par la travailleuse sociale au commissariat (2014)

- Les violences conjugales 22,6% (19,4% en 2012, 20% en 2013)
- Les différends liés à la garde des enfants en cas de séparation 19,8% (11,7% en 2012, 19,20% en 2013)
- Les différends au sein du couple  $\frac{13,7\%}{(11,9\%)}$  en 2012, 8,1% en 2013)
- Les situations relatives aux publics vulnérables 8,3% (17% en 2012, 12% en 2013). Il s'agit de personnes ayant des troubles psychiatriques, des personnes âgées ou souffrant d'un handicap.
- Les autres problématiques (différends de voisinage, relogement en urgence, demande de renseignements) représentent 31,9% de l'activité.

#### Des constats aux orientations stratégiques

#### Comme au niveau nationale

- Des démarches encore longues et difficiles pour les victimes de violences conjugales, expliquant pour partie le faible taux de plainte.
- Une aggravation de la situation sociale pour les femmes ayant porté plainte: problématique de logement, autonomie financière.
- Un besoin d' information régulier des acteurs du territoire afin de pouvoir écouter, conseiller, orienter les victimes.
- Rôle positif important joué par les associations sportives et les éducateurs sportifs.
- La police municipale de Sartrouville intervient 24h sur 24 et se déploie dans tout les quartiers de la ville.
- Augmentation des mineurs impliqués dans des actes de délinquance constatés par de nombreux acteurs de la sécurité.
- Augmentation des violences scolaires et urbaines par des jeunes.
- Certains jeunes une fois déscolarisés ne fréquentent plus aucune structure de droit commun, d'où un risque de basculement dans des parcours de délinguance.
- Réunions régulières des bailleurs/ services de la ville de Sartrouville/ PM/ PN/ Service départemental d'incendie et de secours. Mais Pas de poste dédié à la coordination de la prévention sécurité sur le territoire.



Orientation stratégique 1 : Lutter contre les violences faites aux femmes et les violences intra-familiales



Orientation stratégique 2 : Lutter contre les risques de rupture avec la société

#### Certaines réponses déjà développées sur le territoire

#### Permanences gratuites, individuelles et hebdomadaires au Point d'Accès aux Droits (mairie annexe, quartier des Indes) :

- Des avocats informent sur les droits, les obligations et les démarches.
- Médiation: Yvelines médiation pour les litiges liés au droit du travail, de la famille, les conflits de voisinage; le conciliateur de justice pour des règlements à l'amiable des conflits et la promotion de solutions rapides entre les parties; le délégué du Médiateur de la République pour le règlement des conflits entre particuliers et administration ou un service public.
- SOS victimes apporte un soutien moral et psychologique aux victimes de délits, infractions pénales, catastrophes ou accidents collectifs, informe, oriente et accompagne dans les démarches.

#### Permanences gratuites, individuelles et hebdomadaires à la Maison de la famille (avenue du Général De Gaulle, Sartrouville) :

- Le CIDFF renseigne et accompagne les familles concernant le droit de la famille (autorité parental, divorce...), le droit du travail et le droit pénal (droit des victimes, violences faites aux femmes).
- · L'APME informe les familles sur les démarches de médiation familiale, qui visent à trouver des solutions à des tensions ou conflits familiaux.

**Formation des professionnels de terrain aux violences intra-familiales :** en janvier 2015, à la Maison de la famille, le CIDFF78 et le planning familial ont formé sur 3 journées des professionnels de terrain (institutionnels ou intervenant dans un cadre associatif). L'objectif était principalement d'améliorer leurs connaissances sur le droit des femmes et de la famille, la réalité des violences associées au genre, de renforcer leurs compétences à prévenir, de savoir repérer les situations de violence et de devenir des relais d'information ou d'orientation (financements bop 104 DDCS78).



# Prévention de la délinquance

Orientation Stratégique n°1 Lutter contre les violences faites aux femmes et les violences intra-familiales

#### Pilote

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Conseil départemental

#### Opérationnels:

Villes, Associations, Conseil départemental, Police municipale et nationale

#### Améliorer la coordination des acteurs professionnels





- Conseil départemental
- > Fédérer les acteurs intervenant au niveau de la lutte contre les violences intra-familiales:
- Préciser les champs d'intervention de chacun.
- Créer des parcours de prise en charge cohérents avec un interlocuteur unique défini en fonction de la situation.

#### Conseil départemental

# Objectif Opérationnel n°2

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, CABS, État, Conseil départemental

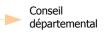
#### Opérationnels:

Villes, Associations, Conseil départemental

#### Développer des actions pour les femmes victimes de violence



- > Créer des groupes de parole notamment pour les femmes en situation de violence sur la thématique de l'estime de soi et de la reprise de confiance.
  - Poursuivre les permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) à la Maison de la famille.



CIDFF



1

# Prévention de la délinquance

#### Orientation Stratégique n°2

Lutter contre les risques de rupture avec la société

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

#### Financiers:

Villes, Éducation nationale, GIS, Rectorat (FSE), État (FIPD), (CNDS)...

#### Opérationnels:

Éducation nationale, Villes, SIJ, CCAS, Associations Parents, PRE

#### Objectif Opérationnel n°4

#### Partenaires

#### Financiers:

Villes, État (FIPD),

SNCF, RATP, Bailleurs

#### Opérationnels:

Villes, CABS, Associations, Bailleurs, RATP, SNCF

# Développer des actions de prévention à destination des jeunes

- > Développer des actions de prévention dans les établissements scolaires en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Mise en œuvre de l'exposition « 13-18 ans, Questions de justice » pour les élèves de 4ème et 3ème scolarisés sur les QPV.
- > Proposer aux jeunes exclus temporairement des collèges une démarche positive pendant le temps de l'exclusion :
- Effectuer des actions bénévoles au sein d'associations notamment sportives et caritatives.
- Proposer un accompagnement à la définition d'un projet de formation, par exemple au SIJ.
- Associer les parents dans cette démarche.
- > Prévenir le décrochage scolaire en sensibilisant les parents autour de groupes de parole sur des thématiques relatives à la scolarité.

#### > Sensibiliser aux conduites addictives

- Interventions d'associations et institutions auprès des élèves via les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- > S'appuyer sur les associations sportives comme acteur incontournable de la prévention des comportements déviants et délinquants.

#### Pilote

PJJ

Villes, Éducation nationale

Villes

Éducation

Villes

# Développer les partenariats pour la mise en place d'actions préventives

- > Maintenir les missions du travailleur social au commissariat
- > Développer des travaux d'intérêts généraux comme alternatives aux poursuites pénales.
- > Développer des actions en partenariat avec la SNCF et la RATP pour lutter contre les incivilités dans les transports :
- Interventions en milieu scolaire ou au côté d'associations.
- Actions de médiation sociale en lien avec les associations en particulier concernant l'amélioration du sentiment d'insécurité des femmes dans les transports.
- > Développer des outils d'observation de la délinquance afin d'évaluer, prioriser et d'orienter les actions.
- > Poursuivre l'organisation des réunions sur les problématiques de sécurité, de délinquance entre les représentants des bailleurs, la Police Nationale, la Police Municipale, le centre de secours incendie, les services de la ville de Sartrouville et l'équipe politique de la ville de la CABS. Objectifs : partager et actualiser le diagnostic, anticiper sur les difficultés, mutualiser les moyens et actions, envisager des actions nouvelles et adaptées.

Sartrouville

CABS

Sartrouville

Équipe politique de la ville, CABS



# Projets urbains

# Le projet de renouvellement urbain du QPV Plateau

#### Les chiffres clefs QPV Plateau

Bailleurs: Logement Francilien, Logirep, Osica, Adoma, Antin Résidence, Toit et Joie et pierre et Lumière. Soit 2 427 logements sociaux.

Nombre d'habitants: 8430 soit 16 % de la population de

Sartrouville

Revenu fiscal médian : 11 900 €

#### Dont périmètre de la Cité des Indes

Nombre de logements : 1 319, Bailleur unique: Logement francilien

Nombre d'habitants : 3971, soit 8% de la population de

Sartrouville

100 % de logements sociaux (hors locaux mis a disposition

des associations)

73 % de ménage dont les revenus sont inférieurs à 60%

des plafonds HLM.

#### Périmètre du NPNRU

Quartier des Indes, promenade M.Gorki, Avenue Clemenceau

Zone d'activité des Sureaux



#### Des constats aux orientations stratégiques

- Alors que le PNRU1 a engagé une profonde transformation du OPV du Plateau, le quartier des Indes souffre encore d'un manque de mixité sociale et fonctionnelle. Cette partie du quartier reste composée à 100% par du logement social avec une architecture de tours et de barres, des espaces extérieurs non hiérarchisés / structurés.
- Au centre du quartier des Indes, les tours démolies dans le cadre du PNRU 1 ont laissé place à une large place appelée « Esplanade G. Brassens ». Cet espace reste à qualifier.
- Amélioration sensible du QPV du Plateau avec la création de la Promenade Maxime Gorki (qui est bien entretenue) et la résidentialisation des immeubles. Mais certaines opérations restent à finaliser pour répondre aux problématiques de stationnement, d'adressage, de signalétique, de mauvais usages ...
- Une nécessaire prise en compte du parc privé : des copropriétés fragiles, notamment la copropriété Aurélia qui connaît de lourdes problématiques notamment de squats et marchands de sommeil.
- Un patrimoine social qui montre des signes d'usure et qu'il faudra entretenir jusqu'aux démolitions.
- Des populations à accompagner : relogement des locataires actuels et arrivée de nouveaux habitants.
- Les zones d'habitat du Plateau sont bordées de zones d'activités tant sur le territoire de Sartrouville que sur les communes de Cormeilles-en-Parisis et d'Argenteuil. Les zones du Prunay et des Sureaux présentent un dynamisme économique réel. Cependant, la proximité de la toute nouvelle zone d'activités de Cormeilles-en-Parisis en particulier, impose une réflexion nouvelle sur leurs éventuelles actualisations, spécialisations diversifications.
- Les commerces de l'avenue Georges Clemenceau sont parsemés et peu qualitatifs.



Orientation stratégique 1 Faire du quartier des Indes sur le Plateau un quartier attractif, mixte et durable



Orientation stratégique 2 : Garantir une qualité de vie aux habitants d'un quartier en mutation progressive



Orientation stratégique 3 : Maintenir voire développer le tissu économique



# Cadre de Vie Projet urbain du Plateau

### Présentation

La dynamique de transformation urbaine du Plateau, impulsée dans le cadre du PRU 1, se poursuivra dans les années à venir notamment avec l'arrivée de la gare tangentielle. Le Plan stratégique local, en cours de finalisation viendra enrichir le projet en précisant les conditions d'une pérennisation des investissements réalisés dans le PRU1 ainsi que les conditions de transformation durable de l'ensemble du plateau.

Les enjeux en matière de renouvellement urbain portent aujourd'hui essentiellement sur le secteur des Indes qui bénéficiera du NPNRU (cf. en annexe le protocole de préfiguration) et où les besoins d'intervention sont très importants compte tenu de la configuration du site. Sont reprises ci-dessous les principales orientations stratégiques du projet d'aménagement des Indes qui ont vocation à assurer, à terme, un retour vers le droit commun de ce quartier emblématique de la politique de la ville.

Une stratégie mixte de renforcement de la fonction résidentielle et un pôle d'appui aux pôles économiques environnants (Défense et nord de l'Île-de-France mis en relation par la tangentielle nord).

Cette stratégie mixte mise sur la mise en réseau et la complémentarité avec les principaux pôles voisins, en développant trois axes :

- Les Indes, dont les nouveaux programmes de logements doivent favoriser le développement de parcours résidentiels, l'émergence d'une véritable mixité de peuplement et valoriser l'image du quartier, en créant des coutures urbaines avec les tissus environnants, Argenteuil notamment.
- La restructuration de l'avenue Clemenceau avec la construction de logements ou équipements en lieu et place de commerces hétéroclites.
- La polarité autour de la future gare tangentielle, qui doit permettre de désenclaver le site qui est aujourd'hui en impasse, et ainsi valoriser le théâtre.

Par ailleurs, une vigilance particulière est portée sur un périmètre plus large au nord du Plateau englobant en particulier la zone d'activités des Sureaux dont la mutation en zone résidentielle pourrait être envisagée, ainsi que la zone d'activités du Prunay où une remise à niveau permettrait une jonction avec l'urbanisation en cours de la plaine de Cormeilles-en-Parisis Clemenceau.

Un axe complémentaire concerne la gouvernance globale du projet, qui intègre une dimension intercommunale, afin qu'il s'inscrive dans une stratégie de développement bénéficiant à toute la CABS, mais aussi interdépartementale pour la restructuration urbaine à envisager de chaque côté de la RD392 et en lien direct avec le quartier des Indes.



Le Projet à long terme proposé dans le cadre de l'étude tangentielle avec périmètre QPV.



(cartes en grand format jointes en annexe 2)

La ville de Sartrouville a une vision à long terme de la requalification du secteur du Plateau. La gare tangentielle s'implantera sur le Plateau, et aura donc comme vocation d'impacter l'ensemble du site, en particulier de favoriser le rayonnement de l'équipement culturel (théâtre de Sartrouville) mais également les autres quartiers du Plateau (Indes, Dumas, Quatre Chemins, zones d'activités) ainsi que les communes limitrophes: Houilles, Cormeilles-en-Parisis, Argenteuil.

Des cheminements transversaux, orientés vers/depuis la future gare favoriseront son accessibilité aux habitants du secteur d'étude.



### Projet urbain du Plateau

### Présentation (suite)

Le caractère structurant de la route de Pontoise (RD392) devrait être renforcé avec l'arrivée à moyen terme d'un TCSP, prolongement du T2 depuis le pont de Bezons; l'ouverture du quartier des Indes vers cet axe est donc un élément majeur devant participer à son désenclavement définitif.

Les zones d'activités du nord de la boucle de Montesson (Sartrouville, Cormeilles, Argenteuil), doivent pouvoir se fédérer et se rassembler en une seule entité composite (chaque zone pouvant garder ses spécificités) afin d'améliorer leur visibilité et leur attractivité.

La requalification des grands axes en boulevards urbains doit permettre d'apporter de l'urbanité aux entrées de ville et au Plateau, et favoriser une circulation fluide entre les différents quartiers ; la nouvelle polarité commerciale pourra ainsi jouer sur un « effet vitrine » indispensable à son rayonnement, et propice à la valorisation de l'image globale du Plateau

Des trames paysagères permettront de relier entre elles les différentes « réserves » naturelles (parc Gagarine, coulée verte, berges de Seine, centre-ville de Sartrouville, aménagements des Bois-Rochefort)

L'ambition de la Ville est de replacer le Plateau au cœur des évolutions du territoire et des dynamiques de développement.

Le programme intégrera les projets d'aménagement environnants (Tangentielle nord, gare Val Notre Dame, route de Pontoise, « franges » du quartier, ZAC Bois-Rochefort à Cormeilles, …) et le positionnement du quartier au sein d'un territoire plus large.

Le projet devrait à terme aboutir à la démolition de la plus grande partie des 1 325 logements sociaux et à la reconstruction sur site d'environ 30% de ces logements. L'étude de maîtrise d'œuvre urbaine lancée dans le cadre du protocole de préfiguration permettra d'affiner ces orientations. Le protocole de préfiguration sera annexé par avenant.



# Projets urbains

Orientation Stratégique n°1

Faire du quartier des Indes un quartier attractif, mixte et durable

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: État ANRU, CABS, Bailleurs Département (Prior'Yvelines).

<u>Opérationnels</u>: CABS, Bailleurs, Promoteurs, Département (Prior'Yvelines).

#### Procéder à un véritable basculement d'image

- > Transformer en profondeur la cité des Indes en requalifiant la zone des Sureaux ainsi qu'une partie de l'avenue Clemenceau.
- > Diminuer le nombre de logements sociaux sur ce secteur.
- > **Proposer une offre diversifiée dans les formes urbaines** (Ville Urbaine Durable Habitat intermédiaire Collectifs) en se rapprochant des standards du territoire (extérieur, densité, image).
- > **Développer une offre urbaine de qualité** : l'implantation d'équipements, de services et de commerces sera à intégrer dans le projet.
- > Accompagner l'opération par une démarche « de marketing territorial » de nature à faire évoluer l'image stigmatisée du quartier des Indes.

# Objectif Opérationnel n°2

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes, Bailleurs, ETAT ANRU, la foncière,

<u>Opérationnels</u>: CABS,Villes, Bailleurs,promoteurs

#### Favoriser le développement d'une mixité sociale

- > Créer une offre de logements diversifiée et attractive pour les ménages actuels et futurs : proposer un parcours résidentiel aux ménages du quartier, attirer de nouveaux ménages dans le quartier.
- > **Développer des produits de diversification** qui permettront de prolonger les parcours résidentiels et l'établissement pérenne des Sartrouvillois, des résidents de la boucle de seine ou de ménages polarisés sur les clusters de la tangentielle nord, de la confluence ou du centre d'affaires de la Défense.



**Pilote** 

CABS/ Ville

Sartrouville



# Projets urbains

Orientation Stratégique n°2

Garantir une qualité de vie aux habitants d'un quartier en mutation progressive

# Objectif Opérationnel n° 3

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Ville, Bailleurs État DC et ANRU

Anah

Opérationnels:

Ville, Bailleurs CABS Syndics de copropriété et propriétaires Associations Habitants

#### Maintenir une qualité de service pour les habitants sur toute la durée de l'opération

- > Mettre en œuvre un programme de travaux sur l'ensemble du patrimoine du quartier en lien avec le phasage envisagé pour le projet.
- > Mener un travail de proximité fort, notamment grâce à la mise en place d'une GUP Chantier.
- > Parallèlement **actualiser la convention GUP de Sartrouville** en visant une amplification de la démarche (en lien avec les propositions déclinées sur le volet vie quotidienne et citoyenneté ) et développer le volet social en vue de faire de la GUP un outil d'implication des habitants dans la vie du quartier.
- > Réaliser les travaux permettant la réappropriation des parkings souterrains dans les immeubles existants tout en adaptant la conception dans les nouveaux immeubles (NPNRU) pour ne pas rencontrer le même problème d'insécurité. Notamment reconquête du parking en copropriété de la « Promenade Maxime Gorki ».
- > Accompagner les copropriétés en difficultés et notamment la copropriété située sur la promenade Maxime Gorki.
- > **Proposer** aux ménages concernés par les démolitions **un projet de relogement** correspondant à leur situation et à leur projet de vie.
- > Accompagner l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier.

#### Pilote

- Logement Francilien
- CABS
  - CABS
  - Reste à définir
- CABS
- Logement Francilien
  - Villes

#### Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes, Bailleurs

<u>Opérationnels</u>: Villes, Bailleurs, Habitants

# Concevoir un projet urbain entraînant un véritable changement d'échelle dans le quartier

- > Créer des îlots résidentiels, permettant une hiérarchisation des espaces privés et publics, comprenant des bâtiments R+3 ou R+4 et des formes urbaines variées.
- > Articuler le projet urbain autour des espaces publics aménagés en cœur du quartier des Indes dans le cadre du PNRU.
- > Associer les habitants dans la définition du projet Urbain des Indes. AMO concertation avec les habitants prévue dans le protocole de préfiguration.

CABS/ Logement Francilien



# Projets urbains

Orientation Stratégique n°3

Maintenir voire développer le tissu économique

# Objectif Opérationnel n°5

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes, Bailleurs CDC

<u>Opérationnels</u>: Ville, Bailleurs, Promoteurs

#### Objectif Opérationnel n°6

#### **Partenaires**

Financiers : CABS, CDC

<u>Opérationnels</u>: Villes, Bailleurs

# Objectif Opérationnel n°7

#### **Partenaires**

Financiers: ANRU CDC CABS DIRECTTE

#### Opérationnels:

SEMPER Bailleurs Chambres consulaires Structure d'aide à la création d'entreprises

#### Sur l'avenue Georges Clemenceau :

> Rendre cette avenue plus homogène urbanistiquement. Des logements seront construits en lieu et place des commerces

> Créer de nouvelles centralités commerciales sur le Plateau et en particulier sur la place Alexandre Dumas.

#### **Pilote**

CABS

#### Sur la zone d'activités :

- > Mener une étude sur les potentiels et le devenir de la zone d'activité des Sureaux.
- Les études menées par Logement Francilien et son partenaire promoteur proposent une mutation de cette zone d'activités en zone d'habitat, conformément au Plan Local d'Urbanisme en vigueur. L'objectif poursuivi est de compléter l'offre résidentielle des Indes, en proposant des logements en accession à la propriété ainsi qu'une partie de la reconstitution de l'offre. Le site héberge actuellement un tissu d'entreprises relativement disparates mais actives. Sa proximité de la route de Pontoise est un de ses atouts. En revanche, la qualité urbaine du bâti ainsi que sa faible densité présentent sûrement des faiblesses quant aux attentes actuelles en matière de zone d'activités

La compatibilité des objectifs de développement de l'habitat avec le maintien du tissu économique doit être abordée dans l'étude économique inscrite au protocole de préfiguration.

#### CABS

#### Sur le secteur des Indes :

- > Valoriser l'outil que constitue l'hôtel d'entreprises du Plateau à Sartrouville et favoriser les entreprises pouvant potentiellement se développer sur le quartier/secteur.
- Compléter l'offre de locaux de l'hôtel d'entreprises en proposant des locaux à vocation artisanale (atelier+ bureau), permettant à de petites entreprises à la recherche de surfaces modestes de s'installer. Ces locaux pourraient être situés dans le quartier politique de la ville ou bien dans les franges de celui-ci.
- Regrouper les services (associations, ESS, services publics ) pour gagner en lisibilité, mutualiser les moyens et améliorer le travail partenarial.



### Projets urbains

# Le projet de renouvellement urbain du QPV Alouettes

#### **Les chiffres clefs QPV Alouettes**

Nombre de logements : 802 logements (649 en quartier

prioritaire et 163 en quartier de veille) Bailleur unique : France-Habitation

Nombre d'habitants :  $2\ 589$  habitants dont 2 020 en quartier

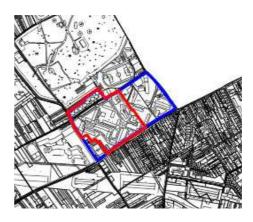
prioritaire

 $100\,$ % de logements sociaux (hors locaux locaux communs résidentiels (LCR) mis à disposition des services publics et associations)

63,98 % des ménages dont les revenus sont inférieurs à 60% des plafonds HLM (65,47 % pour le QPV seul)

#### Périmètre du Quartier des Alouettes





#### Des constats aux orientations stratégiques

- Sur le QPV des Alouettes à Carrières-sur-Seine, présence de quelques commerces et de plusieurs services publics: ludothèque, centre de loisirs des animations de quartier, Programme de réussite éducative et local de permanences sociales et autres permanences: CIDFF, Sos Victimes, ASTI, Ecrivain public, écrivain public, CPAM, Ami-services 78.
- Mais: Espaces extérieurs saturés par les stationnements des véhicules.
  Manque de locaux pour vélos et poussettes. Regroupement dans certains
  halls d'immeubles, trafic et sentiment d'insécurité. Des ommerces enclavés,
  dont certains ont fermé leurs portes par manque de clientèle et d'autres en
  sont fragilisés. Signalétique insuffisante. Manque d'espaces-jeux pour les
  enfants.



Orientation stratégique 1 : Faire du quartier des Alouettes un quartier désenclavé, davantage attractif et mixte. Ouvrir le quartier en le reliant à la ville via une nouvelle voirie centrale en accès sur la départementale.

- Sentiment de relégation des habitants, impression de ne pas appartenir à la ville ;
- Incrédulité voire défiance des habitants du quartier vis-à-vis des institutions;
- Isolement de certains habitants : social, culturel...;
- Les habitants regrettent la fermeture de la permanence de proximité Caf sur le quartier et demandent à être accompagnés dans la procédure en ligne de prise de rendez-vous perçue comme complexe pour certains.



Orientation stratégique 2: Dans le cadre de la réhabilitation du quartier, garantir une qualité de vie aux habitants, tout en maintenant un service public et une action associative en toute proximité dans des LCR en pieds d'immeubles.



# Cadre de Vie Projet urbain les Alouettes

### Présentation

#### Quartier des Alouettes : le renouveau du quartier se poursuit

Le projet d'envergure, initié par la Ville dès 2008, a démarré par la réhabilitation de la Cité de transit, achevée fin 2013.

La deuxième étape, qui consiste en un projet global de réhabilitation et de restructuration de la cité du petit bois, a été présentée aux habitants du quartier lors de deux réunions publiques (11 février et 4 mars 2014) organisées par France Habitation, en collaboration avec la Ville.

#### Un nouveau visage pour le quartier

Le quartier des Alouettes va connaître deux phases de travaux concomitantes :

La réhabilitation de bâtiments avec la rénovation de 380 logements qui a débuté en avril 2014 et se terminera en avril 2016 (durée prévisionnelle FH: 24 mois).

La démolition de 4 immeubles (182 logements), l'acquisition-amélioration d'un immeuble « La Marine » (46 logements) et la reconstruction de 7 bâtiments neufs, qui débutera en 2016.

#### Avril 2014 : réhabilitation de bâtiments

La réhabilitation des bâtiments comprend : le ravalement par isolation thermique extérieure des bâtiments, le remplacement des fenêtres avec volets roulants intégrés, la création de sas thermiques dans les halls, la pose de nouvelles boîtes aux lettres, la réfection électrique, la création de sous-stations de production d'eau chaude sanitaire, la création de locaux à vélos et de locaux encombrants.

Les logements bénéficient d'une importante rénovation : rénovation des pièces humides (remplacement des réseaux d'alimentation et d'évacuation, remplacement de la faïence et mise en peinture des murs et plafonds et remplacement des appareils sanitaires), condamnation des vide-ordures, réfection électrique totale du logement, remplacement des portes palières et remplacement des garde-corps sur loggias et sur porte-fenêtre.

Lors des réunions publiques, le déroulement des travaux est expliqué aux locataires. Pour réaliser un plan de travaux et l'état des lieux des logements, chaque locataire est consulté et visité par France habitation. De plus, une aide est proposée, en cas de nécessité, pour les déplacements de meubles avant/après travaux, notamment auprès des personnes handicapées et/ou âgées.

Un logement témoin est mis en place afin de présenter les réalisations et un logement « repli » est mis à disposition des assistantes maternelles.







# Cadre de Vie Projet urbain les Alouettes

### Présentation

#### 4 immeubles démolis, 1 immeuble acquis avec amélioration, 7 constructions neuves

Les travaux de démolition/reconstruction de bâtiments, accompagnés du processus de relogement des habitants, se dérouleront en 4 phases prévisionnelles étalées sur une durée de 5 à 6 ans. Ces travaux ont débuté dès 2015.

A chaque étape, un ou plusieurs bâtiment neufs seront construits afin d'y reloger les habitants d'un bâtiment ancien, qui sera démoli au cours de l'étape suivante.

#### Phase préparatoire :

Rénovation du bâtiment de la Marine / Relogement des ménages bâtiment L.

#### **Travaux phase 1 (2015)**:

Démolition du parking / Construction du nouveau bâtiment D2 (36 logements sociaux) sur le site du parking / Démolition du bâtiment L.

#### Travaux phase 2 (2016-2017):

Aménagement d'une nouvelle aire de jeux / Relogement des ménages du bâtiment M / Démolition du bâtiment M / Construction d'un nouveau bâtiment (A) de 60 logements sociaux / Déplacement de la crèche dans le bâtiment A / Relogement des ménages des bâtiments N et O.

#### Travaux phase 3 (2018-2019):

Démolition du bâtiment de l'ancienne crèche / Création voirie centrale et place publique / Construction du bâtiment B1 (22 logements en accession à la propriété) / Construction du bâtiment D1 (26 logements en accession à la propriété) / Relocalisation des commerces dans le bâtiment B1 / **Démolition des bâtiments N et O**.

#### Travaux phase 4 (2020-2021):

Prolongement et aménagement voirie centrale, aménagement espaces verts et contre-allée / Construction du bâtiment C (35 logements accession à la propriété) / Construction du bâtiment B2 (29 logements sociaux) / Construction du bâtiment B3 (48 logements sociaux).

De plus, un bâtiment acquis dit « La Marine » fera l'objet d'une réhabilitation pour 46 logements.

#### Un quartier transformé

A terme, ce programme de recomposition urbaine permettra à 682 familles de vivre dans un logement neuf ou rénové, au sein d'un quartier entièrement réhabilité, transformé et doté d'espaces verts.

380 logements seront rénovés, 46 seront acquis et rénovés et 256 logements neufs verront le jour. Le quartier se composera aussi d'un pôle commercial rénové et redynamisé, ouvert sur le RD 311 (Route de St Germain) désormais accessible aux clients de passage, d'une nouvelle crèche, de locaux sociaux hébergés dans les bâtiments neufs et d'un city stade.

Enfin, le quartier sera ouvert et relié à la ville grâce à sa nouvelle voirie centrale en accès sur la départementale.

#### De la phase 1 à la phase 4 :







# Projets urbains

Orientation Stratégique n° 1 Faire du quartier des Alouettes un quartier désenclavé, davantage attractif et mixe. Ouvrir le quartier en le reliant à la ville via une nouvelle voirie centrale en accès sur la départementale.

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

Financiers: Bailleur

<u>Opérationnels</u>: Ville,

#### Procéder au renouveau du quartier et de son image

- > Permettre l'ouverture du quartier sur la ville.
- > **Développer une offre urbaine de qualité** : l'implantation d'équipements, de services et de commerces sera à intégrer dans le projet.

#### **Pilote**

Carrières sur seine /France Habitation

#### Objectif Opérationnel n°2

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u> : CAF, Bailleur, Ville

<u>Opérationnels</u>: Ville, Bailleur, associations

#### Favoriser davantage de mixité sociale

- > Créer une offre de logements diversifiée et attractive pour les ménages actuels et futurs : proposer un parcours résidentiel aux ménages du quartier, attirer de nouveaux ménages dans le quartier.
- > Réfléchir à l'implantation d'une structure ouverte à tous et œuvrant à la mixité sociale, type centre social.



France

Habitation



# Projets urbains

Orientation Stratégique n° 2 Dans le cadre de la réhabilitation du quartier, garantir une qualité de vie aux habitants, tout en maintenant un service public et une action associative en toute proximité dans des LCR en pieds d'immeubles

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

Financiers: Bailleur

<u>Opérationnels</u>: Ville, Bailleur

#### Maintenir une qualité de service pour les habitants sur toute la durée de l'opération

>Informer les habitants du programme de travaux sur l'ensemble du patrimoine du quartier.

- > Mener un travail de proximité ( diagnostics en marchant, dialogue avec les commerçants, implication des services bailleurs et ville et CABS)
- >Proposer aux ménages concernés par les démolitions un relogement correspondant à leur situation et à leur projet de vie.

#### Pilote

Carrières-sur-Seine France habitation

France habitation

France habitation

# Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: CAF, Bailleur, Ville CCAS

<u>Opérationnels</u>: Ville CCAS, Bailleur, CAF, Département

# Maintenir et développer un accès aux droits de qualité pour tous et en toute proximité

> Favoriser la réhabilitation ou la reconstruction des LCR mis à disposition des associations, du CCAS et de la ville, pour les permanences sociales, la réussite éducative, la ludothèque, l'apprentissage du français pour adultes...

>Réfléchir à la mise en lien et en cohérence de ces différentes structures d'accès aux droits en une structure de quartier à vocation sociale, globale, familiale, novatrice et concertée

>Étudier avec la ville la création d'un point relais Caf à Carrières sur Seine ».

### France habitation

Carrièressur-seine CCAS

CAF



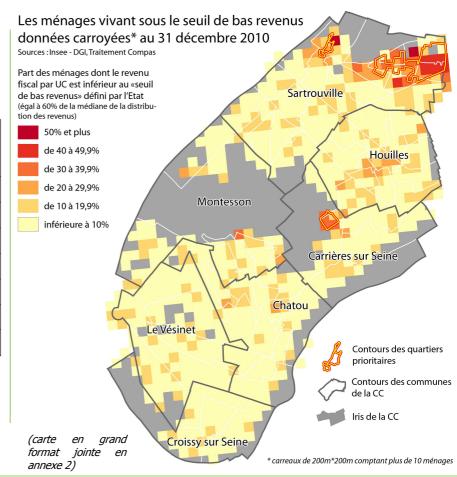
### Diagnostic

#### Les chiffres-clés :

### Un déficit de logement social à l'échelle de l'intercommunalité.

	Part du logement social dans le parc total (inventaire SRU au 1 <sup>er</sup> janvier 2014)
Carrières-sur-Seine	20,19%
Chatou	14,53%
Croissy-sur-Seine	13,14%
Houilles	13,11%
Montesson	15,26%
Sartrouville	30,12%
Le Vésinet	9,63%

Sur les territoires de la politique de la ville la mixité est faible traduisant une forme de spécialisation spatiale, l'offre de logement sociaux y est très forte.



#### Le contrat de mixité sociale

La CABS autorité régulatrice de l'habitat sur son territoire entend approfondir les réflexions sur la politique de peuplement. En effet, l'article 97 de la loi ALUR a créé la conférence intercommunale du logement. Elle est obligatoire pour les EPCI compétents en matière d'habitat ayant des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville dans leur ressort territorial. Elle sera chargée d'élaborer les orientations en matière d'attribution de logements sociaux à l'échelle intercommunale.

Ces orientations approuvées doivent être mises en œuvre par le biais de différentes conventions opérationnelles dont celle prévue à l'article 8 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

En effet, dans ce cadre, l'établissement et la signature d'une convention relative aux attributions sur les quartiers prioritaires de la ville est obligatoire. L'article 8 de la loi précise que le contenu de cette convention doit être défini en cohérence avec la politique intercommunale en matière d'attributions de logements sociaux ainsi qu'avec les objectifs du contrat de ville.

Le contenu de cette convention porte sur la question de la mixité sociale et sur les relogements réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine

La Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine va :

- 1.Engager les démarches en vue de la constitution et de l'installation de la CIL (Commission Intercommunale du logement)
- 2. Établir un état des lieux partagé entre les différents acteurs sur :
  - La demande de logement social,
  - L'offre de logements sociaux,
  - L'activité des commissions d'attribution,
  - La mutualisation des contingents...

La Convention émanera de ce travail partenarial et viendra préciser les orientations et objectifs de mixité pour les QPV.



# Équilibres sociaux

### Diagnostic

#### Des constats aux orientations stratégiques

- A l'échelle de Carrières-sur-Seine et Sartrouville un habitat social encore trop concentré sur certains quartiers (Alouettes et le Plateau).
- A l'échelle de la CABS un déficit de logement social et la nécessité de poursuivre le développement de l'offre sociale dans les communes concernées par la loi SRU.



Orientation stratégique 1: Rééquilibrer la répartition des logements sociaux à l'échelle des villes et de la CABS

- Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, une sur occupation des logements, qui démontre des ruptures dans les parcours résidentiels. Difficultés soit à accéder au parc privé lorsque les besoins évoluent (agrandissement de la famille, séparation, décohabitation des enfants, etc.) soit à obtenir une mutation dans le parc social dans les secteurs tendus (plus de 26% de logements suroccupés en 2010).
- Sur les 4 Chemins : un mouvement de rééquilibrage du peuplement (PNRU1) par les franges qui doit être amplifié et essaimé à l'échelle du Plateau.
- Le secteur des Indes reste constitué à 100% de logement social. Le nouveau projet de renouvellement urbain qui prévoit à terme la démolition d'une grande partie du quartier des Indes et une reconstitution de logement sociaux sur site d'environ 30 %.
- Sur le QPV les Alouettes, les 380 logements en cours de rénovation depuis 2014 et les précédentes opérations n'ont pas permis l'introduction de la mixité sociale.



Orientation stratégique 2 : Développer la mixité sociale dans les quartiers prioritaires. Favoriser les parcours résidentiels dans et hors QPV

 Présence de copropriétés dégradées nécessitant le soutien des partenaires (Aurélia : copropriétés Promenade Maxime GORKI).



Orientation stratégique 3 : Agir sur les copropriétés dégradées



Orientation Stratégique n°1

Rééquilibrage de la répartition des logements sociaux à l'échelle des villes et de la CABS

# Objectif Opérationnel n°1

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes, Bailleurs, État DRIHL

Opérationnels : Villes, Bailleurs, État DRIHL

#### Objectif Opérationnel n°2

#### Partenaires

<u>Financiers</u>: Villes, Bailleurs, État DRIHL

Opérationnels : Villes et CCAS Bailleurs, État DRIHL, DDCS, Action logement Associations

#### S'assurer de la mise en œuvre de la programmation ambitieuse définie collectivement dans le cadre du PLH

- > Construction, sur le territoire de la CABS, de 6665 logements soit 1111 logements par an demandé. Cette engagement est une production supérieure aux objectifs de la « territorialisation des objectifs de logement » demandés par l'État.
- > Atteindre 25% de logement sociaux à l'échelle du territoire à l'horizon 2025.

#### Pilote



# Définir une politique de peuplement intercommunale, conformément aux attendus réglementaires

- > Définir une politique d'attribution partagée en vue de faire évoluer les équilibres de peuplement. Les objectifs de cette stratégie devront prendre en compte les spécificités des territoires infra-communaux et en particulier les QPV où la fragilité des habitants est très importantes.
- > Mieux répartir le Logement Locatif Sociale sur le territoire

  Dans cette perspective, il s'agira de mobiliser les projets urbains définis pour les QPV, en particulier le NPRU comme levier de rééquilibrage de l'offre sociale à l'échelle de la CABS.

(La Conférence Intercommunale du Logement définit les orientations de la politique intercommunale des attributions de logement sociaux. Ces orientations touchent à des thèmes multiples et se traduisent par des conventions distinctes, dont celle prévue à l'article 8 de la loi Ville : cette convention porte sur la question de la mixité sociale et sur les relogements réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine. )

Villes, CABS



Orientation Stratégique n°2

Développer la mixité sociale dans les quartiers prioritaires et favoriser les parcours résidentiels

# Objectif Opérationnel n°3

#### **Partenaires**

#### Financiers:

<u>Opérationnels :</u> Villes, Bailleurs, CABS, DDCS, Action logement

# Objectif Opérationnel n°4

#### **Partenaires**

Financiers : Etat ANRU CABS

<u>Opérationnels :</u>
<u>B</u>ailleurs, CCAS, Préfet,
Département

# Concilier les objectifs d'attribution prioritaire et de mixité dans le parc social

- > Améliorer le parcours résidentiel des locataires en :
- Facilitant les échanges de logements,
- · Travaillant sur la question en inter bailleurs afin de multiplier les opportunités,
- Facilitant les décohabitations des jeunes lorsque les ressources le permettent. Proposer aux habitants dont les immeubles seront démolis un logement permettant un parcours résidentiel ascendant. Compte tenu de la reconstitution sur site de 30% de logement social, et du fort attachement de la population a leurs quartiers, ce point devra faire l'objet d'une attention particulière. L'objectif sera de proposer un logement définitif ou temporaire qui pourra être extérieur au quartier, correspondant au projet de vie des habitants.(rapprochement travail/ famille/études des enfants)
- > Permettre l'arrivée de nouvelles populations et s'interroger sur les attentes (éducation, commerces, services, etc.) des nouvelles populations notamment de catégories socio-professionnels différentes.

#### Pilote



CABS/Vill es Bailleurs

# Mettre en œuvre la stratégie de relogement dans le cadre du NPNRU

- > Impulser l'élaboration de charte de relogement inter bailleurs et la mise en place de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale de relogement (MOUS).
- > Veiller au bon fonctionnement des **coopérations interbailleurs sur les attributions de logements** .
- > Garantir la prise en compte des spécificités des **programmes repérés comme** fragiles.

#### CABS Bailleurs

# Objectif Opérationnel n°5

#### Partenaires

<u>Financiers</u>: Villes

<u>Opérationnels</u>: Villes

#### Graduer les niveaux de fragilité des logements sociaux existants sur le territoire de la CABS pour rééquilibrer les politiques de peuplement

> Développer un observatoire de l'occupation du parc social . Analyser l'occupation du parc social via les enquêtes Occupation du Parc Social (OPS) et évaluer annuellement les caractéristiques des ménages récents. Avoir recours à un bureau d'étude spécialisé tous les 3 ans afin de mettre à jour nos données et orienter nos stratégies.





Orientation Stratégique n°3

Accompagner les copropriétés en difficulté

# Objectif Opérationnel n°6

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: ANAH CABS

<u>Opérationnels :</u> Ville Syndics et

copropriétaires

peruaren mer

# Eviter une coupure urbaine entre les copropriétés en difficulté et le parc social réhabilité

> Intégrer au protocole de préfiguration la résidence ( 24 à 28 promenade Maxime GORKI) afin de continuer les efforts menant à la sécurisation de l'ensemble immobilier, et de permettre une réhabilitation de la copropriété .

- Mettre en place un système de veille et d'observation des copropriétés pour repérer le plus en amont possible celles susceptibles de se dégrader.Le cas échéant, mettre en place des actions en faveur du redressement des copropriétés
- dégradées identifiées :
   programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC), dispositif permettant d'accompagner les copropriétaires dans le redressement administratif et financier de leur copropriété.
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) à destination des copropriétés dégradées. S'adresse aux copropriétés dont le niveau de dégradation nécessite une intervention renforcée.

#### Pilote

CABS

#### Objectif Opérationnel n°7

#### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes, CABS, État DRIHL,ANRU

<u>Opérationnels</u>: ABNU, Conseil de citoyens, Ville.

# Maintenir et développer le % actuel de propriétaires occupants

- >Mobiliser les aides droit commun existantes pour aider les copropriétaires à faire face aux travaux d'amélioration
- >Prendre en compte les besoins identifiés par les co propriétaires et les accompagner dans la définition du projet de sécurisation et de réhabilitation de la résidence Aurélia. Associer des représentants de la copropriété au conseil de citoyens et aux actions mise en œuvre dans la maison du projet. Mettre en œuvre un diagnostic social et identifier les difficultés.

CABS service logement



# Vie quotidienne

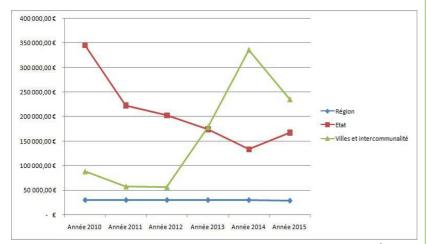
### Diagnostic

# Les associations, acteurs incontournables de l'amélioration de la vie quotidienne dans les quartiers :

300 associations sur Sartrouville et 260 sur Carrières-sur-Seine dont une petite minorité ont une action spécifique sur les QPV.

- Sur le Plateau et le Vieux pays : on compte en 2015 17 associations cofinancées par les crédits spécifiques de la politique de la ville:
- $\,$   $\,6\,$  associations dites de proximité développent au quotidien leurs projets en direction des habitants du quartier
- 9 ont un rayonnement communal ou intercommunal et développent des actions hebdomadaires sur le quartier,
- Ces 3 dernières années, 2 associations développant des actions en faveur des jeunes ont cessé leurs activités.
- Sur les Alouettes : on compte 8 associations dont cinq développent des actions au titre de la politiques de la ville

Évolution des subventions aux associations sur les financements spécifiques politique de la ville : État, Villes et intercommunalité, Région entre 2010 et 2015



Sources : délibérations Conseils communaux et communautaires, notifications Région et État A noter le montant de subvention communales de 2014 correspond au financement d'une nouvelle association sur Sartrouville ( EDC accompagnement scolaire ). la baisse constaté sur 2015 est due à la reprise du financement d'une association sur le « droit commun » de la ville ( SE2) La gestion Urbaine de proximité : des diagnostics partagés à affiner, un partenariat à faire vivre et des outils à créer



Dépôts sauvages





Esplanade G Brassens-Quartier des Indes juillet 2015



CHRISTIANT LITE

Local du Petit Conservatoireassociation Art attitude – territoire de veille du plateau Affiche Village d'été Activités ludiques sportives et culturelles proposées par l'Association AMVE, tous les étés





# Vie quotidienne

### Diagnostic

#### Des constats aux orientations stratégiques

Malgré les effets positifs des réhabilitations et résidentialisations réalisées dans le cadre du PNRU1 :

- Espaces extérieurs saturés par les stationnements des véhicules.
- · Insécurité dans les parkings souterrains.
- Manque de locaux vélo et poussettes.
- Incivilités concentrées sur certains secteurs (av Georges Clemenceau Sartrouville).
- Utilisation comme terrain de cross des parcs Gagarine et Léo Lagrange à par des motos et scooters à certaines heures de la journée et périodes de l'année.
- Regroupement dans les halls d'immeubles, trafic et sentiment d'insécurité.
- Difficulté dans la gestion du changement (itinéraires, usages) suite à la résidentialisation de certains patrimoines

Présence d'équipements publics et de services, mais :

- Des problématiques d'accessibilité, de lisibilité et de signalétique
- Des marges d'amélioration identifiées

De manière générale, écoute et bonne communication avec les bailleurs. Mais :

- Sur Sartrouville, la Convention de gestion urbaine de proximité 2012/2014 est arrivée à échéance en décembre 2014.
- Sur Carrières-sur-Seine, il n'existe pas de démarche GUP formalisée.
- L'organisation de la gestion urbaine de proximité demande à être ré interrogée avec les bailleurs et les services des villes.
- Un GIS (Groupement Inter-Bailleurs de Sartrouville) se réunit plusieurs fois par an en présence des services de la ville, PM, PN et service de secours incendie.
- Sur les TV et QPV de Sartrouville, des diagnostics en marchant sont régulièrement organisés entre les bailleurs de la ville et la CABS.
- Méconnaissance des habitants en ce qui concerne le fonctionnement des charges. Compteurs individuels d'eau non installés sur tous les sites.
- Coût d'entretien élevé pour certaines prestations haute qualité environnementale avec répercussion sur les charges locatives.
- Sur les Indes à Sartrouville, les locaux de tri sélectif mis en place ne sont utilisés qu'à 10 % du potentiel.

Plus de 300 associations sur Sartrouville (sportives, animation de quartier, tournées vers la famille) avec existence de lieux de mixité au sein des QPV (Centre de loisir Jacqueline AURIOL, Clubs sportifs, Maison de la famille à Sartrouville), mais :

- Difficultés pour trouver des salles, locaux.
- Difficultés financières.
- Difficultés des associations pour mettre en place les structurations nécessaires avec une la gestion administrative de plus en plus lourde.
- Peu d'associations de proximité sur le Vieux Pays et importante fragilité financière et administrative des associations sur le Plateau à Sartrouville.



Orientation stratégique1: Améliorer les espaces publics et semi-publics et le cadre de vie à partir des constats et priorités des habitants



Orientation stratégique 2 : Améliorer la qualité de service bailleurs et villes



Orientation stratégique 3 : Soutenir les associations de proximité



# Cadre de Vie

# Vie quotidienne

### Orientation | Stratégique n°1

Améliorer le cadre de vie à partir des diagnostics et de la parole des habitants

Les objectifs ci-dessous sont issus de la concertation menée avec les associations de quartier et les habitants entre mars et mai 2015.

# Objectif Opérationnel n°1

### **Partenaires**

### Financiers:

Villes, CABS, Bailleurs, Etat Anru et CGET, Région

### Opérationnels:

Villes, CABS, Bailleurs, Associations, DDCS

### Valoriser l'expertise d'usager des habitants en vue de favoriser une bonne appropriation des espaces publics

- > Permettre la réappropriation des parkings souterrains dans les immeubles existants et adapter la conception dans les nouveaux immeubles (NPNRU) pour ne pas rencontrer le même problème: prévoir des boxes fermés, petites unités de parking et vidéo surveillance avec caméras cachées donc invisibles, peinture claire et anti tag. Prévoir local poussettes et deux-roues. Adapter les modalités de gestion fonctionnelle et juridique.
- > Développer avec les habitants des actions d'appropriation des espaces publics, de la participation à la conception jusqu'au fleurissement, avoir une action pédagogique sur les coûts d'entretien.
- > Créer des jardins pédagogiques ou familiaux.
- Cartographier avec les parents les zones dangereuses et adapter la présence ASVP (Police municipale) aux abords des écoles.
- > Développer des activités, des **actions de convivialité dans les parcs pour** permettre aux familles de se réapproprier les espaces publics.

### **Pilote**

Bailleurs

- Bailleurs
  Associations
  Services
  villes
- Associations
- Sartrouville
- Associations

# Objectif Opérationnel n°2

### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Etat,Villes, institutions

**LCD** 

<u>Opérationnels</u>: Service publique de l'Emploi, CABS, Villes,CAF, Conseil départemental...

### Maintenir et améliorer l'accès aux services publics

- > Améliorer la signalétique, l'accessibilité et la visibilité des équipements publics
- > Accompagner l'accès aux services publics en ligne
- > Évaluer l'évolution du % de la fréquentation des services publics par les populations habitant les QPV et TV. Se doter de statistiques sexués par quartier.
- > Développer dans les quartiers des manifestations ponctuelles permettant de faire connaître les services publics publics situés en centre ville (Pôle emploi, Mission locale, Sartrouville information jeunesse, médiathèques...)

Villes Institutions dont dépendent chaque services publics



# Cadre de Vie

# Vie quotidienne

Orientation | Stratégique n°2

Améliorer la qualité de service bailleurs et villes et maîtrise des charges des locataires

# Objectif Opérationnel n°3

### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes et CABS État ANRU

Opérationnels : Villes, CABS, Bailleurs

# Objectif Opérationnel n°4

### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Bailleurs, Villes, CABS

### Opérationnels:

Amicales de locataires Villes Bailleurs

# Organiser la gestion urbaine de proximité sur Carrières-sur-Seine et améliorer le fonctionnement sur Sartrouville

- > Coordonner les interventions villes et bailleurs sur le territoire : partager un tableau de bord des actions sur plusieurs mois.
- > Mieux échanger entre bailleurs et services des collectivités sur nos difficultés, nos réussites dans une logique de partage d'expérience: envisager la création d'une association de bailleurs ou d'un groupement plus informel qui se réunit régulièrement à son initiative pour porter une parole partagée, interpeller les partenaires, mettre en place des actions communes.
- > Avoir un interlocuteur dédié au sein des services de la ville pour les problématiques de GUP qui puisse aider au lien avec les services et les partenaires à l'échelle du quartier, de la ville, de la CABS.
- > Faire évoluer les outils et instances de concertation actuelles : création de groupes de travail thématisés sur une difficulté particulière mais partagée, afin de permettre d'affiner le diagnostic, d'améliorer nos démarches de prévention et de mutualiser les réponses (plus de prévention pour limiter les besoins de réparation).
- Élargir les champs d'intervention de la GUP qui se cantonnent trop souvent à la gestion des potelets déterrés, des encombrants, du stationnement.
- > Associer les habitants aux diagnostics, aux propositions et à la mise en œuvre des actions.

### ≠ .

- Équipe
  politique de la
  ville CABS
- Équipe
  politique de la
  ville CABS et
  bailleurs
- Sartrouville
- Équipe
  politique de la
  ville CABS et
  bailleurs
- Équipe politique de la ville CABS et bailleurs
- Équipe politique de la ville CABS

### Améliorer la maîtrise des charges pour les locataires

- > Poursuivre les expériences d'appartements pédagogiques, économies d'énergie, ampoules, kit économie d'eau mis en place par Logement francilien.
- > **Soutenir les amicales de locataires** et associations de quartier pour une meilleure information et sensibilisation des habitants au mécanisme de calcul et répartition des charges.
- > Pour les nouvelles constructions, **concilier développement durable et maîtrise des charges pour les locataires** et prendre en compte une comparaison des coûts d'entretien dans les choix de construction/ équipements.

Bailleurs

Bailleurs

Bailleurs/ Villes



# Cadre de Vie

# Vie quotidienne

Orientation Stratégique n°3

Soutenir la vie associative

# Objectif Opérationnel n°5

### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes, CABS

Opérationnels:

### Objectif Opérationnel n°6

### **Partenaires**

<u>Financiers</u>: Villes, CABS

<u>Opérationnels</u>:

# Objectif Opérationnel n°7

### **Partenaires**

Financiers:

Opérationnels :

### Animer le projet de quartier avec les partenaires

> Organiser et animer des rencontres des acteurs de quartier (associations conseil de citoyens, institutions de proximité, bailleurs, services villes et CABS) deux fois par an. Consacrer une rencontre par an en juin à construire un diagnostic commun, préparer les programmations d'actions n+1, construire des projets en commun (mutualisation et articulation).

### Pilote

Équipe politique de la ville CABS

# Établir une stratégie de gestion commune des locaux mis à disposition des associations par les villes et les bailleurs

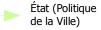
> Mener une action volontaire villes et bailleurs pour optimiser l'implantation de locaux associatifs sur les quartiers.



Sartrouville et bailleurs

# Aider les associations à obtenir des financements dans un contexte difficile de redéfinition des politiques publiques et de baisse des financements droit commun.

- > Signer avec les associations des conventions pluriannuelles de financement pour les crédits État de la Politique de la ville.
- > Formaliser les résultats attendus avec les associations qui le souhaitent pour les aider à obtenir des subventions ville et CABS l'année suivante.



CABS
Sartrouville
Carrièressur-Seine

# Partie III Précisions apportées par certains partenaires et signatures

### 1- POUR LA REGION

La délibération CR 23-15 du 12 février 2015 révise les modalités d'intervention de la Région Ile-de-France en matière de politique de la ville.

Dans ce cadre rénové, la Région signe les contrats de ville et mobilise ses dispositifs de droits commun, en investissement comme en fonctionnement, en faveur des quartiers prioritaires et quartiers en veille, en fonction des enjeux dégagés du diagnostic local établi par la collectivité, sur les axes prioritaires suivants :

- politiques éducatives, formation, développement économique et accès à l'emploi,
- amélioration du cadre de vie et mobilités,
- cohésion sociale et citoyenneté,

et sur les axes transversaux des contrats de ville :

- jeunesse
- égalité femmes/hommes
- lutte contre les discriminations.

Elle mobilisera en outre des politiques spécifiques d'intervention dans les seuls quartiers prioritaires, tant en fonctionnement qu'en investissement.

D'une part, en fonctionnement, par le financement de projets de collectivités et d'associations dans le cadre des crédits spécifiques « actions politique de la ville » en faveur des thématiques prioritaires suivantes :

- développement économique, emploi, formation et insertion professionnelle
- réussite éducative, soutien à la parentalité
- valeurs de la République, jeunesse, citoyenneté et promotion de la laïcité (éducation à la citoyenneté, participation citoyenne, ateliers sociolinguistiques, santé).

D'autre part, en investissement, par la poursuite du dispositif régional de renouvellement urbain dont les nouvelles modalités de mise en œuvre seront discutées ultérieurement, à la fois en accompagnement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de l'ANRU et dans le cadre du volet territorial du CPER 2015-2020.

### 2- Pour le Departement des Yvelines

Depuis 1996, le Département des Yvelines est engagé aux côtés des collectivités locales et de l'Etat dans la restructuration urbaine des quartiers d'habitat social, notamment ceux inscrits en politique de la ville, et éligibles au programme national de rénovation urbaine.

Le Conseil Départemental fait le choix de s'impliquer dans les projets d'envergure porteurs d'une transformation des quartiers visant à diversifier leur offre de logements et à les réintégrer à part entière dans le fonctionnement des agglomérations dans lesquels ils s'inscrivent.

A ce titre, il est intervenu dans le pilotage stratégique d'interventions de restructuration urbaine, de gestion urbaine, et de développement social intégrant l'accès à l'emploi et la réussite scolaire.

Sur le territoire de la Boucle de Seine, le Département a conclu depuis 2006 plusieurs contrats avec les collectivités articulant le volet urbain (6 contrats de développement de l'offre résidentielle - CDOR, 1 contrat de renouvellement urbain) et social (1 contrats social de territoire-CST).

Les diagnostics territoriaux et sociaux, partagés avec les collectivités, ont été menées pour définir le contenu de ces contrats. Le Département a ainsi largement contribué à l'émergence de programmes de logements diversifiés au sein de l'agglomération à travers le CDOR, en apportant une aide importante pour le développement résidentiel (création d'équipements publics, aménagement de voirie, etc...).

Sur le volet cadre de vie et renouvellement urbain du contrat de Ville, le Conseil départemental a approuvé le 19 juin 2015 une délibération relative à sa nouvelle politique en faveur du logement. Le Département engage ainsi, dans le cadre d'un appel à projets ouvert du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, le Programme de Relance et d'Intervention pour l'Offre Résidentielle des Yvelines - Prior'Yvelines. Il est ouvert notamment aux collectivités de la géographie de la politique de la ville, qui portent d'ici 2020 un projet de développement résidentiel ambitieux et de qualité. Il apportera aux projets sélectionnés une ingénierie en montage de projet et des financements exceptionnels pour garantir la sortie opérationnelle des opérations. Le soutien départemental sera adapté en fonction de l'ampleur du projet, et sera prioritairement apporté aux projets situés dans les secteurs où le marché immobilier est particulièrement détendu.

S'agissant du volet Cohésion sociale de la politique de la ville, après évaluation des actions menées dans le cadre des CST et de l'analyse des besoins, le Département proposera prochainement les nouvelles orientations départementales et les outils afférents, résolument articulés au volet urbain de son intervention.

### 3- Pour la Caisse des Depots

La Caisse des Dépôts, acteur historique du logement social et de la politique de la ville et qui conduit des actions en faveur des quartiers prioritaires, apportera son concours financier et son appui technique à la mise en œuvre du contrat de ville de *la Communauté d'Agglomération de la Boucle de Seine.* 

Elle interviendra au titre de ses missions d'intérêt général pour le logement social, la cohésion sociale et la solidarité, pour le développement et la compétitivité des territoires et pour la transition écologique et l'environnement.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts pourra intervenir en mobilisant son expertise et des moyens financiers sur ses fonds propres ainsi que des prêts du Fonds d'Epargne en privilégiant les volets économiques, urbains et logements du contrat de ville.

1/ En ce qui concerne le volet économique du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts s'organisera autour de trois axes :

- l'accompagnement du développement économique des quartiers prioritaires,
- le développement des outils de cohésion sociale favorisant l'accès à l'emploi,
- les investissements immobiliers à vocation économique (immobilier commercial, immobilier de bureaux, immobilier d'entreprise...).

2/ En ce qui concerne le volet urbain du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts privilégiera :

D'une part, les missions d'ingénierie suivantes, sans que celles-ci soient limitativement listées :

- les études stratégiques (stratégie de développement économique, attractivité du territoire, diversification de l'habitat, stratégies énergétiques...);
- les études préalables et pré-opérationnelles (diagnostics économiques, diagnostics de l'habitat privé, diagnostics environnementaux, études de faisabilité, études gestion des ressources...);
- les actions d'aide à la maitrise d'ouvrage de la direction de projet (OPCU, AMO financière, AMO développement durable, évaluations...).

D'autre part, les prêts sur fonds d'épargne pour le financement des opérations d'aménagement et d'équipement urbains des quartiers :

- construction, acquisition ou réhabilitation d'équipements publics (notamment bâtiments scolaires, à vocation culturelle, sportive, sociale, administrative...), infrastructures, aménagements et requalification des espaces publics concourant au projet urbain des quartiers,
- opérations de requalification économique contribuant à la revitalisation économique (commerces, bureaux...).

3/ En ce qui concerne le volet logement, l'ensemble des prêts sur fonds d'épargne pour le logement social sera mobilisé afin de financer la démolition/construction, la réhabilitation et la résidentialisation d'immeubles. Sous certaines conditions, la CDC pourra également financer les copropriétés dégradées.

Les modalités d'intervention de la Caisse des Dépôts seront précisées dans des conventions à signer entre la Caisse des Dépôts et les différents intervenants concernés (collectivités territoriales, bailleurs, Etablissements publics...) et ce, sous réserve de l'accord des comités d'engagement compétents.

### 4- Pour La CAF des Yvelines



# Contrat de ville de la Communauté d'agglomération Boucle de Seine-Sartrouville et Carrières-sur-Seine - 2015-2020 Eléments d'interventions de la Caf des Yvelines

La Caf de par son action auprès des familles est largement investie dans les thématiques ciblées par la politique de la ville sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Boucle de Seine, et plus particulièrement sur les villes de Sartrouville et de Carrières-sur-Seine.

La Caf offre des services diversifiés aux familles et accompagne les partenaires du territoire pour :

- aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;
- accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

L'action de la Caf s'adapte aux besoins de chaque territoire. Elle consiste notamment à mobiliser les partenaires dans une dynamique de projet pour garantir l'accès aux droits sur des champs d'intervention partagés : l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation locale et la vie des quartiers, le logement et l'amélioration du cadre de vie, et l'accès aux droits.

La Caf répond, avec ses partenaires, aux besoins prioritaires du territoire. Elle apporte une expertise reconnue sur ses différents champs d'intervention par sa connaissance du cadre réglementaire, son analyse des « données allocataires » et des caractéristiques du territoire. Elle accompagne le développement des projets par son ingénierie et ses outils techniques et financiers.

La Caf est ainsi mobilisée sur différents objectifs (chiffrés dans l'annexe financière ci-jointe) du contrat de ville :

### PILIER COHESION SOCIALE

### -L'accès aux droits et aux services publics

### A Sartrouville:

Le point d'accueil Caf situé à Sartrouville facilite l'accès aux droits, et mobilise un accompagnement social sur des indicateurs de vulnérabilité : la Caf met en œuvre des offres de service dont l'intervention est basée sur des éléments de rupture ou de fragilité particulière (décès, séparation, impayés de loyers). La Caf verse par ailleurs des aides financières individuelles aux familles. Elle développe lors de son accueil des rendezvous des droits lors des premiers contacts ou des changements de situation.

Dans ce cadre, la Caf s'engage à effectuer 200 rendez-vous des droits par an sur la commune.

La Caf cherche activement des locaux partagés sur la commune de Sartrouville, afin de faciliter et de sécuriser son accueil sur rendez-vous, les locaux Caf actuels étant mal adaptés à un accueil sur rendez-vous et ne permettant pas la mise en place d'un espace multimédia. La Caf mettra ainsi en place un accueil multimédia en libreservice sous réserve de trouver des locaux partagés permettant l'agencement de cet espace.

A Carrières-sur-Seine, la Caf s'ollicitera éventuellement les partenaires pour créer sur cette commune un « point relais Caf».

Ainsi, dans 1 e cadre du déploiement de sa politique d'accès aux droits, la Caf veillera à:

- accroître l'accès aux droits par la facilitation numérique (lutter contre la fracture numérique en accompagnant vers l'usage du caf fr);
- permettre l'accès aux droits par la facilitation administrative (aide au remplissage de documents pour pallier à l'illettrisme ou au problème d'usage de la langue);
- participer à des actions ciblées sur le non recours aux droits de populations empêchées.

Par ailleurs, la Caf dans le cadre de l'accompagnement social des bénéficiaires de rSa monoparents (référence unique donnée à la Caf par le Conseil départemental) développe pour ces populations toute la thématique d'accès aux droits et mobilise tous les dispositifs d'aide à l'insertion sociale et professionnelle, notamment ceux relatifs à la garde d'enfants.

L'accompagnement social proposé par la Caf a pour objectif d'organiser et de mettre en œuvre les voies et moyens favorisant l'insertion sociale.

Sur l'ensemble des contrats d'engagements réciproques signés avec les bénéficiaires de cet accompagnement, 90% des objectifs sont relatifs à la mise en place de droits ; droit à l'obligation alimentaire pour le bénéficiaire et pour les enfants : fixation de pension ou reconnaissance et validation de pension à l'amiable, droits à l'allocation de soutien familial, ou allocation de soutien familial recouvrable, droits sociaux tels que: tarifs sociaux transport, Edf, CMU, CMUC...

Enfin, la Caf des Yvelines soutient financièrement l'association de médiation familiale qui intervient sur le territoire de Sartrouville.

### Permettre à chaque parent d'assurer son rôle éducatif

La Caf contribue au financement en investissement et en fonctionnement sur les deux communes des équipements d'accueil du jeune enfant et des centres de loi sirs.

Sur les années du contrat de ville, la Caf financera les projets au moyen de plusieurs leviers :

L'aide à l'investissement : montant de base de l'aide 9 400 euros par place, bonifié en fonction des caractéristiques du projet et de son lieu d'implantation ;

La Caf reste à l'écoute sur les besoins d'accueil en horaires atypiques. La Caf soutiendra si nécessaire financièrement ce type de projet atypique (fonds publics et territoires).

Le fonds de rénovation des équipements d'accueil du jeune enfant;

Les établissements créant des nouvelles places d'accueil sont également éligibles à une bonification de l'aide au fonctionnement, financée par le fonds de rééquilibrage territorial.

La Caf verse par ailleurs aux structures une aide au fonctionnement par le biais de la Prestation de service unique (Psu) versée aux gestionnaires ou la prestation PAJE versée aux familles utilisatrices des services;

La Caf soutient les projets portés par des adolescents via l'appel à projet « Fonds publics et territoires ».

Elle soutient des actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse via le dispositif du Cej (Contrat enfance jeunesse) sur les communes de Sartrouville et Carrières-sur-Seine. Ces contrat Cej s'eront renouvelés sur les années du contrat de ville en s'adaptant au plus près des réalités.

La Caf soutient financièrement les relais assistantes maternelles implantés à Sartrouville et Carrières-sur-Seine, la ludothèque à Carrières-sur Seine et le lieu d'accueil enfants parents à Sartrouville.

Plusieurs actions sont par ailleurs en place et financées dans le cadre du REAAPY (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents des Yvelines) ; ces financements seront poursuivis.

La Caf s'outient les projets permettant de renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant et dans les accueils de l'oisirs sans hébergement via l'appel à projet « Fonds publics et territoires ».

La Caf aide les familles aux départs en vacances via le dispositif Vacaf pour favoriser les vacances en famille ou les départs en colonie des enfants. Cette action sera reconduite.

Par ailleurs la Caf veillera à développer sur le territoire l'affiliation des structures à vocation culturelle ou sportive au dispositif du chèque d'accompagnement personnalisé afin que les familles puissent faire valoriser pour leurs enfants les chéquiers loisirs reçus par la Caf, et donc inscrire leurs enfants à des activités de loisirs ou au centre de loisirs. Pour cette action, les enfants bénéficiaires recevront un chéquier loisirs en 2015 (nombre d'enfants bénéficiaires: Sartrouville: 2979, Carrières-sur-Seine: 504). Cette action sera conduite sur les années du contrat.

La Caf participe au financement des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité à Sartrouville et Carrières-sur-Seine.

);> Les financements CLAS seront reconduits sur les années du contrat de ville.

### PILIER RENOUVELLEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

La Caf accompagne de manière renforcée les familles confrontées aux impayés de loyers ou à 1 'indécence de leur logement (aide à 1 'équipement du logement et aide à 1 'amélioration du logement dans le cadre de parcours spécifiques) et renforce ses actions en matière de prévention des expulsions.

### PILIER ECONOMIE EMPLOI FORMATION

L'accompagnement social des familles monoparentales, bénéficiant d'une majoration du RSA liée à l'isolement, proposé par la Caf dans le cadre de la convention avec le Conseil départemental, permet au bénéficiaire, une fois les difficultés sociales levées, de s'engager, si besoin avec l'aide ultérieure d'un référent emploi, dans une dynamique de recherche d'emploi puis d'insertion professionnelle.

En conclusion la Caf est investie tout particulièrement dans :

- le domaine de la petite enfance et de la jeunesse, ainsi que la parentalité, via le financement des équipements et des partenaires permettant la création de structures, ainsi que leur fonctionnement ou le développement d'actions cofinancées;
- le soutien et l'accompagnement des parcours d'insertion;
- l'accès aux droits;
- l'aide ciblée en faveur des publics vulnérables.

### Indicateurs de suivi du contrat : à ajouter pour la Caf

- nombre de places d'accueil collectif nouvelles créées dans les quartiers de la politique de la ville ;
- nombre de places d'accueil collectif rénovées dans ces quartiers ;
- nombre d'actions innovantes d'accueil des jeunes enfants adaptées aux besoins des familles des quartiers politiques de la ville (Qpv);
- nombre de classes passerelles créées dans les Qpv (lorsque ces classes sont expérimentées localement);
- nombre de lieux d'accueil enfants-parents (Laep) créés ;
- nombre de places en équipement d'accueil du jeune enfant financées par la Caf pour les familles allocataires monoparentales bénéficiaires du rSa;
- nombre d'enfants issus de familles en situation de pauvreté dans les établissements d'accueil de jeunes enfants ;
- nombre de rendez-vous des droits assurés ;
- nombre de familles monoparentales bénéficiaires du rSa suivies par les travailleurs sociaux de la Caf dans le cadre de la référence unique déléguée par le Conseil Départemental.

### 5- SIGNATURES

Pour la Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine,





Pour la Ville de Carrières-sur-Seine, Le Maire,

Arnaud DE BOUROUSSE



Pour la Ville de Sartrouville, Le Maire, Pierre FOND



Pour l'Etat, Le Préfet des Yvelines, Serge MORVAN



Pour la Région Ile-de-France, Pour le Président, La Conseillère régionale, Michèle VITRAC-POUZOULET



Pour le Département des Yvelines, Le Président, Pierre BEDIER



Pour le Procureur de la République de Versailles,

Le Procureur adjoint,

Marjorie OBADIA



Pour l'Education Nationale,

Pour le Recteur et chancelier des universités de l'académie de Versailles Le Directeur académique des services de l'Education nationale, Serge CLEMENT



Pour l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, Pour le Directeur général,

La Déléguée territoriale des Yvelines,

Monique REVELLI



Pour le Pôle emploi,

Le Directeur territorial, Dominique DE GRYSE



Pour la Caisse d'allocations familiales des Yvelines, Le Directeur général,

Elodie CLAIR



Le Président du Conseil d'administration,

Alain RICHARD



Pour la Caisse des dépôts, Le Directeur régional, Régis PELISSIER





Pour le Groupement des Entreprises de la Boucle de la Seine,

Le Président,

Francis SEVIN



Pour la Mission locale,

La Présidente,

Ingrid CAWRET



Pour le Centre Communal d'Action Sociale de Sartrouville.

Le Président

Pierre FOND



Pour le Centre Communal d'Action Sociale de Carrières-sur-Seine,

La Vice-présidente du CCAS,

Marie-Ange DUSSOUS

CCAS de Carrières-sur-seine

Pour Adoma,

Pour le Directeur général,

La Directrice territoriale des Yvelines,

Marion MESTDAG-RENONCOURT



Pour Antin, Le Directeur territorial, Joël LABOUR





Pour Batigère,

Le Directeur patrimoine - développement immobilier et réhabilitation,

Madjid BELOUCIF



Pour France Habitation, Le Directeur territorial, Frédéric MORGE



Pour Immobilière 3F, Le Directeur départemental, Patrick GRAZIUZO/



Pour Logement Francilien, Le Directeur régional ouest,

Nicolas BRUNET



Pour Logirep, Le Directeur général, Christian GIUGANTI



Pour Osica, Le Directeur général, Jean-Alain STEINFELD



Pour Pierres et lumières, Le Directeur général, Marcel MEMBRIBE





Pour Toit et Joie, Le Directeur général, Michèle ATTAR





Fait à SARTROUVILLE, le 6 octobre 2015

### **LEXIQUE:**

AMO: Assistance maîtrise d'ouvrage

**ASE**: Action Sociale Educative **ASL**: Ateliers Sociolinguistiques **CAF**: Caisse d'Allocations Familiales

**CCAS**: Centre Communal d'Action Sociale **CD**: Caisse des Dépôts et des Consignations

CV: Contrat de Ville

CGET : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

CHS: Centre Hospitalier Spécialisé

CLSPD: Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CLAS: Contrat local d'accompagnement à la scolarité

CLS: Contrat Local de Santé

**CLUSTER** : Regroupement d'entreprises et d'institutions faisant partie d'un même secteur d'activité (même domaine de compétences) et qui sont ancrées dans un territoire ou localisées géographiquement.

CMS: Centre Médico-social

**CMU**: Couverture Maladie Universelle

**CNDS**: Centre National pour le Développement du Sport **CLIPE**: Commission Locale d'Insertion par l'Economie

**CUCS**: Contrat Urbain de Cohésion Sociale **DLA**: Dispositif local d'accompagnement

**ESA**: Entraide Scolaire Amicale

EPIDE : Etablissement Public d'Insertion de la Défense

**EPS**: Equipe Pluridisciplinaire de Soutien **ESS**: Economie Sociale et Solidaire

FSE: Fond Social Européen

GES: Groupement Économique Solidaire

**GIP** : Groupement d'Intérêt Public **GUP** : Gestion urbaine de proximité **IA** : Association intermédiaire

IAE: Insertion par l'Activité Economique LAEP: Lieux d'Accueil Enfants Parents LCR: Locaux Communs Résidentiels LLS: Logements Locatifs Sociaux

MOUS: Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale

**OPAH**: Opération programmée d'amélioration de l'habitat **OPRU**: Opération programmée de la rénovation urbaine

OPS: Occupation du Parc Social
PEDT: Programme Educatif Territorial
PJJ: Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLH: Programme Local de l'Habitat
PMI: Protection Maternelle Infantile

**PNRU – NPNRU**: Programme National de Rénovation Urbaine- Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine

POPAC: programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés

**PRE** : Programme de Réussite Educative **PRU** : Programme de Rénovation Urbaine

PV: Politique de la Ville

QPV: Quartier en politique de la ville

REAAP: Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnements des parents

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSS: Réseau Santé Social

SIAE : Structures de l'Insertion par l'Activité Économique

**SIJ**: Sartrouville Information Jeunesse

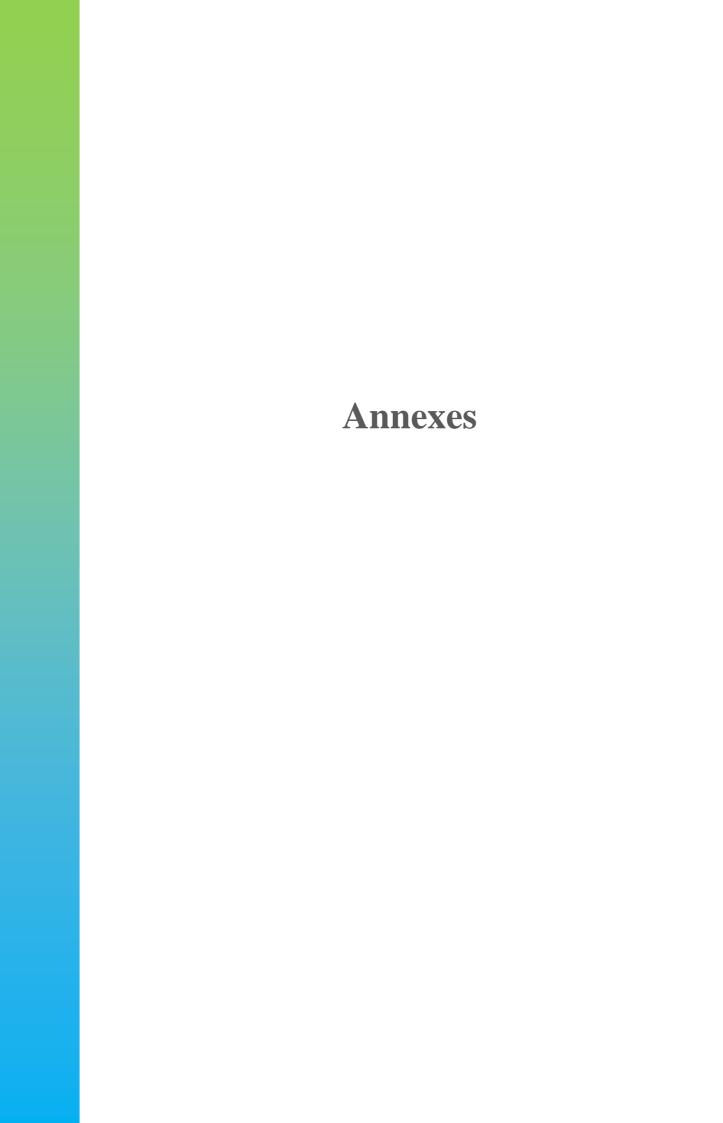
**SPE**: Service Public Emploi

TFPB: Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

**TV**: Territoires de veille **ZUS**: Zone Urbaine Sensible **ZFU**: Zone Franche Urbaine

### Définitions

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Taux de pauvreté : Les taux de pauvreté représentent la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 954€ par mois et par unité de consommation en 2009).



### Annexe 1 : Contribution des partenaires en matière d'identification du droit commun

- Synthèse de la préfecture concernant le droit commun des services de l'Etat et de la CAF : « Mobilisation des crédits de droit commun estimation pour le Contrat de ville de la CABS »
- Détail du droit commun de la CAF par Ville : « Territoire de Sartrouville –Carrières sur seine – Financement Caf prévisionnel 2014. Transmis le 15/07/2015 »
- Détail du droit commun de l'Education Nationale sur les REP « Académie de Versailles : Chiffrage du coût de l'éducation prioritaire à Sartrouville »

### **Annexe 2: Cartes**

- La demande d'emploi à la fin 2012 sur la CC de la Boucle de la Seine
- La part des votes exprimés au second tour de l'élection présidentielle 2012 parmi les inscrits
- Le projet a long terme proposé dans le cadre de l'étude tangentielle avec périmètre
   OPV
- Les ménages vivant sous le seuil de bas revenus, données carroyées au 31 décembre 2010

### Les documents suivants seront annexés au contrat de ville par avenant

- Fiches actions avec résultats attendus, moyens humains et financier nécessaires, critères d'évaluation, calendrier prévisionnel de réalisation.
- Protocole de préfiguration de Sartrouville Quartier du Plateau, validé par l'ANRU.
- Charte d'engagements réciproques Etat/communes/ Bailleurs permettant d'assurer un socle d'engagement de qualité de services et la nouvelle convention GUP.
- Convention intercommunale sur les attributions de logements sociaux en application de l'article 97 de la loi ALUR.
- Pacte financier et fiscal de solidarité.

### Annexe 1 : Contribution des partenaires en matière d'identification du droit commun

La mobilisation du droit commun constitue un axe majeur de la réforme de la politique de la ville et de la mise en œuvre des contrats de ville nouvelle génération, comme le prévoient les articles 1 et 6 de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbain et le précise la circulaire ministérielle sur les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville du 15 octobre 2014

Dans chacun des contrats de ville, il est important que chaque service de l'Etat et que chaque opérateur public puisse préciser, en terme opérationnel et concret, ce qu'il pourra apporter au bénéfice des quartiers prioritaires et de leurs habitants du territoire concerné. Cette phase d'identification du droit commun doit porter à la fois sur les moyens financiers et les ressources humaines mobilisées et mobilisables. Elle doit aussi permettre d'envisager différentes possibilités d'adaptation des dispositifs et moyens de droit commun, en tissant par exemple des partenariats de proximité, pour gagner en efficience et mieux répondre aux besoins identifiés pour chacun des contrats.

Les Contributions annexées au présent contrat ont été transmises par les services de l'Ete et la CAF. Ils constituent un premier travail qu'il conviendra d'approfondir, de compléter et de préciser. L'évolution de ces données sur la durée du Contrat de ville devra faire l'objet d'une évaluation partagée.

Dossier suivi par NKF SGA SP VILLE

Versailles, le 20 mai 2015

12 565 076 euros

### MOBILISATION DES CREDITS DE DROIT COMMUN Estimation pour CONTRAT DE VILLE CABS Boucles de Seine

Il ressort des informations fournies par les différents services de l'État et apparentés que le montant global des moyens affectés au territoire de la communauté d'agglomération Boucles de Seine sont de :

EDUCATION NATIONALE	2 352 765
DDCS	838 773
ARS	1 482 398
CAF	3 651 283
ETAT préfecture (dont BOP 147 ; 634 457 €)	2 558 735
UT DIRECCTE	1 522 784
Pôle EMPLOI	158 338

1/3

**TOTAL GENERAL** 

### **Observations**

### DETAIL FINANCEMENT ETAT PREFECTURE

CUCS	269 900
PRE	196 738
CLAS	8 250
FIPD	35 081
ADULTES RELAIS ( conventions)	124 488
DSU	1 924 278
TOTAL ETAT PREFECTURE	2 558 735

### **DETAIL FINANCEMENT ARS**

PPS	34 977
MIG	
FIR	939 120
MMG	
SSIAD	508 301
TOTAL ADO	4 400 000
TOTALARS	1 482 398

2/3

### **DETAIL FINANCEMENT UT-Direccte**

EMPLOIS D'AVENIR	6 986 627
CIVIS	633 923
CIE	394 332
CAE	4 583 800
IAE	725 678
NACRE	23 298
PARRAINAGE	8 014
E2C	302 020
TOTAL	13 657 692

S'agissant des mesures liées à l'emploi, le montant total fourni par l'UT-Direccte s'élève à 13 657 692 euros pour la part du public en zone politique de la ville du département des Yvelines. Au regard de la réforme faisant passer le public concerné de 157 448 à 112 500 habitants en quartier politique de la ville, il est possible d'évoquer une hypothèse basse ; En effet le public QPV de la communauté de la CA Boucles de Seine est de 11 510 habitants sur un total de 112 550 pour le département, le prorata des financements serait de 1 396 712 euros.

Il convient également de mentionner l'apport en matière de financements CPO au titre de 2014 qui est de **126 072 euros.** 

### soit un total de 1 522 784 euros

Les données indiquées par Pôle Emploi ont été proratisées entre la population en QPV de la communauté d'agglomération Boucles de Seine.

Les éléments de chiffrage fournis par les autres financeurs, CAF DDCS Éducation nationale ont été repris en totalité car suffisamment détaillés.

### CONCLUSION

Ces données certes insuffisantes puisqu'elles portent sur l'exercice du réalisé 2014 (voire 2013 pour les données de la Direccte) ont au moins le mérite de visualiser les moyens financiers qui arrivent sur le territoire.

Il reste également à chiffrer les apports issus de l'abattement TFPB, de l'aide de l'EPARECA, de la DRAC, du conseil départemental, etc.

Il nous appartiendra collectivement lors du comité de pilotage prévu en automne avec l'équipe de la collectivité et les financeurs de réfléchir à une éventuelle réorientation de ces moyens la plus adaptée aux besoins du territoire et des habitants et aux appels à projets les plus idoines.

La secrétaire générale adjointe Sous préfète à la Ville

Noura KIHAL-FLÉGEAU

3/3

### Territoire de Sartrouville - Carrières-sur-Seine- Financements Caf Prévisionnel 2014

	PETITE ENFANCE	Montants
Sartrouville	Aide au fonctionnement équipements d'accueil du jeune enfant	1 474 371
	Relais assistantes maternelles	23 641
	Aide à l'investissement - équipements d'accueil du jeune enfant	102 110
	Contrat enfance jeunesse (petite enfance)	146 058
TOTAL PETITE ENFANC	E SARTROUVILLE	1 746 180
Carrières sur Seine	Relais assistantes maternelles	39 044
	Aide au fonctionnement équipements d'accueil du jeune enfant	861049
	Ludothèque (2015)	30000
	Aide à l'investissement équipements d'accueil du jeune enfant	5 018
	Contrat enfance jeunesse (enfance)	282 022
TOTAL PETITE ENFANC	E CARRIERES-SUR -SEINE	1217133
	JEUNESSE	Montants
Sartrouville	Aide au fonctionnement Accueils de loisirs sans hébergement	296109
	Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité	15 634
	Contrat enfance jeunesse (jeunesse)	135 228
TOTAL JEUNESSE SART	ROUVILLE	446971
	Aide au fonctionnement Accueils de loisirs sans hébergement	152 801
Carrières sur Seine	Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité	6 390
	Contrat enfance jeunesse (jeunesse)	88829
TOTAL JEUNESSE CARF	RIERES-SUR-SEINE	248020
PARENTAUTE	Montants	
Sartrouvilie	Lieu d'accueil enfants parents	16132
	REAAP (2015)	6000
TOTAL DADES TO AT THE CA	ARTROUVILLE 22132	
TOTAL PARENTALITE SA		4000
Carrières sur Seine	REAAP (2015)	1800





### Mobilisation du droit commun

### Contrat de Ville CABS

chiffrage du coût de l'éducation prioritaire à Sartrouville

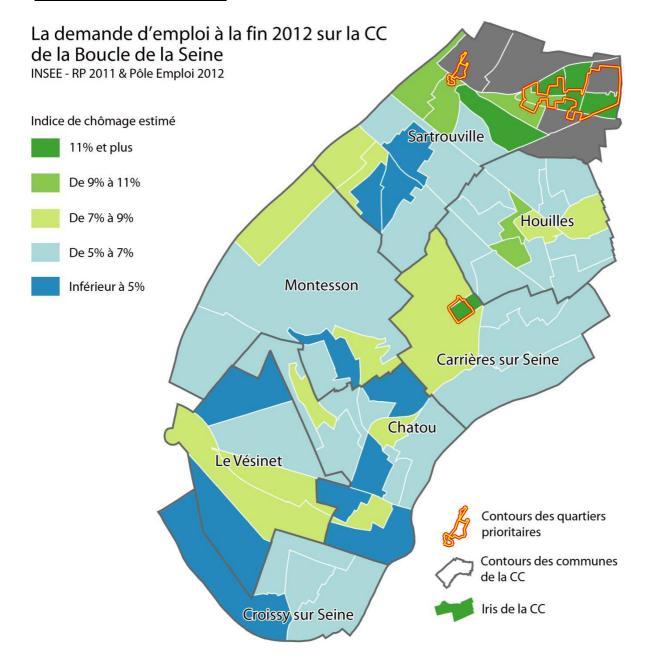
	Heures et moyens année 2014/2015	base	total
Enseignants d'appui	0 poste	55 000,00€	
Service médico-social en faveur des élèves	0,5 Etp infirmière + 0,5 AS	45 000,00 €	45 000,00 €
Coordonnateurs réseaux	1 poste	50 000,00 €	50 000,00 €
Enseignants supplémentaires Education prioritaire	0 poste	55 000,00 €	
Surcoût 1 <sup>er</sup> degré (dont décharges, - de 3ans)	25 ETP + 4 ETP - 3 ans	50 000,00 €	1 450 000,00 €
plus de maîtres que de classes	5 ETP	50 000,00 €	250 000,00 €
Joliot 1 et 2?	inclus dans les 29 ETP		
collège Remain Belland (BBS)	0		
collège Romain Rolland (RRS)	96h	60 000,00 €	320 000,00 €
collège Lavia Baulhan (BBC)	0		-
collège Louis Paulhan (RRS)	33h	60 000,00 €	110 000,00 €
Accompagnement éducatif collèges	3296 heures + 1627€	35€/HSE	116 987,00 €
Accompagnement éducatif écoles élémentaires	396 heures + 878€	25€/HSE	10 778,00 €

50.	
total	2 352 765,00 €

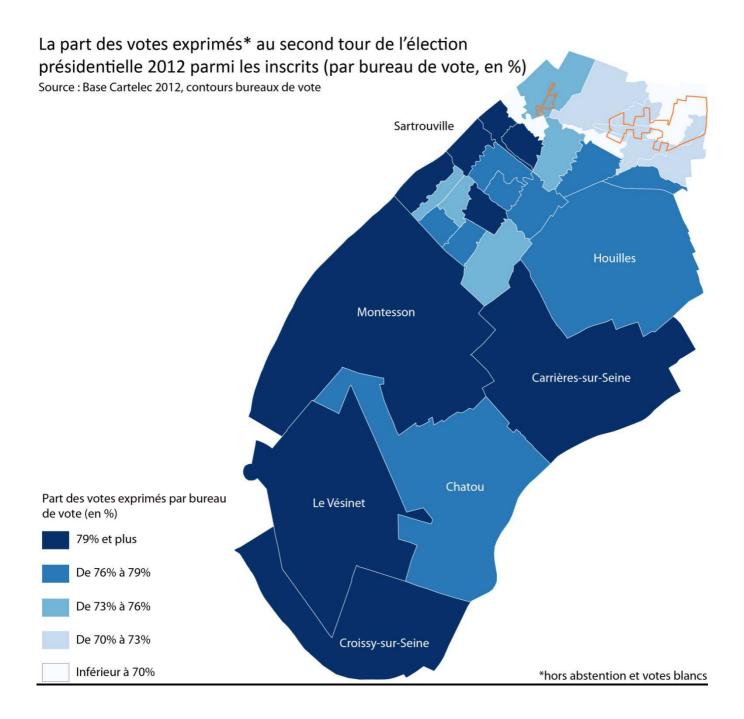
DSDEN 78 18/05/2015

### **Annexe 2 : Cartes**

### Carte Fiche Emploi page 25

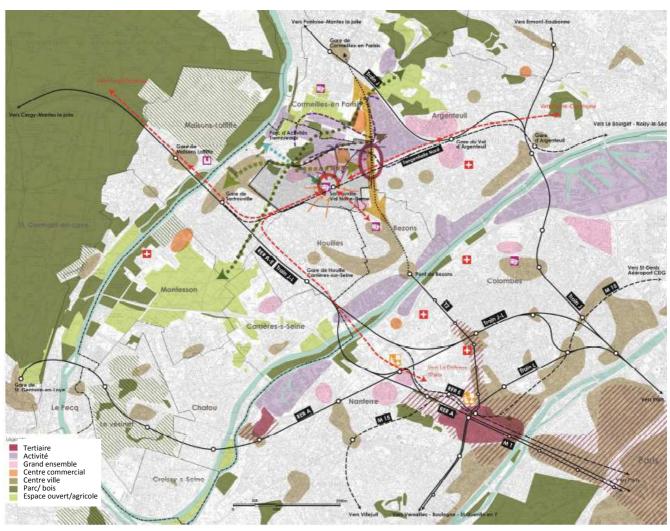


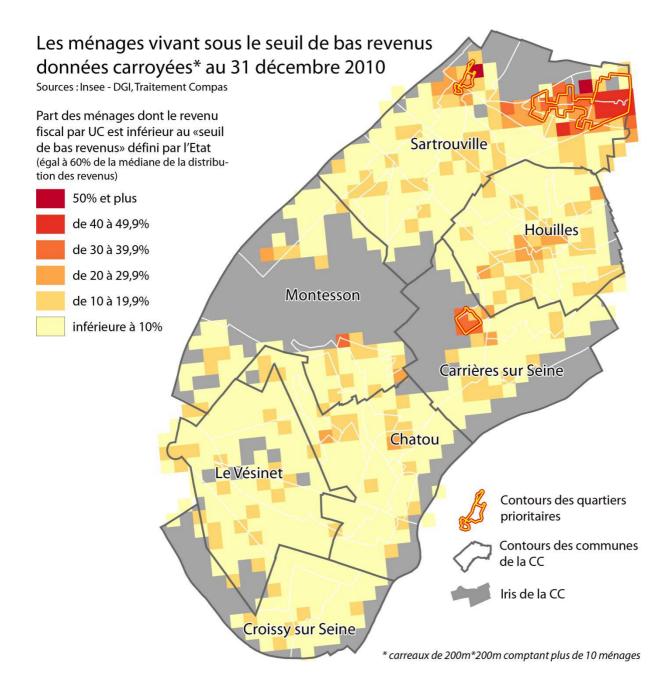
### Carte de la fiche Citoyenneté et intégration, page 43



# Le Projet à long terme proposé dans le cadre de l'étude tangentielle avec périmètre QPV, page 56







### Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine

Service Politique de la ville

Hôtel de ville

2 rue Buffon

78 500 Sartrouville

Contact:

01 30 86 39 70

politiquedelaville@ville-sartrouville.fr